J0
3998

Front commun

Autour de la table centrale
Pas de déblocage en vue
mais on ne parle pas encore de rupture

page 3

LE JOUR

où nous serons maîtres ch[illegible]s

le mardi 30 mars 1976

Ennuagement • Maximum: 10 • 3e année No. 27 • 32 pages • 25 cents

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

Publicité

Gouvernement: $1,000,000
Front commun: $140,000

page 4

Les producteurs laitiers manife[illegible] à Ottawa

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, regarde d'un oeil conais·seur le veau que lui ont remis hier quelques centaines de producteurs laitiers du Québec et de l'Ontario venus protester à Ottawa contre la politique laitière fédérale. Eugène premier est-il entre bonnes mains? Nos informations, page 6

éditorial

Evelyn Dumas analyse le rapport Legault sur l'habitation, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale. Les Québécois, constate-t-elle avec le rapport Legault, sont un peuple de locataires, mal logés, payant trop chers ces logements, surtaxés comme locataires et peu aidés par les gouvernements. Habiter au Québec, écrit-elle, "ce n'est pas un cadeau".

sommaire

L'économie 6
La chronique du Québec....8
Les consommateurs 9
Le monde.....10
Documents.....16 et 20
Vous avez la parole.....19
Ce que Laurent
Laplante en pense.....21
Petites annonces 22
Horaires 24
Vie et culture.....25
Le sport.....28

Les petites créances

L'Aide juridique souhaite un maximum de $1,000

(LE JOUR) — C'est à $ 1,000 et non pas seulement à $ 400, comme ce sera le cas à compter du 1er avril, que devrait être porté le montant maximum des réclamations devant la cour des petites créances.

C'est ce que souhaite la Commission des services juridiques (Aide juridique) qui donnait une conférence de presse, hier, afin de commenter les changements apportés à la loi des petites créances. Le montant maximum devra être haussé "le plus tôt possible", a-t-on dit.

D'autre part, la Commission a qualifié de "net recul" une autre modification qui entrera en vigueur ces jours-ci et qui risque de coûter cher aux citoyens.

Jusqu'à maintenant, a-t-on expliqué, une personne poursuivie devant la cour des petites créances ou la cour provinciale n'était pas obligée de payer plus de $5 à $ 10 de frais plus, selon les cas, les frais pour les témoins et les déboursés pour le transfert de la cour provinciale à la cour des petites créances.

Désormais, si la personne poursuivie (par une agence de réclamation ou une compagnie de finance, par exemple) ne demande pas le transfert, comme c'est son droit strict de le faire, elle sera condamnée à payer entre $85 et $140 en frais au lieu de $ 5 à $ 10 comme actuellement.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Des vraies journées de printemps, n'est-il pas? Dans le fond, les policiers matraqueurs de vendredi dernier n'ont peut-être fait que céder à l'appel de la nature: après tout un hiver passé sous la neige, les matraques ont besoin de reluire un peu au soleil du printemps. D'ailleurs, on nous signale de sources extrêmement fiables que les maringouins ont eux aussi commencé à faire leur ravages. Avec des maringouins aussi hâtifs, ce n'est peut être pas le temps d'abolir l'escouade anti-émeute. Elle pourrait servir pour la chasse aux bibittes de toutes sortes: il suffirait peut-être de dire aux policiers-matraqueurs que ces maringouins-là c'est aussi dangereux que du monde. Les matraques iraient bon train tout l'été et tout le monde ferait des économies d'insecticide. Les grosses méchantes bibittes vont continuer à se multiplier car le temps aujourd'hui demeurera très doux malgré l'invasion des nuages. Mais le soleil continuera de briller par sa présence sur les beaux pays du Nord-Est.

Température
Plus 10 à 12, après une nuit de zéro.

Aperçu pour demain
Pas de changement en vue.

La "flotte" du printemps

Photo Pierre Boisclair

(PC - LE JOUR) — "Un printemps sans inondations, ce serait plate dans la Beauce", s'exclamait en fin de semaine un résident de St-Georges en surveillant la crue des eaux de la rivière Chaudière. C'est maintenant l'état d'esprit de certaines gens habitués, depuis des années, à voir arriver le printemps au gré de la "flotte" envahissante. Le long de la Chaudière, quelque 700 maisons et établissements commerciaux sont inondés depuis hier: le niveau de l'eau s'est élevé jusqu'à près de 11 pieds au-dessus de la normale.

La région de Montréal, sur le Richelieu et la rivière des Prairies, n'est plus la seule durement touchée par la débâcle. Les inondations dans le bassin sud de l'Outaouais vont augmenter au cours des prochains jours; le débit qui pourrait s'enregistrer jeudi à la centrale de Carillon pourrait atteindre 200,000 pieds cubes/seconde, ce qui est considéré comme un débit très élevé; le plus haut atteint l'a été en 1974 avec 185,000 pieds cubes/seconde. Les températures douces que nous connaissons vont augmenter encore les crues.

au jour le jour

À MONTRÉAL

● Colloque "Forum Habitat 76-77", organisé par le laboratoire de recherche en Science immobilière de l'Université du Québec, de 8h45 à 17h, à l'hôtel Ritz-Carlton.

● Présentation d'une série de cinq films ayant pour thème "L'enfant: depuis sa conception jusqu'à l'âge de neuf ans", à 19h, à la succursale Saint-Michel de la bibliothèque de Montréal, 7601, rue François-Perreault.

● Assemblée régulière du Regroupement des militants syndicaux, à 19h30, à la polyvalente Pierre Dupuy, 2000, rue Parthenais. Sujet: Le cahier des revendications des travailleurs organisés (CSN-FTQ-CEQ).

● Réunion regroupant les 1,200 professionnels non enseignants de la région métropolitaine sur l'état des négociations provinciales, à 20h, à l'église Notre-Dame-de-Fatima, Longueuil.

● Assemblée générale annuelle de la Société d'histoire de l'Ile Jésus, à 20h, au sous-sol de l'église Bon Pasteur, 400, boul. Laurier, Laval-des-Rapides.

● Inscriptions finales à "L'atelier de danse au printemps", organisé par Danse Education au Québec; s'adresser au département de l'Éducation physique de l'Université McGill, 475 ouest, avenue des Pins.

AILLEURS AU QUÉBEC

Drummondville: Assemblée générale de l'Association des producteurs d'oeufs québécois, à 14h, à l'hôtel Le Dauphin, 600, boul. Saint-Joseph.

Atterrissage en catastrophe

11 hres sur les glaces de la terre de Baffin

par Gaétan Lavoie
chroniqueur d'aviation

Deux intrépides Américains qui voyageaient à bord d'un appareil mono-moteur amphibie ont eu la vie sauve grâce à la vigilance de l'équipage d'un patrouilleur de glace de la compagnie Nordair, un Electra. Les deux Américains, un homme et une femme, ont dû se poser sur une banquise de la mer de Baffin vers 16h00 jeudi dernier. Il semble que la panne de leur appareil soit due au gel en vol du conduit d'essence.

Le mono-moteur avait perdu toute puissance et ne pouvait recevoir les communications de l'avion de Nordair qui le repèrait quelque quatre heures après l'atterrissage forcé. Les Américains avaient quitté la terre de Baffin en route vers l'Autriche et envisageaient de faire escale au Groënland. C'est à quelque 35 milles à l'ouest de Frobisher Bay, au-dessus de la mer froide, que le mono-moteur devait se poser en catastrophe sur une banquise.

Prévenu par le patrouilleur, un autre avion de Nordair, un DC-3, devait décoller du Groënland et à l'aide de parachutes, larguer du matériel de secours quelques heures plus tard. Finalement un hélicoptère parti de Sandrestroïm au Groënland, tentait de se poser mais en vain. La visibilité était réduite.

Au cours de la nuit le ciel devait s'éclaircir et les deux voyageurs, quelque peu aventuriers pour se lancer au-dessus de l'océan glacé avec un mono-moteur, devaient être ramenés sains et saufs au Groënland par hélicoptère, onze heures après la panne. Ça doit être ça l'entraide aérienne!

Beauharnois: lutte serrée à la convention du PQ

LE JOUR (JNB) — "La lutte s'annonce très serrée", nous confiait un militant péquiste du comté de Beauharnois, où se tenait hier soir la convention pour le choix du candidat officiel du P.Q. aux prochaines élections provinciales.

Quatre candidats étaient en lice pour cette convention: MM. Jean-Paul Lalonde, gérant de la Caisse d'économie de Salaberry, Laurent Lavigne, professeur à l'École des métiers de Valleyfield, Maurice Leboeuf, professeur à la polyvalente Baie St-François et Clermont Nadeau, un travailleur de la CIL et militant syndical.

Plus de 2,160 citoyens du comté de Beauharnois sont actuellement membres du Parti québécois et les organisateurs s'attendaient hier après-midi à ce que plus de 1,200 d'entre eux soient présents à la convention.

Le comté de Beauharnois eut comme candidat péquiste aux dernières élections le Dr Guy Blanchard, qui s'est retiré de cette course. Il fut battu aux dernières élections par le candidat libéral Gérard Cadieux par une faible majorité de 3,685 voix sur un potentiel de 30,678 voteurs.

Les négociations du secteur public

1ère réunion de la table centrale

Pas de déblocage à l'horizon, mais la partie syndicale entend persévérer

par François Demers

Aux tables sectorielles de l'éducation, là où la partie patronale annonçait un "blitz" des négociations, ça avance au pas de tortue à la table centrale, la partie patronale s'est contenté d'écouter les exposés préliminaires des porte-parole syndicaux.

Mais, malgré l'absence de déblocage réel, les négociateurs syndicaux continueront à négocier... aussi longtemps qu'une convention n'aura pas été signée.

C'est du moins l'assurance fournie hier par les trois coordonnateurs des Centrales CSN-CEQ-FTQ à l'issue d'une rencontre de trois heures avec les porte-parole de l'État patron dans un hôtel de Québec, au niveau de la table dite "centrale" (là où doivent se négocier les salaires des 165,000 membres du Front commun de la Fonction publique et parapublique).

Selon les explications fournies par MM. Grant (FTQ), Gaulin (CEQ) et Desmarais (CSN), la partie patronale n'était même pas en mesure hier, pour la première réunion de la table centrale, d'exposer la philosophie générale des offres salariales du gouvernement.

Elle s'est contentée de déposer certains documents sur "la ventilation des effectifs" qui auraient pu tout aussi bien être remis au comité technique chargé d'établir un accord des deux parties sur les bases de calcul (combien d'enseignants, de professionnels, etc.).

La prochaine réunion de la table centrale doit avoir lieu demain matin à 10 hres et il est possible à ce moment-là, ont laissé entendre les porte-parole patronaux, que le patron soit en mesure d'expliquer sa philosophie générale.

Au cours de cette deuxième rencontre, les représentants syndicaux doivent par ailleurs déposer un document exposant leur vision du statut juridique de la table centrale (par exemple, ce sur quoi les deux parties s'entendent à la table centrale fait-il automatiquement partie de ce qui est négocié aux tables sectorielles?).

Sur cette question préliminaire, le chef négociateur patronal, Me Jean-Paul Legault, ne s'est pas prononcé hier.

Par ailleurs, les coordonnateurs syndicaux ont rendu public hier un document d'une trentaine de pages établissant dans le détail le bien-fondé de la prétention du Front commun à l'effet qu'un salaire brut hebdomadaire de $165 constitue le seuil de la pauvreté. Il s'agirait en fait, compte tenu de l'inflation et de l'augmentation de la richesse collective, de la valeur équivalente au $100 minimum que réclamait le Front commun de 1972. En 1975-76, 64,880 employés de soutien sur les 68,588 affiliés à la CSN gagnent moins que ce minimum de $165 Environ 16,000 enseignants (20% des effectifs de la CEQ) sont dans la même situation.

Enfin, si les offres monétaires de l'État patron devaient être acceptées telles quelles actuellement, 50,6% des 85,000 employés de soutien (techniciens, employés de bureau, ouvriers, etc.) que compte le Front commun, continueraient à gagner moins de $165 par semaine. Un des porte-parole syndicaux commentait hier ce qui se passe actuellement aux tables sectorielles en notant: "C'est quand on arrive aux questions d'argent que c'est plus dur à faire bouger" Parlant plus précisément des négociations relatives aux affaires sociales, là où officiellement il n'y a pas de "blitz" mais où on enregistre quand même une nette accélération du rythme des négociations, un autre devait conclure: " Ce qu'on a vraiment gagné depuis une semaine, c'est qu'on a commencé à se parler et à s'échanger des papiers."

Nouveaux débrayages dans l'enseignement aujourd'hui

(LE JOUR) — L'action doit reprendre sérieusement aujourd'hui dans le secteur de l'enseignement alors qu'enseignants et employés de soutien scolaire doivent répondre au mot d'ordre de débrayage d'une journée lancé hier par le Front commun CSN - CEQ - FTQ.

Bien qu'il ait été impossible hier soir d'évaluer "scientifiquement" l'impact de ce nouveau débrayage on peut, à la lumière des expériences passées, en déduire que l'ensemble des écoles et des collèges du Québec seront fermées ou grandement perturbées aujourd'hui.

Hier, les écoles protestantes de Montréal étaient à nouveau fermées pour la journée à la suite du débrayage de 2,700 enseignants du Montreal Teachers Association.

Réunis en meeting au Centre Paul-Sauvé, ces derniers ont mandatés leurs représentants syndicaux pour qu'ils entament des poursuites judiciaires individuelles contre les policiers de l'escouade anti-émeute de la CUM impliqués dans le matraquage d'enseignants vendredi dernier.

On sait que cet incident survenu devant le siège de la Commission des écoles protestantes ne cessent de recevoir des messages d'appui et de solidarité de la part de différents syndicats et partis politiques.

Derniers en lice, l'Alliance des professeurs de Montréal, le Conseil provincial des machinistes (FTQ) et le syndicat des enseignants de la polyvalente St-Joseph à Mont-Laurier. A cet endroit les enseignants ont d'ailleurs débrayé hier toute la journée de manière à exprimer leurs solidarité aux matraqués.

Lysiane Gagnon: lauréate d'un prix pour les grands reportages

TORONTO (PC) — Un reportage dramatique et précis sur "six jours d'enfer" à bord d'un navire rempli de réfugiés lors de l'évacuation du Vietnam apporte à son auteur, Jack Hill, du Toronto Star, le prix national de journalisme pour l'année 1975, dans la catégorie des reportages d'actualité.

Lysiane Gagnon, de la Presse, est la lauréate du prix pour les grands reportages, et d'autres prix sont attribués à sept autres journalistes au Canada.

Lysiane Gagnon

Les prix sont formés, dans tous les cas, d'un parchemin ainsi que de $500 en espèces. Ils seront remis aux lauréats lors d'un dîner qui aura lieu à Toronto le 1er mai. Ces prix sont décernés par un comité du Toronto Press Club, les fonds proviennent en partie de journaux.

Biron: candidat à la succession de Bellemare

(F.D.) — Des libéraux d'Ottawa, on en trouve, semble-t-il, partout où il est question d'une troisième force capable de faire échec au Parti québécois.

Michel Lincourt, un militant du Parti libéral du Canada dans la région de Québec est membre de l'exécutif du parti de M. Jérôme Choquette, le Parti national populaire, depuis sa fondation.

Hier, à Québec, M. Rodrigue M. Biron de Sainte-Croix de Lotbinière, était le premier à annoncer sa candidature à la succession de Maurice Bellemare à la tête de l'Union nationale.

M. Biron a été en 1966 président de l'Association libérale fédérale de Lotbinière. Il est aujourd'hui président de l'Association des Chevaliers de Colomb du Canada (180,000 membres).

Vice-président et directeur général de la Fonderie Ste-Croix Ltée (Ste-Croix-de-Lotbinière) "une entreprise familiale qui est devenue, précise un communiqué, la plus importante dans son domaine au Canada et faisant affaires tant aux Etats-Unis qu'au Canada". Il est aussi président de Les fonderies Monsarrat Ltée, Rivière-du-Loup.

Enfin, il est président de Titan Supply (STC) Ltd de Calgary en Alberta et vice-président de Wotherspoon Sales Ltd de Oakville en Ontario.

Le congrès à la chefferie de l'UN doit avoir lieu les 22 et 23 mai prochains dans la Capitale.

les échos du jour

Le massacre des bébés phoques indigne aussi les étudiants de biologie de l'Université de Montréal... Mais pour une fois (enfin!) ce n'est pas la sensiblerie qui les motive, mais la dangereuse diminution de la population de phoques: un million, au lieu de 3 millions il y a dix ans. Solution proposée, dans une pétition: étendre la limite des eaux territoriales jusqu'à 200 milles, et interdire la chasse par les bateaux étrangers à l'intérieur de ces limites; limiter la chasse à un quota de 30,000 individus par an et créer des réserves écologiques... et soutenir financièrement si nécessaire les chasseurs terreneuviens.

●●●

Après cette digression sur les phoques, revenons à la Fonction publique québécoise, dont les dirigeants syndicaux ont appris avec étonnement, ces jours-ci, la nomination comme principal porte-parole patronal de M. Jean-Paul Legault, celui-là même qui avait retardé de deux semaines les négociations, pour profiter de ses vacances à Cuba.

●●●

Et les syndiqués du Front commun peuvent se rhabiller, s'ils croient avoir le monopole des grosses grèves. Hier, au Japon, un groupuscule de 8.7 millions de citoyens travailleurs membres du "Comité de lutte pour l'offensive de printemps" (sic) se sont mis en grève. Et vlan! Ce sont aussi des employés du gouvernement, en fait.

Une campagne publicitaire de $1 million ... contre les $140,000 des syndicats

par François Demers

LE JOUR a appris de sources fiables que la campagne publicitaire télévisée, lancée au début du mois par le gouvernement libéral sous le thème "Vivons selon nos moyens" entraînera des dépenses d'environ $1 million.

C'est la firme libérale Pierre Tremblay Inc. de Québec qui s'est vu confier cette campagne visant à convaincre les Québécois que les offres faites par l'Etat-patron aux 185,000 syndiqués de la Fonction publique et parapublique sont raisonnables.

Cette compagnie, dont un des vice-présidents Guy Morin est devenu l'automne dernier président du Parti libéral pour la région de Québec après avoir été pendant 5 ans président de la Commission d'information de ce parti, a touché en 1974-75 pas moins de 56% de l'ensemble des contrats gouvernementaux de publicité, soit $2,4 millions sur un grand total de $4,2 millions.

Publicité frauduleuse?

Depuis le début des négociations, selon certaines révélations faites par le ministre de la Fonction publique Oswald Parent, Pierre Tremblay a déjà touché quelque $35,000 pour l'émission spéciale mettant en scène au début du mois sur le réseau TVA le ministre Parent et son collègue de l'Education Jean Bienvenue ainsi qu'environ $100,000 pour la série de placards publicitaires publiés dans les journaux.

A ce dernier sujet, la CEQ a logé une plainte auprès de l'Office (gouvernemental) de protection du consommateur pour "publicité frauduleuse". La Centrale de l'enseignement alléguait notamment que le gouvernement ne peut pas d'un côté affirmer que ses offres respectent les normes de la loi anti-inflation (maximum des hausses autorisées sur trois ans: 26%) et affirmer en parallèle qu'il offre des hausses de traitements de 63.8% à ses enseignants.

La réponse de l'Office a été qu'étant donné que le gouvernement n'est pas une entreprise qui vend un produit, il peut dire ce qu'il veut dans sa publicité.

Selon d'autres informations de sources syndicales, la contre-campagne publicitaire déclenchée hier par le Front commun des trois centrales représente un déboursé de $140,000 ($60,000 par la CEQ, $60,000 par la CSN et $20,000 par la FTQ).

Le placement des films publicitaires (conçus, réalisés et produits par les services techniques des centrales elles-mêmes) auprès des stations de télévision a été confié à la firme Pierre Fontaine de Montréal.

Coût de la négociation

Dans ce cas (comme d'ailleurs pour les contrats gouvernementaux confiés à Pierre Tremblay), la somme versée à l'agence de publicité sert aussi à acheter du temps d'antenne. Par exemple, la parution une fois par jour, sur l'heure du souper d'un seul flash publicitaire pendant 20 jours au réseau TVA coûte quelque $33,000...

Le Front commun a préparé trois "spots" différents; le gouvernement en a déjà affiché 8 et en tiendrait 4 autres en réserve.

En octobre dernier, le ministre Oswald Parent avait affirmé que le gouvernement libéral avait prévu dans son budget 1975-31 mars 76 une somme de $2,5 millions au chapitre du coût de la négociation. La moitié de cette somme, avait-il précisé, devrait être versé à divers professionnels de la pratique privée (avocats, économistes, etc.) engagés pour représenter le gouvernement aux tables de négociation.

Le président de la CEQ Yvon Charbonneau a rappelé de son côté la semaine dernière que la Centrale de l'enseignement a prévu quant à elle un budget de près de $600,000, une somme qui ne tient cependant pas compte des divers services de négociation rendus par les permanents salariés de la Centrale.

Concurrençant "la remise des Oscars"

Trudeau rapplique: les Jeux, la loi 22, la Constitution...

par Jacques Keable

Ça n'a pas l'air de tellement mieux filer qu'il y a trois semaines, entre Trudeau et Bourassa. Du moins en apparence, car dans ce domaine-là, on ne peut jurer de rien...

(Sans doute parce que les conseillers en "public image" de Trudeau n'ont pas été assez vigilants pour y penser avant d'accepter cette invitation à la télévision, le premier ministre aura dû braver, hier soir, l'impitoyable concurrence des grandes stars hollywoodiennes qui, toutes en beauté, participaient à "la remise des Oscars", au canal anglais...Ce qui draîne, année après année, beaucoup de téléspectateurs).

Le premier ministre fit donc un "one-man-show", utilisant d'abondance le style "cool", le langage "populaire" (!) et le ton habituel que chacun qualifie à sa guise...Il dit que:

●**il faut rapatrier la constitution.** Il n'est pas question de la modifier mais simplement de la rapatrier, dit-il. (L'un, pourtant, équivaut à l'autre, selon les opposants). Sur la question du rapatriement, Trudeau trouve qu'on est "**singulièrement immature**". Il répète: à Victoria, tous les premiers ministres étaient d'accord, sauf Bourassa. C'est à lui de bouger. Que se passera-t-il si Trudeau procède au rapatriement tout seul? "**Une année ou deux de pétard, puis c'est tout**", dit-il sur le ton le plus démocratique possible! Des élections sur ce thème? "**J'adorerais ça!...**" Que penser de l'attitude de Bourassa? "**Il a été élu sur un mandat fédéraliste...**" dit Trudeau, sur le ton de l'intrigue.

●**les Jeux olympiques:** Québec a pris une chance, il a perdu! Et de répéter les arguments servis plusieurs fois, en y ajoutant cette fois que si Ottawa avait administré ce grand bateau que constituent les Olympiques, tout serait allé beaucoup mieux, "**on se serait conduit en grands garçons! ...**";

●**la loi 22: une "bêtise politique"**, dit-il, "**à moins qu'on ait voulu faire de la misère aux Canadiens français qui sont à Ottawa!**" Cette loi nuit au travail du groupe francophone au gouvernement: dire du français qu'il est la langue officielle au Québec alors qu'à Ottawa on dit que le bilinguisme doit régner partout au Canada, ça n'aide pas;

●**l'inflation:** elle a un peu diminué, depuis les mesures prises à l'automne, dit-il. En fait, ce sont les "**gros syndicats**" qui revendiquent le plus. Et si les opposants n'arrêtent pas, l'efficacité des mesures pourrait diminuer, faisant des victimes chez les "**petits**"...

Puis, à la fin de l'heure d'enregistrement, hier après-midi, dans un grand froufrou de policiers en uniforme et en civil certains de ses gardes personnels semblent avoir adopté la même attitude hautaine et désinvolte que le chef lui-même ...), Trudeau s'engouffra dans sa limousine et disparut vitement des rues humbles de l'est, précédé des clignotants rouges des motos de policiers de Montréal.

Votre bouteille de bière coûtera désormais plus cher. Les brasseries O'Keefe, Molson et Labatt viennent en effet d'annoncer que le prix de gros d'une caisse de 24 bouteilles de 12 onces vendue au Québec sera majoré de $0.24.

Les autres provinces canadiennes sont plus chanceuses et ne seront pas affectées par cette hausse. La hausse du prix au détail de même que la date d'entrée en vigueur des nouveaux prix ne sont pas encore connus.

C'est la brasserie O'Keefe qui, la première, avait demandé à la Commission de lutte contre l'inflation la permission de hausser de 23 cents le prix de gros d'un gallon de bière. La Commission a permis une hausse maximale de 11 cents.

Les multinationales passent avant l'entreprise québécoise

Québec ne donne que d'une main

QUEBEC (PC) — La compagnie multinationale United Aircraft, devenue aujourd'hui Pratt and Whitney, a reçu un demi-million de dollars en subventions du gouvernement Bourassa en 1974-75, révèlent les comptes publics déposés la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Pendant la même période, la Société populaire Tricofil a touché des subventions pour un total de $51,000.

En 1973-74, United Aircraft avait touché exactement $1 million en subventions dans le cadre de l'aide au développement industriel régional du ministère de l'Industrie et du Commerce, toujours selon les comptes publics.

D'autres importantes compagnies ont également reçu des subventions gouvernementales en 1974-75, constate-t-on en parcourant le document: Union Carbide Ltd. touche $420,000, Chemcell Ltd. $101,864, Dosco Industries Ltd. $417,000.

Le ministère est également venu au secours financier de la Société de développement de la Baie James pour $232,500 au cours de la même période.

Cette politique d'aide à l'entreprise engendre différentes réactions dans les milieux québécois.

Dans un discours qu'il prononçait le 18 mars dernier à Ste-Marie-de-Beauce, le ministre de l'Industrie et du Commerce du gouvernement Bourassa, M. Guy Saint-Pierre, soutient que "l'objectif fondamental du ministère est de développer l'entreprise québécoise d'abord et avant tout".

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Au fédéral

Un 'Parti de Libération du Québec'

(P.S.) — Il y aura un parti indépendantiste, aux prochaines élections fédérales. Reprenant, 5 ans plus tard, les arguments défendus en 1971 par l'avocat québécois Guy Bertrand, un groupe d'indépendantistes de Montréal a décidé, dimanche soir, de créer un "Bloc québécois", à Ottawa, sous le nom de "Parti de Libération du Québec (Québec Libre)".

Mais pour éviter que le projet ne soit étouffé comme le fut celui de Me Bertrand, les fondateurs du PLQ-Québec Libre ont décidé de procéder en dehors du Parti québécois de M. René Lévesque.

C'est Reggie Chartrand qui occupe la présidence de ce nouveau parti,

Reggie Chartrand

où Gilles Magny et le Dr. Pierre Fradette sont vice-présidents. Ils résument les arguments à la défense de leur geste en rappelant que bien des indépendantistes n'ont pas l'occasion d'exprimer leur choix à Ottawa, que l'existence d'un tel parti sur la scène fédérale permettra aux militants de "faire parler de l'indépendance" en une période électorale (période où les gens sont plus sensibles à la chose politique), forcera sans doute les partis existants à en parler eux-aussi, facilitera la mobilisation des troupes indépendantistes en dehors des élections à Québec, et permettra ainsi de poursuivre le travail essentiel de politisation.

Mais au-delà de ces objectifs "stratégiques", le nouveau PLQ espère faire élire quelques députés qui représenteront les indépendantistes à Ottawa, "un peu comme Bernadette Devlin a milité pour l'Ireland, à Westminster", dira Reggie Chartrant. "Nous serons là pour répondre".

Et si l'indépendance se votait à Québec, les délicates négociations avec le Canada seraient réglées facilement si le PLQ avait précédemment réussi à faire élire 38 députés, soit la moitié plus un de la délégation du Québec à Ottawa.

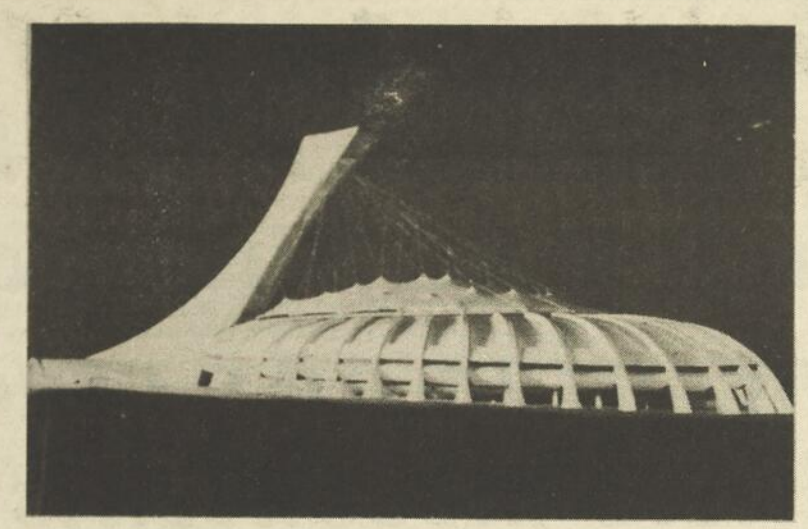

POUR LES OLYMPIQUES

$1,200,000,000.00 pour 15 jours

$80,000,000.00 PAR JOUR

POUR L'ÉDUCATION

$2,222.9 millions pour un an

$6.10 PAR JOUR PAR ÉTUDIANT

POUR LA SANTÉ

$2,155.2 millions pour un an

98¢ PAR JOUR PAR HABITANT

Le Front Commun demande au Gouvernement de placer notre argent dans les services à la population. Le Gouvernement refuse. Les demandes salariales du Front Commun sont raisonnables, mais il faut choisir entre les projets de prestige qui nous ruinent et les projets publics qui nous servent.

Le Front Commun a choisi. Il a opté pour l'éducation et la santé

Le Gouvernement doit nous rendre justice en donnant raison au Front Commun

FTQ ceq CSN

l'économie

BELL CANADA

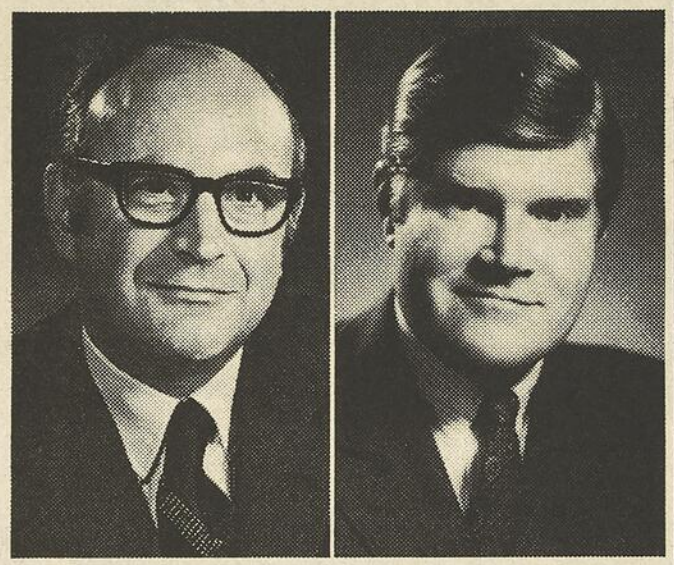

M. A. Jean de Grandpré — M. James C. Thackray

Le Conseil d'administration de Bell Canada annonce les changements suivants: **M. A. Jean de Grandpré,** président de la compagnie, devient président du conseil d'administration et chef de la direction, succédant à M. Robert C. Scrivener, qui devient président du conseil d'administration et chef de la direction de Northern Telecom Ltée. **M. James C. Thackray,** vice-président exécutif (exploitation), remplace M. de Grandpré au poste de président. Les changements entrent en vigueur le 1er mai 1976.

Un anti-manuel du 1er mai est publié

par François Demers

Un an après l'explosif "Manuel du 1er mai" de la CEQ, l'Association d'Education du Québec (AEQ), un organisme d'animation pédagogique soutenu par la majorité des institutions — qui — comptent (banques, ministères, etc.) lance une "Semaine de l'éducation économique".

Coïncidence l'AEQ tient, dans le cadre de cette semaine, à l'intention des élèves (primaire-secondaire-cegeps) un concours sous le thème "Le jeu de la vie" qui se terminera précisément le 1er mai.

Intitulé "Pour une journée d'école au service de la classe ouvrière", le manuel de la CEQ avait notamment provoqué en avril 1975 une "sainte colère" du ministre de l'Education du temps, François Cloutier et de nombreux cris d'alarme chez les back-benchers libéraux.

Ce document de 75 pages invitait tous les enseignants de la province à consacrer le premier mai à utiliser les instruments pédagogiques habituels en mettant en évidence, pour une fois, les intérêts des travailleurs.

Il offrait donc des modèles de cours adaptés aux différents niveaux de scolarité et insistant sur les plus gros salaires versés aux "patrons", sur les profits accumulés par les compagnies notamment les multinationales et le pouvoir que cette accumulation de capital leur accorde, ainsi que sur les luttes des travailleurs.

Le guide pédagogique ne compte qu'une trentaine de pages dont plusieurs consacrées à la reproduction de textes officiels du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), etc.

Bien entendu, les notions clé de profit, de conflits entre travailleurs et patrons et de gros salaires pour les patrons passent dans l'ombre quand elles sont mentionnées.

L'AEQ justifie dès l'abord la nécessité d'une Semaine d'éducation économique par le résultat d'une enquête menée pour le compte du MIC, publiée l'automne dernier et qui établissait que "moins de 10% des Québécois ont des notions de base en économique".

Cette semaine officielle d'éducation économique doit être lancée jeudi à Québec sous la présidence d'honneur du maire Lamontagne; à Montréal, le même jour dans les locaux de la Chambre de commerce, sous la présidence d'honneur du ministre de l'Education Jean Bienvenue et de l'homme d'affaires Louis Desmarais.

Colloque industriel sur la Rive Sud

La société pour le développement de la Rive Sud de Montréal a décidé cette année d'organiser un colloque regroupant la totalité des industriels de cette région, afin de faciliter un certain regroupement régional. Ce thème avait déjà fait l'objet d'une rencontre entre les maires en novembre dernier, à Candiac. Le 6 avril, à l'hôtel Holliday Inn de Longueuil, 684 industriels ont été invités, et l'organisme promoteur prévoit la participation active du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Après avoir accepté leur cadeau

Whelan ne fait aucune concession aux producteurs laitiers mécontents

OTTAWA (PC) — Quelque 600 producteurs de lait du Québec et de l'Ontario sont venus manifester, hier, à Ottawa, leur détermination de refuser toute baisse de leurs revenus qui pourrait découler de la nouvelle politique laitière que le gouvernement fédéral annoncera cette semaine.

Réunis sur la colline parlementaire, les manifestants ont présenté en guise de cadeau au ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, une génisse baptisée ironiquement du nom de "Eugene ier", symbolisant à leurs yeux l'avenir de la production laitière au Canada.

"La seule chose qu'on veut savoir, a expliqué au ministre le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Paul Couture, c'est si on va pouvoir les élever ou si l'on va devoir les tuer."

Les subsides

Les producteurs de lait craignent que la diminution des subsides et les restrictions à la production ne se traduisent par une baisse de leurs revenus de près de 20 pour cent.

Le ministre, qui était accompagné de deux de ses collègues, Mme Jeanne Sauvé (Environnement) et M. Bryce Mackasey (Postes), ne partage pas le pessimisme des producteurs et s'est dit convaincu que la nouvelle politique laitière du gouvernement satisferait leurs attentes.

Les producteurs de lait n'ont qu'à respecter les quotas qui leur sont fixés par le Comité sur les approvisionnements pour s'assurer d'un revenu décent et même de profits intéressants, selon le ministre.

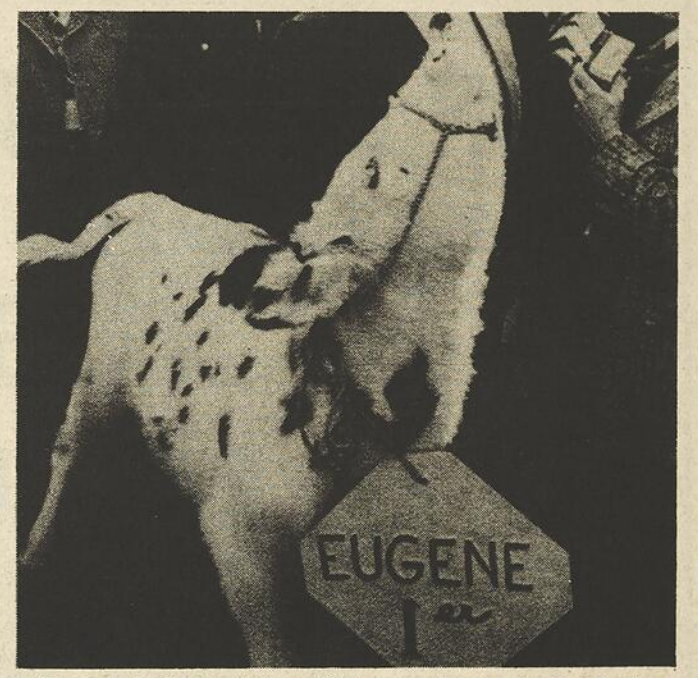

"Eugène 1er", la génisse offerte au ministre de l'agriculture Eugene Whelan, ira-t-elle siéger au parlement avec son nouveau maître? (photo Pierre Boisclair)

Les producteurs soutiennent, pour leur part, que la réduction des subsides envisagée par le gouvernement ($13 millions de moins), s'ajoutant à la réduction des quotas de production et à "l'envahissement" actuel du marché par les produits d'importation, occasionnera des pertes financières considérables pour les producteurs.

But de la manif

Le président de l'UPA, M. Paul Couture, a expliqué que la manifestation d'hier avait pour but de sensibiliser une dernière fois le gouvernement et le public aux revendications des producteurs. Cette manifestation devait être le point culminant d'une série de rencontres tenues depuis un mois entre les représentants du monde agricole et les députés et hauts fonctionnaires, tant à Québec qu'à Ottawa.

Même si les organisateurs attendaient quelque 2,000 personnes, ils se sont tout de même dit satisfaits du succès de la manifestation qui s'est déroulée absolument sans anicroche.

M. Couture a toutefois promis aux manifestants, qui étaient quelquer peu déçus du refus du ministre de leur promettre quelque concession que ce soit, de revenir en force si jamais la nouvelle politique laitière ne les satisfaisait pas.

Le "Candu" argentin

Un réacteur dispendieux pour le Canada

(d'après PC) — Les effets combinés de la vertu et de l'inflation coûteront au Canada plusieurs dizaines de millions, lorsqu'il vendra à l'Argentine le réacteur nucléaire Candu pour lequel les négociations ont traîné près de 3 ans, avant leur ratification, là-bas, le mois dernier.

Il est probable en effet que cette entente entre le Canada et l'Argentine soit définitivement approuvée, ici au Canada, lors de la réunion du Cabinet fédéral, aujourd'hui. Le nouveau montant du contrat, renégocié à l'automne dernier, pour respecter les engagements internationaux du Canada concernant la sécurité et l'utilisation du matériel nucléaire (Ottawa ne voulait plus se faire faire la "passe" de la bombe atomique indienne), impliquait un dépassement de $96 millions sur le coût initial, négocié en 1973, pour ce réacteur de 600 mégawatts.

Ottawa affirmait alors que tout était prévu: une clause faisait supporter par l'Argentine le poids de l'inflation. Magnifique! Sauf que cette clause comportait un "plafond" de 24 pour cent... et que l'inflation, au cours des derniers six mois, aurait atteint les 30%, dans le cas des centrales Candu!

En fait, le contrat pourrait virtuellement être annulé, une clause permettant sa remise en question (ou renégociation) si la situation économique internationale changeait radicalement. Toutefois, le ministre de l'Energie Allastair Gillespie a affirmé hier que le Canada avait déjà obtenu un accord sur une réduction du déficit, et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Interrogé quant à un estimé du déficit atteignant les $80 millions, le ministre a affirmé que ce chiffre était "un peu exagéré".

Reste une certitude: la vente à l'Argentine se fera, mais elle se fera à perte.

Étude sur les régimes des rentes

Les régimes de rentes administrés par la Caisse de dépôt et de placement du Québec posent un problème au gouvernement. Après plusieurs années de croissance importante du capital géré, l'augmentation du nombre de rentiers par rapport à la population active finira par faire diminuer le capital disponible, au point où l'ensemble des régimes seront déficitaires. Pour faire face à ce problème, le ministre des Affaires sociales a confié à un comité, l'étude du "financement" de ces régimes de rentes, et la révision des prévisions actuarielles. Le comité d'étude est dirigé par M. Hervé Hébert, actuaire de Québec, et comprend, comme représentant des Affaires sociales, M. Robert Lévesque, professeur d'économie à l'Université de Montréal, en plus de MM. Michel Grignon, directeur des études fiscales au ministère des Finances, Camille Jalbert, de la Régie des rentes du Québec, Jean C. Lavoie, de la Caisse de dépôt, Bernard Panet-Raymond, de la Québec North Shore Paper (représentant du patronat), et Martial Laforest, de la Fédération des Affaires sociales (CSN).

L'affaire des détenus-malades au "trou"

Allmand n'a encore rien accepté

par Jacques Keable

"Le ministre n'a jamais dit ça!" Telle est la réaction du Service canadien des pénitenciers, à la suite d'une manchette du quotidien Le Devoir selon laquelle "Allmand accepte l'offre du Québec", dans l'affaire du transfert des détenus malades à l'Institut Philippe Pinel. M. Claude Tessier dément fermement qu'une entente soit intervenue entre Québec et Ottawa. **"Les négociations progressent, on discute et on est probablement très près d'une entente. Mais, pour l'instant, rien n'est signé et les discussions continuent".**

Plusieurs problèmes se posent, lors des négociations, note M. Tessier. Des ententes, sur certains points, sont intervenus, d'autres restent à régler.

M. Tessier n'a pas caché le fait que des questions locales venaient compliquer les négociations, même si elles ne sont pas de nature à les entraver sérieusement. Parmi ces problèmes, celui, par exemple, du statut et du salaire que toucheraient les gens du **Centre médical** fédéral dans l'hypothèse où ils passeraient au service de l'Institut Pinel.

Par ailleurs, M. Tessier indique que le fédéral a l'impression que Québec retarde et qu'il faut lui pousser dans le dos.

Si des problèmes se posent quant au statut des gens du Centre médical, problèmes qui ne devraient pas faire échouer l'entente prévue, d'autres questions plus graves font l'objet des négociations. Par exemple, toute la question de la sécurité: le fédéral semble peu enclin à favoriser le type de thérapie de Pinel, juridiction provinciale, qui tend à donner des traitements qui incluent des sorties à l'extérieur.

C'est sans doute ce que voulait dire, partiellement, le directeur du Centre médical du pénitencier, le Dr Pierre Déom, quand il affirmait, la semaine dernière, à Radio-Canada, que Pinel n'était pas une institution à sécurité maximum, mais moyenne.

Par contre, le Dr Déom a soutenu, au cours de cette entrevue à la Société d'Etat, qu'il était fort insatisfait des résultats obtenus à la suite du traitement fourni par Pinel dans une quarantaine de cas de détenus malades transférés à Pinel. En outre, le Dr Déom affirme que les coûts des traitements , à Pinel, sont injustement élevés.

L'entrevue du Dr Déom à Radio-Canada confirme, de fait, des rumeurs bien fondées, semble-t-il, qui courent dans les milieux pénitentiaires à l'effet que le directeur du Centre médical est l'un des plus farouches adversaires d'une collaboration avec Pinel.

En fait, le Dr Déom, dit-on, a déjà clairement fait savoir à qui de droit que, selon lui, la seule solution valable, pour le pénitencier Saint-Vincent-de- Paul, consiste en la construction d'un petit hôpital psychiatrique, sous juridiction fédérale.

Selon les mêmes sources, le Dr Déom n'éprouve aucun scrupule à dénigrer, auprès du ministère du Solliciteur général, la qualité des soins donnés dans les hôpitaux sous juridiction québécoise, de même que la qualité de l'administration et le climat social: grèves dans les services publics notamment.

Le juge établit 20 questions suggérant la culpabilité de l'agent Samson

par Robert Lévesque

Après sept heures de délibérations, hier, les douze jurés qui doivent se prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de l'ex-agent de la GRC Robert Samson, accusé d'avoir déposé une bombe derrière le domicile du président de Steinberg, n'en étaient pas encore arrivés à une décision.

Le juge Peter V. Shorteno, vers dix-huit heures, leur a demandé de se retirer dans un hôtel de la métropole, où ils sont gardés in communicado, et ils doivent revenir au Palais de justice ce matin pour continuer leurs délibérations.

Ces douze citoyens, trois femmes et neuf hommes, ont écouté, hier matin, l'adresse du juge Shorteno qui a duré une heure trente minutes. Cette adresse, qui de l'avis de tous les observateurs a constitué une véritable charge contre l'accusé, a permis au juge d'élaborer une vingtaine de questions que les jurés, selon lui, doivent se poser. Toutes ces questions mettent sérieusement en doute la crédibilité de Samson. Voici les principales:

— Si Samson agissait pour la GRC, cette nuit-là, pourquoi n'a-t-il pas avisé un confrère ou un supérieur après avoir reçu ce mystérieux appel l'invitant à un rendez-vous en pleine nuit à Ville Mont-Royal?

— Pourquoi n'a-t-il pas vérifié auprès d'Henri Lemire, dont il connaissait le numéro de téléphone, si effectivement ce dernier avait donné à quelqu'un son numéro de téléphone privé?

— Pourquoi a-t-il demandé à son taxi de le laisser à deux rues du coin Lazard-Kenilworth où il avait soi-disant rendez-vous?

— Pourquoi a-t-il mis ses gants? Quel mal y aurait-il eu pour lui s'il avait laissé ses empreintes, puisqu'il était un agent en fonction?

— Pourquoi n'a-t-il pas averti tout de suite les Dobrin après l'explosion, et pourquoi n'a-t-il pas demandé à cet endroit les premiers soins?

— Mutilé comme il l'était, comment a-t-il pu quitter les lieux et chercher un taxi, puis donner l'adresse de sa mère à Verdun?

— Pourquoi n'a-t-il pas demandé à ce chauffeur de le conduire à l'hôpital? Pourquoi personne, chez sa mère, n'a appelé une ambulance ou la police?

— Pourquoi a-t-on réveillé son ami Fernand Barré, à Brossard, pour qu'il vienne le chercher et l'amener à l'hôpital?

— Pourquoi Samson n'a-t-il pas donné sa version actuelle des événements à la police ou à ses supérieurs, dès son réveil à l'hôpital?

DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Recherche sur
les fantaisies sexuelles féminines

- Votre participation — *entrevue questionnaire*
- Quand — *selon votre disponibilité*
- Critères — *Femmes de 20 à 40 ans*
  Cohabitation avec un homme depuis 1 an
  Ne pas avoir suivi thérapie sexuelle.

Québec; jour 656-3202 soir 623-4721 — **Denyse Turcotte**

Montréal: jour: 522-5133 — **Marcel Couture**

Pour communiquez avec vous où que vous soyez

PRÉNOM.....
NO TÉL:.....
VILLE .....**PROVINCE**.....

PSST
PEUGEOT
604
GAZOLINE OU DIESEL DU NOUVEAU AVEC LA 1976
BIARRITZ AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10.825 Racette 323-1900

Guy

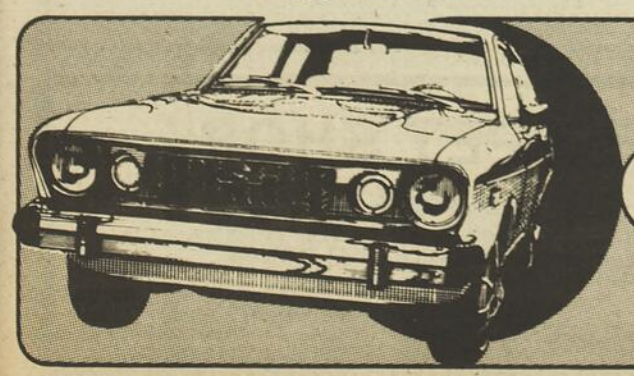

de l'économie en première classe: la B210

DATSUN

disponible: GARANTIE 5 ans/50,000 milles

B 210S 1976 A PARTIR DE: **$3,065.**

Aussi en inventaire:
B 210 De Luxe 2 et 4 portes

bellemare datsun ltée
10305 rue Papineau ANGLE FLEURY
382-2780

la chronique du québec

par Jacques Guay

Après huit jours de conflit

Les médecins refusent une trêve

VAL D'OR

L'hôpital St-Sauveur est maintenant à moitié vide, les médecins ont refusé une trêve que leur avait demandée le député libéral, Roger Houde, et les représentants du conseil d'administration ont accepté, à regret, de se rendre à Québec jeudi prochain pour rencontrer le sous-ministre à l'agrément des Affaires sociales, Fernand Hould.

"Nous aurions préféré que les fonctionnaires viennent à Val d'Or. Cela va encore crever notre budget de quelque $1,500 et nous ne pourrons amener tout notre monde", a déclaré, au JOUR, le directeur-général Réginald Grenier. Quant au porte-parole des médecins, le Dr Marc Couturier, il a annoncé que des représentants des médecins accompagneront ceux du conseil d'administration jeudi. "Pour s'assurer, a-t-il souligné, que nos demandes soient bien expliquées et qu'on fournisse vraiment à l'institution un budget lui permettant de maintenir les services nécessaires".

La présence du ministre?

Aucune rencontre n'est prévue pour le moment avec le ministre Claude Forget, ce dernier, semble-t-il, demeurant convaincu que c'est un problème qui doit être réglé au niveau des fonctionnaires. Le député Houde croit, cependant, qu'il lui sera possible de ménager une entrevue avec le ministre.

Revenu de voyage le député Houde, qui a rencontré des médecins samedi, de même d'ailleurs que le député péquiste Robert Burns, de passage dans la région, a tenu à le faire, s'est dit peiné de ce que le conflit ait éclaté en son absence. "On avait pourtant promis qu'on ne ferait rien sans m'en parler", affirme-t-il.

Des chiffres mystérieux

Le député, qui s'est fait élire en octobre 1973 en promettant plus de médecins, s'est dit prêt à se faire le défenseur de toute demande du conseil d'administration, le seul interlocuteur autorisé, et il conseille aux médecins et aux administrateurs de se mettre d'accord sur un certain nombre de points.

M. Houde ne comprend pas, par ailleurs, la série de chiffres cités vendredi par M. Forget en Chambre et qui ne correspond pas à la réalité. Il croit que le ministre est resté avec une idée de l'hôpital qu'il se serait faite en 1971-1972 alors qu'il était fonctionnaire au ministère. Ou qu'il a été mal informé. De toute manière selon le député le ministère des Affaires sociales devra reconnaître que l'hôpital a une vocation toute autre que celle qu'on lui prête au ministère. "Les technocrates, déclare-t-il, devront le réaliser".

Calmer les esprits

Enfin s'il a demandé une trêve aux médecins, c'est, précise-t-il, pour calmer les esprits et permettre de revendiquer dans le calme.

Mais le Dr Couturier souligne que les médecins ont décidé de ne plus assurer que les soins d'urgence parce que l'hôpital est incapable, selon eux, de leur fournir les services nécessaires depuis que le conseil d'administration a décidé d'effectuer certaines coupures budgétaires. Enfin le Dr Couturier ajoute que les médecins ont également refusé la trêve pour éviter que "ça traîne encore des semaines".

Il n'y avait plus, hier, après huit jours de conflit, que 64 lits d'occupés sur 115, dont 10 par des nourrissons. Enfin, c'est avec un certain humour qu'on constate que la rencontre de jeudi prochain avec le ministère aura lieu un...premier avril.

ST-AUGUSTIN

Feue l'aluminerie

Après Rhéal Bercier de La Presse qui citait, l'autre semaine Jean Cournoyer, pour affirmer qu'il n'était plus question d'accorder un tarif préférentiel d'électricité à la National South Wire, c'était, récemment au tour du chroniqueur Jacques Plante du poste de Québec de Radio-Canada de sonner le glas de l'aluminerie dans la région de Québec.

Cette fois c'est tout simplement l'électricité elle-même qui fait défaut. Les réserves de l'Hydro-Québec ne pourront assurer au projet les 500 mégawatts nécessaires. Par ailleurs Plante a rappelé que l'Alcan, qui possède ses propres centrales hydro-électriques, dispose de $600 millions pour moderniser ses installations et de $400 autres millions pour ériger une aluminerie près de Bagotville. Elle n'attend que certaines dispositions aux lois fédérales des impôts pour investir. Ce sont les petits canards qui vont être heureux, ils n'auront pas à barboter dans le petit étang artificiel que le ministre St-Pierre leur avait promis à l'ombre des cheminées.

RIVIERE-BLEUE

Mgr Bienvenue interviendra-t-il?

Déterrant une ancienne procédure de "common law", prévue par la loi de l'instruction publique selon laquelle certains citoyens éminents, évêques ou ministres par exemple, peuvent agir comme "visiteurs" pour arbiter des conflits

Et si Me Bienvenue était évêque, interviendrait-il?

scolaires, le conseil municipal de Rivière-Bleue a demandé au ministre de l'Education, Me Jean Bienvenue, de trancher un conflit concernant la localisation d'une polyvalente.

Selon un communiqué remis aux journaux vendredi dernier, à la suite de pressions exercées à l'automne par le ministre des Finances, Raymond Garneau, lors de son bref passage à l'Education, la régionale du Grand-Portage aurait décidé, le 18 mars, de ne plus construire à Rivière-Bleue, mais à Sully. Les deux villages sont situés à une quarantaine de milles au sud-ouest de Rivière-du-Loup, près du lac Pohenegamook.

Procédures judiciaires

S'affirmant lésé, entre autres à cause de sommes investies dans l'installation de certaines infrastructures pour le bâtiment projeté, le conseil municipal a donc décidé de faire parvenir "une requête judiciaire" à Me Bienvenue pour qu'il intervienne en qualité de "visiteur" suivant l'article 20 de la loi de l'instruction publique. Une injonction doit également être prise contre la régionale parce qu'elle "aurait agi sous l'influence d'un tiers, le ministre Garneau".

Au bureau de Me Bienvenue, son chef de cabinet, Serge Raymond, n'avait entendu parler de rien hier.

cartes d'affaires

697-8722

Paul-Emile Faucher,

notaire

225, boul. Hymus
Pointe-Claire

À tous nos lecteurs,

Encourager les professionnels qui n'hésitent pas à utiliser les pages du Jour sur le plan publicitaire et leur accorder votre appui, c'est voter pour un Québec économiquement plus fort.

ARMAND R. BASTIEN et ASS.

A.R. Bastien
Y. R. Bastien

OPTOMÉTRISTES

VERRES DE CONTACT — STRABISME
VISION SOUS NORMALE — DYSLEXIE

7670, rue Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

LES AFFICHES POPULAIRES

sérigraphie

graphisme enseignes
affiches publicitaires
photo

5059 St-Denis, Montréal 844-1459

YVES POITRAS

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS

7190, boul. St-Michel
MONTRÉAL 376-1280

PIERRE LANGEVIN

AVOCAT

255, St-Jacques, Montréal	845-6126
6269, Maurice Duplessis, Montréal-Nord	326-2722
426, Dollard, Ville Lasalle	364-1912
3266 est, rue Ontario Montréal	526-5935

BÉLANGER & BÉLANGER

AVOCATS

5835, boul. Léger
suite 300

MONTRÉAL-NORD 323-9000

"PET SHOP"

LE BONHOMME DE LAFONTAINE
Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN

292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

les consommateurs

par
Louis
Fournier

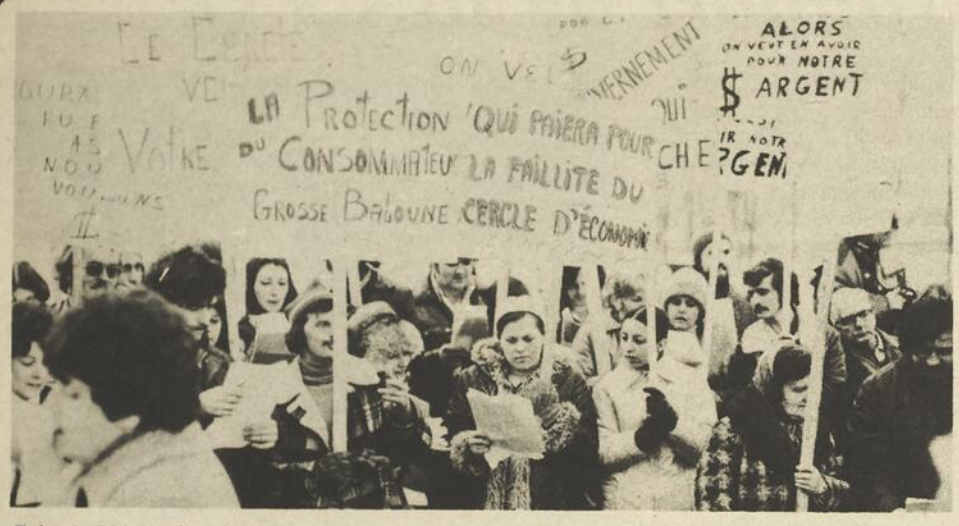

Près de 300 "ménagères" en colère ont manifesté devant l'Assemblée nationale (et même à l'intérieur), la semaine dernière, pour rappeler au gouvernement Bourassa ses responsabilités dans la faillite du Cercle d'économie de la future ménagère.

La faillite de la Future ménagère: que fera Bourassa?

Le premier ministre Bourassa a reçu, ces jours-ci, une pétition de quelque 5,200 noms réclamant son intervention personnelle dans le dossier de la faillite scandaleuse du **Cercle d'économie de la future ménagère,** où 19,000 jeunes femmes ont "flambé" plus de $ 3 millions.

La Future ménagère, qui a sombré en faillite le 12 novembre 1974, vendait des trousseaux en vertu d'un plan de "mise de côté".

Les consommatrices échaudées réclament de M. Bourassa trois choses: d'abord, que le gouvernement du Québec **(ministère du Revenu)** retire sa réclamation au syndic pour les taxes impayées de la compagnie en faillite; ensuite, que le gouvernement paie tous les frais de cette faillite et, enfin, qu'il rembourse les consommatrices lésées qui auront réclamé leur dû au syndic.

Des blâmes

La pétition remise au chef libéral rappelle que le ministère du Revenu du Québec fait preuve, depuis 1966, d'une "négligence constante", en laissant s'accumuler ses réclamations pour taxes impayées jusqu'à un montant tel qu'il a "provoqué et rendu inévitable" la faillite d'une compagnie dont il connaissait, pourtant, l'état financier précaire.

A propos de l'**Office de la protection du consommateur,** on n'est guère plus tendre. On rappelle qu'il a "cautionné" la Future ménagère de diverses façons. Il n'a pas fait d'enquête avant d'émettre le permis de vendeur itinérant. Il a toléré l'usage de contrats illégaux. Il n'a pas forcé la compagnie à mettre l'argent des consommatrices dans un compte en fiducie et, enfin, il n'a poursuivi les administrateurs qu'après la faillite.

L'ACEF

Tout au long de leur bataille, les consommatrices ont été aidées par les coopératives d'économie familiale.

Les ACEF signalent d'ailleurs qu'une bonne dizaine de petites entreprises semblables à la Future ménagère continuent d'écumer dans ce secteur — l'une d'entre elles vient d'ailleurs de faire faillite! Aucune de ces compagnies, précise-t-on, ne déposent les épargnes de leurs clients dans un compte en fiducie.

Conclusion: "L'impuissance de l'Etat québécois à assurer une véritable protection du consommateur fait que 19,000 électrices auront compris, un peu plus, où se trouvent leurs véritables protecteurs"...

Une nouvelle loi et $2.3 millions

C'est aujourd'hui (enfin!) que sera déposé à l'Assemblée nationale le fameux projet de loi qui doit réformer sérieusement la loi 45 sur la protection du consommateur, pleine de trous, adoptée en 1971. **Le ministre des Consommateurs, Mme Lise Bacon,** donne une conférence de presse cet après-midi à ce sujet.

D'autre part, les crédits budgétaires déposés par le ministre des Finances, la semaine dernière, indiquent que le mince budget de l'**Office de la protection du consommateur** augmentera de $800,000 pour s'élever à $ **2.3 millions.** Ce qui n'est pas les gros chars, évidemment.

L'art de se plaindre à la Régie du Gaz...

Le **Regroupement pour le droit au gaz,** créé par une trentaine d'organismes populaires de Montréal, dirige son tir, bien sûr, sur la compagnie **Gaz Métropolitain,** qui a haussé radicalement ses prix, mais aussi sur la **Régie québécoise du gaz et de l'électricité,** qui a approuvé la dernière hausse de tarif.

Le regroupement met à la disposition des usagers une lettre type de protestation, préparée avec la collaboration d'avocats de l'**Aide juridique.** À titre de service à ses lecteurs, LE JOUR reproduit ci-dessous cette lettre. On peut s'en procurer des copies en communiquant aux numéros suivants: **937-9723** (Petite Bourgogne), **274-4030** (Saint-Louis) et **524-3039** (IPIC).

Montréal, le... **1976**

Régie du gaz et de l'électricité,
2100 rue Drummond,
Montréal 107, Québec

RE: Gaz Métropolitain Inc.
et
no. de compte de gaz:

Messieurs,

Je demande que la Régie exerce son pouvoir de contrôle et de surveillance pour l'étude de mon cas. Je désire me plaindre de la facturation et de la lecture qui est faite de mon compteur. En outre, je conteste la somme inscrite. Je demande que, pour le temps de cet appel, toute menace éventuelle d'interruption de mon service de gaz soit suspendue.

Étant donné le manque de clarté en ce qui concerne la méthode de facturation, je ne puis me permettre de payer les montants réclamés sans en connaître les justifications.

Je conteste d'autre part les augmentations de 1975, particulièrement celle du 8 décembre 1975 qui survient après la mise en vigueur de la loi fédérale C-73 donnant naissance à la commission de contrôle ***des prix*** *et des salaires, connue sous le nom populaire de Commission Pépin. De plus, la Régie a permis cette augmentation à une période de l'année où la consommation est la plus forte, ce qui permet à une grosse compagnie d'exploiter la population. À cause de cette situation, des milliers de familles voient leurs budgets bouleversés, les mettant ainsi dans l'impossibilité de faire face à ces hausses.*

Je vous demande d'exercer les pouvoirs qui vous sont conférés par la loi en annulant ou en modifiant les dernières hausses que vous avez permises, en 1975, pour corriger cette situation inacceptable.

Je réitère donc la demande précitée, plus particulièrement en ce qui concerne:

a) la suspension des délais pour le paiement de la facture jusqu'à ce que cette requête soit entendue, sans encourir d'intérêts;

b) la revision de mon compte de gaz.

Je vous remercie à l'avance de l'attention toute particulière que vous porterez à cette demande.

Je, soussigné

C.C. à Gaz Métropolitain.

cartes d'affaires

ROBERT BASTIEN
AVOCAT
290, boulevard Richelieu
BELOEIL (514) 467-5849

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

LUC FORGET MICHEL MASSE
SEXOLOGUES
35 nord, St-Charles Borromée
JOLIETTE (514) 759-0420
(Ligne directe de Montréal) 588-5317

Tél.: 382-2080
BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés
10,800, rue Lajeunesse, Montréal

CLAUDE LECLAIR, MD.
Marieville

Pour avoir défié des injonctions

Lourdes amendes pour les syndiqués d'Heatex

(R.L.) Le juge Alphonse Barbeau a imposé, hier, des amendes totalisant $30,000 au syndicat des travailleurs de la Fabrication métallique (CSN), et des amendes individuelles totalisant $5,450 à treize des syndiqués de la compagnie Heatex. Le syndicat et ses treize membres étaient poursuivis en cour supérieure pour avoir défier une injonction en décembre et en février derniers.

Le 11 septembre 75, une grève légale était déclenchée à cette entreprise de Ville Lasalle. Trois cents travailleurs quittaient le travail. En novembre, la compagnie Heatex obtenait une injonction provisoire du juge Archambault qui interdisait tout accès aux édifices et tout piquetage par plus de quatre piqueteurs par entrée.

Maintenue en vigueur par plusieurs ordonnances, l'injonction se poursuit jusqu'à ce que le juge Martel la rende interlocutoire le 19 décembre 75. Devant le juge Barbeau, saisi par Heatex de ces ''désobéissances'' par lesquelles les syndiqués ont défié l'injonction, les syndiqués ont admis n'avoir pas respecté cette ordonnance de la cour.

Précisant que ''toute liberté ne peut s'exercer que dans les cadres de la loi'', le juge Barbeau a rappelé aux intimés que ''même une grève légale ne saurait justifier un piquetage illégal'' et qu'un ''piquetage même paisible, accessoire à une grève illégale, exercé à l'encontre des dispositions de la loi, deviendrait lui-même illégal''.

Les travailleurs ainsi condamnés à l'amende sont: Robert Cayer, Georges Norris, Réal Leduc, William MacLean, Jean-Paul Labonté, Yvon Gauthier, Maurice Sénécal, Richard Heppel, Louis-Marie Laramée, Jean-Claude Long, Yvan Provost, André Poliquin et Réal Gauthier.

Et puisque ''l'initiative des membres d'un syndicat entraîne la responsabilité de celui-ci'' le juge Barbeau condamne le syndicat des travailleurs de la Fabrication métallique (CSN) à une amende globale de $30,000.

La Fédération des policiers municipaux

Un accueil froid au rapport de la CPQ

par Robert Lévesque

La Fédération des policiers du Québec, qui regroupe environ 9,000 policiers municipaux, a accusé, hier, la Commission de Police du Québec de s'ingérer dans les relations de travail des policiers syndiqués avec leurs employeurs et de venir à l'encontre, sous le couvert de bonnes intentions, de l'esprit fondamental que représentent les négociations policiers-municipalités.

C'est en réagissant à la publication du rapport de la Commission de Police sur le service policier de Ville de Laval, lors d'une conférence de presse hier midi, que la Fédération a fait connaître ses vues sur cette question. Selon M. Guy Marcil, directeur exécutif, le rapport de la CPQ sur Laval s'attaque beaucoup plus aux relations de travail, vise essentiellement le syndicat et évite de blâmer les autorités municipales.

(photo A. Désilets)

Les policiers des municipalités: le rapport de la CPQQ est une ingérence

C'est la recommandation 41 de ce rapport qui a fait bondir la Fédération, de même que la Fraternité des policiers de Laval qui avait elle-même demandé à la CPQ d'enquêter à Laval le 14 avril 75. Cette recommandation stipule que les autorités municipales de Laval devraient recourir au commissaire-enquêteur du ministère du Travail afin de décider si une personne du service de police, syndiquée, est salariée ou membre d'une association, ou si elle est comprise dans l'unité de négociation.

Rappelant que la CPQ avait déjà fait des recommandations semblables dans des rapports sur les services de police de Sorel et de Tracy, M. Guy Marcil a déclaré qu'une telle pratique violerait des droits fondamentaux acquis dans le Code du travail. Dans le cas où le gouvernement adopterait une telle recommandation, M. Marcil a laissé entendre que les policiers municipaux du Québec se réuniraient dans le but de radicaliser leur action.

Pour lui, le rapport de la CPQ, avec lequel la Fédération est d'accord sur un grand nombre de points, par ailleurs, remet en question, par cette recommandation 41, la raison fondamentale de leur droit d'association ou d'accréditation.

M. Marcil a aussi déclaré qu'une autre recommandation de la CPQ, celle visant à réduire à un le nombre de policiers dans les autos-patrouilles, ne serait jamais accepté par ses membres.

La Fédération a rendu publique, à cette conférence de presse, une lettre que M. Marcil a fait parvenir au Solliciteur général Fernand Lalonde et dans laquelle il expose ces critiques. Cette lettre a pour but de demander une entrevue avec le ministre pour clarifier la situation.

Le Monde à bicyclette dira toute la vérité sur l'auto!

Le groupe Le Monde à bicyclette, qui fêtera bientôt sa première année d'existence à inauguré hier, à Montréal, sa ''Semaine de la vérité'' sur l'automobile. Cette semaine se traduit principalement par une campagne d'affiches populaires qui seront collées un peu partout et par la comparution du groupe ce matin, dans la métropole, devant le Conseil de la radio-télévision canadienne. Le Monde à bicyclette demande au CRTC qu'il interdise, comme dans le cas de la cigarette, toutes les annonces publicitaires d'automobiles à la radio et à la télévision. En retour, il exige que, dans l'intérêt public, les groupes de défense de l'environnement et les ministères concernés reçoivent le temps d'antenne nécessaire pour proposer une option différente de celle de la ''nuisance automobile''. Le mémoire du Monde à bicyclette au CRTC est appuyé, entre autres, par l'Association pour la protection des... automobilistes! Pour renseignements: 277-5714.

Les cartes d'assurance-maladie

Un compromis sur les systèmes d'inscription

(LE JOUR) — Afin d'assurer une transition harmonieuse et aussi peu onéreuse que possible entre l'ancien système d'inscription et le nouveau, la Régie de l'assurance-maladie a décidé de maintenir le nom du mari à côté du nom de sa conjointe sur la carte de cette dernière.

C'est la réponse que la Régie a donné aux reproches que lui adressait le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF).

''Vous n'ignorez pas que le système d'inscription utilisé jusqu'à maintenant par la Régie, c'est-à-dire depuis plus de cinq ans, avait comme base le numéro d'assurance sociale du chef de famille, que ce soit l'homme ou la femme, et que ce même numéro était attribué au conjoint et aux enfants de moins de dix-huit ans'' écrit M. Serge de La Rochelle, en réponse au RAIF.

''Bien que le nouveau système soit fondé sur le bénéficiaire individuel, il est essentiel à ce moment-ci, pour la Régie de garder, au moins de façon informatique, un lien entre les membres d'une même unité familiale''.

Saguenay et Matapédia

Débrayage à l'Hydro

Les employés syndiqués de l'Hydro-Québec des régions de la Matépédia et du Saguenay ont quitté le travail hier, toute la journée, de manière à protester contre l'état actuel des négociations avec la direction de cette entreprise de l'État.

Depuis le débrayage général du 22 mars, les employés de l'Hydro de la Matépédia, de Manicouagan, des Laurentides, de l'Abitibi, de la Mauricie, du Richelieu, du Saguenay et de Montmorency ont tour à tour quitté le travail assurant cependant les services essentiels.

CECO: jugement jeudi prochain

OTTAWA PC — C'est jeudi prochain que la Cour suprême du Canada rendra son jugement sur la constitutionnalité de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

La cause de Nicola Di Iorio et Gérard Fontaine, qui en appellent d'une condamnation d'outrage au tribunal imposée suite à leur refus de témoigner devant la CECO, figure sur la liste des décisions que doit rendre jeudi le plus haut tribunal du pays.

C'est le 20 décembre dernier que les neuf juges de la Cour suprême prenaient en délibéré la cause Fontaine-Di Iorio après que le procureur des appelants, M. Léo-René Maranda, appuyé par le ministère fédéral de la Justice, eut contesté la constitutionnalité de la législation québécoise créant la CECO, soutenant que la province avait outrepassé sa juridiction en s'immisçant dans le domaine criminel, réservé au gouvernement fédéral en vertu de la Constitution.

De son côté, le gouvernement québécois, soutenu par des producteurs généraux des provinces d'Ontario, de Colombie-Britannique, d'Alberta et du Nouveau-Brunswick, a tenté de démontrer qu'en vertu de leur pouvoir d'administrer la justice, les provinces ont le droit de nommer des commissions d'enquête investies des pouvoirs de contraindre quiconque à témoigner.

Par ailleurs, à la fin de février dernier, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi, actuellement à l'étude aux Communes, visant à permettre aux autorités provinciales de créer des commissions d'enquête sur la criminalité, mais avec des pouvoirs limités.

Ainsi, le projet de loi fédéral réserve à la Cour supérieure le pouvoir de citer ou de punir des témoins pour outrage au tribunal dans les cas de refus de témoigner.

La décision de la Cour suprême aura des répercussions importantes par ailleurs sur le sort de Vincenzo Cotroni, qui conteste aussi la constitutionnalité de la CECO et qui a réussi jusqu'ici à se soustraire à tout témoignage devant les commissaires Dutil, Cordeau et Dionne.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

PSST
PEUGEOT
504
GAZOLINE
OU
DIESEL
DU NOUVEAU
AVEC LA 1976
BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10.825 Racette 323-1900

Anbar-Chambly: il n'y a plus de compromis possible

par Alain Duhamel

Il n'est plus question pour les 11 cadres congédiés de l'institut Anbar, à Chambly, de réintégrer ce centre pour déficients mentaux tant et aussi longtemps que le réseau Anbar l'administrera.

De même, pour les employés syndiqués, qui demandent la mise en tutelle de l'institution depuis plusieurs mois, il n'est plus question de compromettre cette revendication en tentant de nouvelles démarches auprès de l'administration pour en venir à un accord.

''Aucun compromis n'est possible'', déclare Richard Lavallée, éducateur et porte-parole du syndicat. ''Déjà deux fois, à la demande du ministère des Affaires sociales, nous avons suspendu notre demande de mise en tutelle. Cette fois, le ministre Forget doit intervenir''.

Madame Maria Grossman, au nom des cadres congédiés la semaine dernière a montré la même fermeté à l'égard de cette institution où il était devenu, selon les cadres, de plus en plus difficile d'administrer convenablement des programmes de réadaptation. ''Quand nous sommes retournés chercher nos effets, nous avons constaté que des enfants avaient été battus''. Lorsque l'équipe des cadres congédiés y travaillait, il était interdit de lever la main sur un enfant, pour quelque raison que ce soit.

Rappelons que l'institut Anbar-Chambly, dénoncé plusieurs fois par ses propres employés, congédiait la semaine dernière 11 cadres à la suite d'un différend de travail. Les cadres, après avoir assuré les services essentiels pendant un débrayage des employés syndiqués, reliés au front commun du secteur public, s'étaient informés de la rémunération supplémentaire à laquelle ils croyaient avoir droit. Cette démarche leur vallut le congédiement immédiat.

Les employés syndiqués avaient amorcé un mouvement de grève en appui aux cadres. Une injonction, obtenue vendredi dernier, les force à reprendre le travail. Toutefois, le syndicat se propose de ne plus respecter cette injonction, après le 2 avril, s'il n'a obtenu une réponse favorable du ministère des Affaires sociales à sa requête.

Depuis sa création en septembre 1970, l'institut Anbar de Chambly semble avoir de nombreuses difficultés avec son personnel. Un relevé produit par le syndicat démontre qu'il y a eu six adjoints au personnel, 12 directeurs pédagogiques, quatre maîtresses de maison, 12 cadres intermédiaires ou assistants au directeur, huit chefs aux cuisines, sept infirmières de jour, sept réceptionnistes et cinq directrices d'étage.

Aux yeux des cadres congédiés, il ne fait pas de doute que l'institut Anbar s'est servi du débrayage des employés syndiqués pour tenter un coup de force et retourner à ses méthodes d'autrefois.

Dorea ferme ses portes

(LE JOUR) — Invoquant les débrayages de ses employés syndiqués, l'institut Dorea, de Franklin Centre, a décidé de retourner dans leur foyer la plupart des enfants dont il a la charge.

Le directeur général, M. Arthur Robillard, a indiqué que les débrayages et le refus du syndicat d'assurer les services essentiels ''ne lui permettent pas d'assurer le bien-être, la santé et la sécurité des bénéficiaires, ni même d'assurer les services essentiels négociés''.

Le personnel de cadre s'occupera des enfants qu'il est impossible de retourner dans leur foyer.

Selon le président de l'Union des conseils de comtés

Le bill 12 est dangereux pour l'économie municipale

par Maurice Giroux
collaboration spéciale

Le président de l'Union des conseils de comtés du Québec, M. Jean-Marie Moreau, estime que le projet de loi no 12 sur *l'aménagement du territoire municipal* est aussi centralisateur et aussi dangereux pour l'économie municipale que l'avant-projet de loi-cadre sur l'urbanisme qui avait fait long feu par suite de l'opposition des milieux municipaux il y a déjà deux ans.

On sait que l'Union des conseils de comtés, qu'avait menacé de disparition l'ex-ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, voudrait une formule d'aménagement du territoire qui donnerait aux conseils de comtés un rôle primordial. Les cités et villes devraient alors se joindre à cet organisme qui regroupe déjà les municipalités rurales.

Or le projet de loi 12, affirme M. Moreau, vise à créer un quatrième palier de gouvernement entre Québec et les municipalités, en mettant sur pied des ''conseils d'agglomérations'' pour l'aménagement du territoire municipal.

Aux yeux de M. Moreau, qui est également préfet du comté de Verchères et maire de la municipalité de Verchères, ce nouveau conseil d'agglomérations créé par le ministre des Affaires municipales et pouvant être dissout par lui, non seulement menace l'existence des conseils de comtés mais encore menace l'économie municipale.

''Les pouvoirs qui sont conférés au ministre des Affaires municipales dans le projet de loi sont quasi absolus, déclare M. Moreau, et le projet de loi s'inscrit dans la lignée des lois centralisatrices que nous connaissons au Québec depuis 1960'', ajoute-t-il.

L'Union des conseils de comtés, dont le dernier congrès d'automne préconisait un renforcement de ses pouvoirs en matière d'aménagement, doit faire connaître officiellement sa position d'ici la fin de la semaine prochaine. Elle entend participer aux travaux de la commission parlementaire qui doit être convoquée pour étudier le projet de loi 12.

monde

La gauche accumule les gains au Liban

Les miliciens de gauche se sont emparés hier de positions situées à moins de 500 mètres du quartier général des phalanges, se promettant de le raser et de contenir la population chrétienne de Beyrouth dans son enclave traditionnelle. D'après la police, il y a eu au minimum 200 morts dans la journée, ce qui porte à environ 13,500 le nombre de morts depuis le début de la guerre civile, il y a onze mois.

BEYROUTH (AP) — Les forces islamo-progressistes avançaient victorieusement hier, à travers les défenses chrétiennes de Beyrouth et des autres villes du Liban alors que la Syrie relançait ses propositions de cessez-le-feu. On a annoncé officiellement que le leader palestinien Yasser Arafat avait accepté de tenter de persuader M. Kamal Joumblatt, chef de la gauche libanaise, d'accepter le plan syrien de trêve.

Un porte-parole palestinien a précisé que M. Arafat était rentré de nuit au Liban avec de nouvelles propositions syriennes. Il s'est entretenu pendant cinq heures, dimanche, à Damas, avec le président Hafez El Assad. Le porte-parole a refusé de détailler le plan syrien, se bornant à dire qu'il reprenait plusieurs propositions de la gauche libanaise, particulièrement la garantie que le président Soleiman Frangié démissionnera sans condition. M. Joumblatt a convoqué les dirigeants militaires de la gauche pour étudier ces propositions, a-t-on ajouté.

D'après les milieux proches de la gauche, M. Joumblatt serait prêt à accepter le cessez-le-feu lorsque ses forces auront conquis le port de Beyrouth et chassé les chrétiens d'une zone en ruine qu'ils contrôlent dans un quartier musulman de Beyrouth.

Les musulmans de gauche n'étaient pas loin, hier, d'atteindre cet objectif: ils ont conquis l'hôtel ''Hilton'' encore en construction et ont chassé les chrétiens de l'hôtel ''Normandy'' qui se trouve juste à côté. Ces gains réalisés durant la nuit de dimanche à lundi, permettent aux musulmans de contrôler toute la zone des grands hôtels, à l'ouest du port de Beyrouth. Un porte-parole de la police a, enfin, annoncé que la gauche musulmane avait encerclé tout le centre commercial et bancaire de Beyrouth et que les défenses chrétiennes s'effondraient rapidement.

(téléphoto: AP)

Un membre des forces islamo-progressistes devant les cadavres de deux phalangistes à l'hôtel ''Hilton'': une guerre-boucherie.

Une guerre sans prisonniers

BEYROUTH (AFP) — Une des caractéristiques de la guerre civile libanaise est, certainement, d'être l'un des rares conflits où, d'un côté comme de l'autre, on ne fait pas de prisonniers parmi les combattants pris les armes à la main.

Que ce soit chez les miliciens des partis conservateurs chrétiens où chez les combattants du front islamo-progressiste, soutenu par la résistance palestinienne, le sinistre mot d'ordre ''pas de quartier'' constitue une règle de conduite. Cet ordre de choses entre des ennemis qui, il y a moins d'un an, vivaient encore côte à côte, citoyens d'un même pays, a, sans nul doute, contribué à donner aux affrontements leur caractère d'âpreté parfois féroce, souvent atroce. Le combattant acculé, assiégé, — dans une maison de Beyrouth, dans une chambre d'hôtel ou derrière une position fortifiée — sait qu'il n'a rien à attendre: aucune pitié, aucun merci. Sans doute aussi, pense-t-il que son corps sera peut-être mutilé.

''Des prisonniers? Pourquoi faire?, il faut les nourrir, et, s'ils sont blessés, les soigner...'', répondait à quelques minutes d'un assaut, visiblement étonné de la question, un chef militaire au correspondant de l'AFP.

Exécutions sommaires, blessés achevés, mutilations — souvent sexuelles — des cadavres, profanations des dépouilles traînées par une jeep... le catalogue que pourraient dresser les témoins de cette guerre civile, — mais le dicton n'affirme-t-il pas que l'on ne se hait bien qu'entre frères? — sérait une véritable anthologie de l'horreur.

monde

Pour protester contre les expropriations

Les Arabes israéliens font la grève aujourd'hui

JERUSALEM (d'après Reuter) — Tous les secteurs de l'activité sont menacés d'être perturbés, aujourd'hui en Israël, par une grève générale de 24 heures des Arabes israéliens pour protester contre les expropriations foncières en Galilée.

La police est prête à toute éventualité. Elle a déclaré qu'elle traduira en justice quiconque sera soupçonné de forcer les Arabes à débrayer. L'appel à la grève émane des dirigeants arabes de gauche résolus à marquer l'opposition de ressortissants de leur souche à la réquisition par le gouvernement de 600 hectares de terres arabes en Galilée. La résolution s'inscrit dans le cadre d'un plan d'implantation de nouvelles industries en Galilée, qui est susceptible d'attirer davantage de Juifs dans la région.

Les dirigeants arabes de gauche estiment qu'elle entre plutôt dans le cadre d'un complot pour déloger les Arabes de Galilée.

La radio israélienne a dit avoir pris l'écoute de "nombre d'émissions radiophoniques en provenance de pays arabes voisins engageant la population arabe d'Israël à se mettre en grève".

L'un des fers de lance du mouvement de grève est le maire de Nazareth, M. Tawfuk Zayyad, membre du parti communiste "Rakah".

Les syndicats ainsi que bon nombre d'entreprises ont averti les travailleurs arabes que ceux qui ne se présenteraient pas à leur travail aujourd'hui seraient licenciés. Des 48 conseils régionaux arabes de Galilée, 35 ont voté contre la grève. Mais plusieurs centaines de jeunes Arabes ont déjà manifesté leur appui à l'appel au débrayage.

Dès hier, la plupart des écoles de l'Est de Jérusalem étaient fermées pour protester contre l'arrestation, dimanche, d'une cinquantaine de jeunes filles et de professeurs d'un lycée arabe accusés d'avoir organisé une manifestation illégale dans la foulée d'incidents opposant souvent de jeunes Arabes à des militaires israéliens en Cisjordanie. Les lycéennes et leurs professeurs ont été libérés après s'être vu infliger des amendes, mais leur arrestation a provoqué une levée de boucliers parmi les Arabes de l'est de Jérusalem. Des renforts de police y ont été envoyés pour prévenir des "désordres".

Où va le Front Commun?

FTQ

ceq

CSN

Une mise au point sur les négociations en cours entre le Gouvernement du Québec et le Front Commun intersyndical.
Une émission spéciale d'information où sont invités des représentants de tous les groupes intéressés.

Le mardi 30 mars à 21h30

Animateur: Bernard Derome
Reporters:
Pierre Maisonneuve à Montréal
Jeannine Morin à Montréal
Gilles Morin à Québec

A la télévision de Radio-Canada

bref monde

Camacho interpelé par la police

MADRID (AFP) — Trois des chefs de file de l'opposition démocratique espagnole, MM. Marcelino Camacho (commissions ouvrières),RaoulMorodo(secrétaire général du Parti socialiste populaire) et Antonio Garci Trevijano (indépendant) ont été conduits hier soir à la direction générale de la sécurité. Tous les trois avaient été interpellés par des policiers en civil peu après l'interdiction d'une conférence de presse convoquée pour annoncer la création de la "coordination démocratique" (regroupement des partis membres de la "junte démocratique" et de la "plate-forme de convergence démocratique"). Lors de leur interpellation ils se trouvaient devant l'immeuble du Paseo de la Castellana, où la conférence devait avoir lieu.

Réunion sur le "Concorde": pas de décision majeure

PARIS (AFP) — Aucune décision majeure n'a été prise par les ministres français et britannique chargés du "Concorde", qui se sont rencontrés hier à Paris pour faire le point sur le programme d'avions supersoniques construits par les deux pays. Faute d'avoir réussi une nouvelle fois à persuader la Grande-Bretagne de relancer la série de fabrication au-delà de seize appareils, la France a, néanmoins, obtenu que douze ans d'efforts n'aient pas été vains, et que, tant sur le plan industriel que sur le plan commercial, l'action soit poursuivie.

Etats-Unis: vers une zone de pêche de 200 milles

WASHINGTON (AP) — Le Sénat américain a adopté, hier, un projet de loi visant à instituer une zone de pêche protégée de 200 milles au large des côtes des Etats-Unis, à compter du 1er mars prochain. Aux termes de la nouvelle législation, adoptée à main levée, et qui doit encore être approuvée par la Chambre des représentants, les chalutiers américains bénéficieront d'une priorité pour pêcher dans cette zone, alors que les bateaux étrangers devront obtenir une autorisation de Washington.

"Patty" inculpée de 11 chefs d'accusations

LOS ANGELES (AP) — Patricia Hearst, déjà reconnue coupable de hold-up à main armée, il y a neuf jours, à San Francisco, a été officiellement inculpée, hier, de 11 chefs d'accusations; enlèvement, vol, attaque à main armée. Le début de la procédure judiciaire a été fixé au 14 avril, soit deux jours après la date prévue pour sa sentence consécutive au procès qu'elle vient de vivre à San Francisco.

La fille du magnat de la presse Randolph Hearst a comparu devant le juge sous la protection d'un verre à l'épreuve des balles. Elle avait été extraite dans la matinée de sa prison de Redwood City, près de San Francisco, et transportée à Los Angeles sous d'importantes mesures de sécurité.

Le "Watergate" fait deux victimes en Chine

PEKIN (AFP) — L'affaire du Watergate a fait deux victimes tardives en Chine populaire: un professeur d'université britannique et son épouse américaine qui ont dû quitter prématurément le pays de Mao Tsé-toung. M. Maurice Neyman, professeur d'anglais à l'université Nankai à Tientsin, au sud-est de Pékin, s'était mis en grève, l'espace d'une matinée, pendant la visite en février dernier de l'ancien président Richard Nixon.

Se déclarant marxiste-léniniste (maoiste), il tenait aussi, a-t-il confié à des amis étudiants, à marquer sa désapprobation de l'attitude chaleureuse observée par la Chine populaire à l'égard de l'ancien président des Etats-Unis.

Cette prise de position avait provoqué le mécontentement des autorités chinoises qui avaient immédiatement suspendu les cours de M. Neyman. Les deux parties — M. Neyman et l'université chinoise — se sont cependant mises d'accord pour mettre fin prématurément au contrat professionnel qui les liaient, sans qu'une expulsion formelle ne soit décidée. M. et Mme Neyman ont quitté Pékin il y a une quinzaine de jours pour Londres après un séjour de 19 mois en République populaire de Chine.

Nouveau gouvernement argentin

Sous le signe du professionnalisme

Des individus armés ont assassiné, hier, le chef des opérations de la police fédérale argentine, le commissaire de police Guillermo Pavon, et blessé son chauffeur.

Cet attentat, dont les auteurs seraient, selon la police, des guérilleros de gauche, est survenu quelques heures avant la cérémonie officielle marquant l'entrée en fonctions du nouveau président argentin, le général Jorge Videla. C'est aussi la première fois depuis la prise du pouvoir par les militaires, mercredi dernier, qu'un responsable de haut rang est victime d'un attentat.

BUENOS-AIRES (AFP, AP) — Bien qu'il soit encore trop tôt pour prévoir les options politiques et économiques du régime militaire argentin, la composition même du nouveau gouvernement du général Jorge Rafael Videla montre qu'il a été formé sous le signe du professionnalisme.

On constate d'abord un partage des responsabilités entre deux civils et six militaires. Partage également entre ces derniers. L'armée de terre détient les ministères de l'Intérieur et du Travail, deux postes clés en ce qui concerne l'ordre dans les rues et dans les entreprises. L'armée de l'air a reçu la Justice et la Défense. La marine est responsable des Affaires étrangères et du Bien-être social.

En donnant à la marine la responsabilité des Affaires étrangères, le gouvernement militaire a tenu, estiment les observateurs, à affirmer le rôle maritime prépondérant de l'Argentine dans l'Atlantique Sud qui, selon les spécialistes, est appelé à devenir une des données de la stratégie mondiale après que l'Angola ait basculé dans le camp progressiste.

Le ministre de l'Economie, M. Martinez de Hoz, ancien ministre dans le gouvernement du président Guido, en 1962, président d'une des principales acieries d'Argentine, du Conseil inter-américain pour le commerce et du Conseil du patronat argentin, est considéré comme un des meilleurs spécialistes en économie et finances. On lui prête l'intention de s'entourer, à tous les niveaux, de technocrates partisans d'une certaine forme de libéralisme économique limité néanmoins par la raison d'Etat.

Buts principaux

Enfin, à la lecture des premiers communiqués diffusés par la junte militaire, il semble bien que les buts principaux qu'elle va poursuivre seront:

- Lutte contre la guérilla et rétablissement de la sécurité intérieure, restauration du respect des lois et de la moralité publique.
- Réorganisation des relations entre le monde ouvrier et le patronat en mettant chaque secteur devant ses responsabilités.
- Mise en place d'un plan économique et financier qui rouvre les portes de l'Argentine à la coopération internationale avec le monde occidental chrétien ainsi que l'a précisé la proclamation initiale de la junte.

Portrait

Videla: un incorruptible

BUENOS-AIRES (AFP) — "Commander, c'est donner l'impulsion par l'exemple, au prix de quelque sacrifice que ce soit" a déclaré à ses troupes le général Jorge Rafael Videla en accédant, en août dernier, au commandement en chef de l'armée de terre. Pour ceux qui le connaissent, ces paroles le définissent tout entier. Tout au long de sa carrière militaire commencée à seize ans, il s'est montré un officier exigeant avec ses subordonnés, mais respectueux de leurs droits et payant toujours de sa personne.

Cette attitude qui lui a valu l'amitié et le respect de ses pairs, l'a amené peu à peu aux plus hautes charges militaires et sa désignation par la junte comme président de la République est apparue comme une chose naturelle.

Paradoxalement, c'est aussi le chef de file des non-interventionnistes, le plus farouche partisan du

Jorge R. Videla: commander c'est...
(téléphoto: AP)

professionnalisme de l'armée, qui se retrouve à la tête de l'État. Imposé à Mme Peron comme commandant en chef de l'armée par une fronde de généraux, en août dernier, le général Videla, malgré la pression des faucons, a défendu aussi longtemps qu'il l'a pu le régime constitutionnel.

Austère et catholique

Pour ce militaire de cinquante ans, père de six enfants, austère et catholique fervent, la corruption et le désordre ne sont pas tolérables et, pour en finir avec l'un et l'autre face à un gouvernement qui n'a pas entendu son message, il s'est décidé à franchir le Rubicon.

Fidèle à sa définition du commandement, sa décision prise il a assumé pleinement ses responsabilités en prenant la tête du mouvement.

Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTUDES DE 2e ET 3e CYCLES

ADMISSION

Session d'été 1976

Maîtrises

Éducation
Environnement (ès sciences)
Philosophie (ès arts)
Physique (ès sciences)
Psychologie (ès arts)

Doctorat

Philosophie

Session d'automne 1976

Maîtrises

Éducation
Environnement (ès sciences)
Lettres (ès arts)
Pâtes et papiers (ès sciences)
Philosophie (ès arts)
Physique (ès sciences)
Psychologie (ès arts)
Sciences de la santé (sport)
Théologie (ès arts)
Théologie

Doctorat

Philosophie

CONDITIONS D'ADMISSION

Maîtrises: Baccalauréat spécialisé ou l'équivalent.
Doctorats: Maîtrise dans la discipline ou l'équivalent.

DEMANDE D'ADMISSION DES MAINTENANT

Renseignements complémentaires disponibles:

Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Trois-Rivières est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

DEUX SPÉCIAUX EN FLEURS...

SPÉCIAL SERVICE
Mise au point (tune up) du printemps
$33.33 (valide sur tous les modèles 4 cylindres)
● 4 cylindres ● Bougies d'allumage ● Pointes ● HUILE ● Filtreur

TOYOTA '76
$3,099.00
TRANSPORT & PRÉPARATION EN SURPLUS

VENTE ● LOCATION ● SERVICE ● PIÈCES ●

Chomedey TOYOTA inc.
3665, boulevard St-Martin, Laval
687-2634
(entre l'autoroute et le boul. Labelle)

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

ARMOIRES DE CUISINE
BOIS MASSIF OU PLAQUÉ
Estimé gratuite dans un rayon de 50 milles
ARMOIRES MIRABEL
St-Joseph côté deux Montagnes
473-9110 273-5753

GRANDE MANIFESTATION

QUÉBÉCOIS!

NON À LA REINE

Aux Olympiques!

QUÉBÉCOISES QUÉBÉCOIS

L'URQO vous convoque

LE 2 AVRIL À 17:30 HEURES

Rassemblement au

CARRÉ VIGER

(coin St-Denis et Craig)

Apportez vos pancartes

Union pour le respect du Québec aux Olympiques

Tél: 326-8650

(Permis officiel de la Police de C.U.M.)

monde

Crise rhodésienne

Kaunda lance un appel à Londres

L'organisation "Amnesty International" a critiqué hier à Londres les violations des droits de l'homme en Rhodésie, en affirmant notamment que certains prisonniers politiques sont détenus sans jugement depuis plus de dix ans. Selon "Amnesty International", plus de sept cents personnes sont détenues sans jugement. Plusieurs leaders africains ont subi de tels emprisonnements de cette manière, notamment M. Joshua Nkomo, actuel chef de la fraction intérieure de l'A.N.C. et le révérend Ndabiningi Sithole, l'un des autres leaders de la plus importante organisation nationaliste noire rhodésienne.

Par ailleurs le président de Zambie, M. Kenneth Kaunda a demandé hier au gouvernement britannique d'arrêter les responsables du régime Smith et de dissoudre le parlement rhodésien.

LUSAKA (Reuter, AFP) — Une intervention militaire britannique en Rhodésie serait la meilleure solution à la crise dans la colonie rebelle, mais en attendant, les nationalistes noirs devraient se lancer dans la guérilla, a déclaré, hier, le président Kenneth Kaunda au cours d'une conférence de presse à Lusaka.

"C'est aux gens de l'intérieur de détruire les ponts, de dévisser les écrous des machines, de saboter les routes, de mettre du sable dans les rouages des moteurs et des allumettes et du phosphore dans les naseaux du bétail", s'est écrié le président zambien.

Le gouvernement britannique devrait intervenir militairement "ce qui sauverait des vies humaines et mettrait fin plus rapidement à la crise". Il lui faudra alors dissoudre le parlement rhodésien et arrêter les membres du gouvernement de la minorité blanche.

Un comité exécutif devrait ensuite être constitué sous la présidence britannique. Il représenterait tous les groupes raciaux, les ailes intérieure et extérieure de l'ANC (African National Congress), les maquisards du front et un groupe de Blancs sincères comme MM. Garfield Todd et Roy Welensky, anciens premiers ministres. Le conseil siégerait un an au moins pour préparer les élections au suffrage universel, a-t-il ajouté. M. Joshua Nkomo, président de l'aile intérieure de l'ANC, est arrivé hier soir à Lusaka pour des entretiens avec le président Kuanda, indique-t-on par ailleurs de source informée.

M. Kaunda s'est entretenu, la semaine dernière, de la question rhodésienne avec ses homologues du Botswana, sir Seretse Khama, du Mozambique, M. Samora Machel, et de Tanzanie, M. Julius Nyerere, en présence de M. Nkomo et de Mgr Abel Muzorewa, leader de "l'aile extérieure" de l'ANC.

Atmosphère à la détente en Italie

ROME (AFP) — L'atmosphère politique italienne s'est sensiblement détendue depuis la victoire, au congrès démocrate-chrétien, de l'aile réformatrice disposée au dialogue avec les communistes.

Vatican et Parti communiste ont tous deux jugé positive la réélection de M. Benigno Zaccagnini au poste de secrétaire général. Quant au Parti socialiste, un de ses leaders a même laissé entendre qu'un rapprochement avec "cette direction démocrate-chrétienne" n'était plus impossible à imaginer. La semaine qui s'ouvre devrait montrer si cette atmosphère de compréhension pourra aider les démocrates-chrétiens à surmonter leurs propres déchirements et à continuer à gouverner le pays jusqu'à la fin de la législature, en 1977. On parle en tout cas beaucoup moins d'élections anticipées, aujourd'hui, à Rome.

Mais la démocratie-chrétienne devra y mettre du sien. La cassure entre conservateurs et réformistes est profonde. Il faudrait du temps pour la réduire. Or la première épreuve du parti a commencé hier, avec la reprise du débat sur l'avortement devant le parlement. Si celui-ci n'arrive pas à modifier la loi avant la mi-avril, le référendum sera inévitable, en juin. Personne ne doute qu'il prendra le tour d'une consultation politique, comme ce fut le cas pour celui sur le divorce, perdu par la démocratie-chrétienne en 1972.

Médaille pour Pinochet

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le chef de l'État chilien, le général Augusto Pinochet, a déclaré hier à Santiago du Chili que les partis politiques continueront d'être interdits au Chili "aussi longtemps que ce sera nécessaire". Le général Pinochet a fait cette déclaration à l'occasion de l'inauguration de l'année académique de l'université catholique de Valparaiso, à 140 kilomètres au nord-ouest de la capitale chilienne. Il a en outre averti les universitaires qu'ils "sentiraient le poids de la loi" s'ils soutenaient des mouvements politiques clandestins.

(téléphoto: AP)

Augusto Pinochet: dictateur jusqu'au bout

Au cours de la cérémonie, le chef de l'Etat chilien s'est vu décerner la médaille d'or de "vertu et mérite".

1976: l'année du rat?

ROME (Reuter) — 1976 pourrait bien être l'année du rat pour beaucoup de pays en voie de développement qui voient leurs précieuses récoltes pillées par des armées de rongeurs.

Le parlement indien a appris récemment que la population des rats sur le sous-continent avoisinait les trois milliards 600 millions, soit à peu près six fois le chiffre de la population indienne. Les rongeurs ont dévasté au moins 2 pour cent et demi des récoltes céréalières. Les autorités ont dû lancer une campagne à l'échelle nationale pour essayer d'endiguer cette multitude destructrice qui ne cesse d'attaquer les récoltes. Au Pakistan, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a son siège à Rome, participe à un vaste programme de lutte contre l'invasion des rongeurs.

Les Etats de l'ouest et du centre de l'Afrique ont, eux aussi, fait appel à la FAO. Ils ont besoin d'au moins cinq millions de dollars pour combattre cette année le fléau des rats et d'autres parasites.

Depuis qu'a pris fin la sécheresse qui avait sévi pendant des années dans la région du Sahel, les rats se sont multipliés beaucoup plus rapidement dans la région du fleuve Sénégal, déclare le Dr Harlan Shuyler, un expert de la FAO de la lutte contre les parasites.

La lutte aux rats

Une invasion de rongeurs est un phénomène qui s'étend généralement sur la durée de une à quatre récoltes. Au Sénégal, où les quatre cinquièmes de la récolte de blé et 315,000 hectares ont été attaqués par les rats, plusieurs centaines de tonnes de pesticides sont utilisées pour combattre le fléau.

La destruction des récoltes par les rongeurs apporte cette année un obstacle de plus au problème déjà grave d'une production alimentaire insuffisante pour répondre au besoin de millions d'individus sous-alimentés dans le monde. On évalue à un demi-milliard environ le nombre de ceux qui souffrent d'une pénurie alimentaire dans l'ensemble des pays en voie de développement. Inutile de dire que la baisse de production, résultant de l'invasion des parasites, est une situation que peuvent difficilement se permettre ces pays, ajoute le Dr Shuyler.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'exercice du pouvoir

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

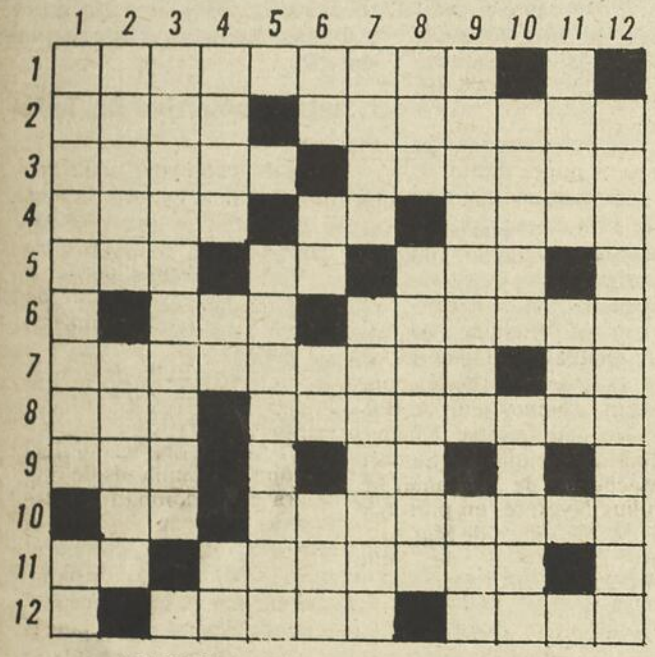

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Il occupe toute la largeur du lit
2—Soulève les jupes — Avancez, en arrière!
3—Bourassa a la sienne — Carbonate basique de plomb, appelé blanc d'argent
4—Très attaché à ses idées — A la fin d'une lettre — Sur un lit
5—Mesure agraire — Ici — Plante textile
6—Massue de gymnastique — Prendre fin
7—Beaucoup plus qu'un fait divers — Interjonction pour encourager
8—Négation — Roi d'un très petit Etat
9—Employé dans les laboratoires — C'est un garçon!
10—Traditions — Insensibles, impitoyables
11—Préfixe indiquant ce qu'une personne a cessé d'être — Fagot de menu bois
12—Plante des lieux humides à fleurs jaunes — Sert à attaquer ou à défendre

VERTICALEMENT

1—Acte dont l'acteur n'est pas à même de surveiller l'exécution — Préposition
2—Battre quelqu'un violemment — Souhaits, désirs
3—Ils ne sont pas prolongés dans les hôpitaux
4—Habillé — Préfixe privatif — Avalé
5—Enfant de choeur
6—Rataplan — Signifie 3.1416 — Symbole du molybdène — Comme Eve
7—Liquide qui s'extrait des viandes (pl.) — Entourer
8—Allez-vous en, en langage liturgique — Qualifie les présentes négociations dans les secteurs public et parapublic.
9—Aux Etats-Unis, partisan du gouvernement fédéral pendant la guerre de Sécession — Sur la corde à linge.
10—Député péquiste — Fermer avec un lacet.
11—S'amusa à des riens — N'avait pas de rivale
12—Nom que certains donnent, à tort, à un péquiste

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	O	N	D	A	N	C	E	■	R	E
2	■	R	■	I	U	L	E	■	N	A	I	T
3	R	O	N	D	E	L	E	T	T	E	S	■
4	O	U	I	■	G	E	S	I	E	R	■	E
5	C	H	A	I	N	E	■	A	N	E	E	S
6	H	A	I	N	E	■	A	R	D	E	N	T
7	A	H	■	T	■	U	S	E	E	■	T	■
8	S	A	T	I	E	T	E	■	M	I	E	N
9	S	■	A	M	I	■	S	I	E	N	N	E
10	I	O	■	I	D	E	■	■	N	O	T	A
11	E	V	I	T	E	R	O	N	T	■	E	N
12	R	E	■	E	R	■	C	E	■	O	S	T

le sombre vilain

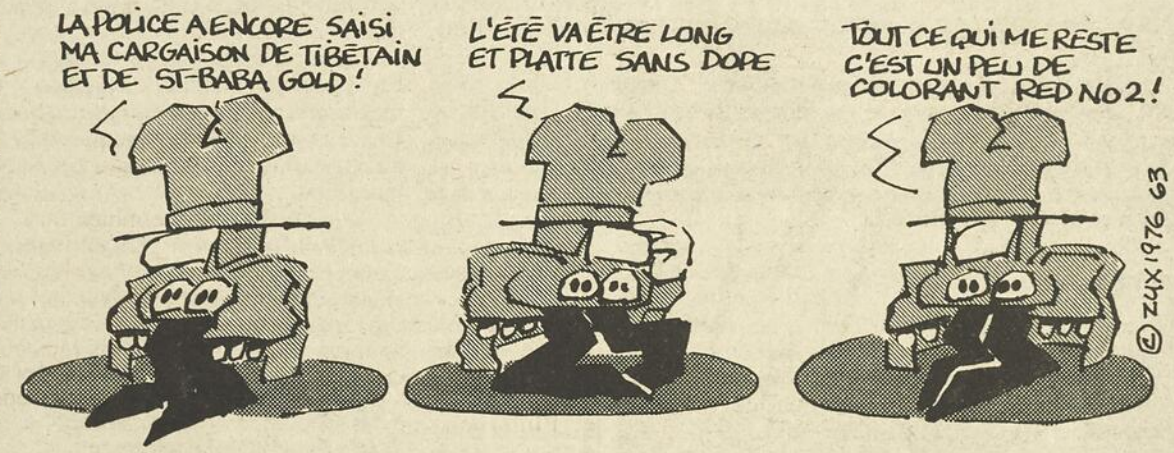

L'homme du nord

JAUNES D'ŒUFS

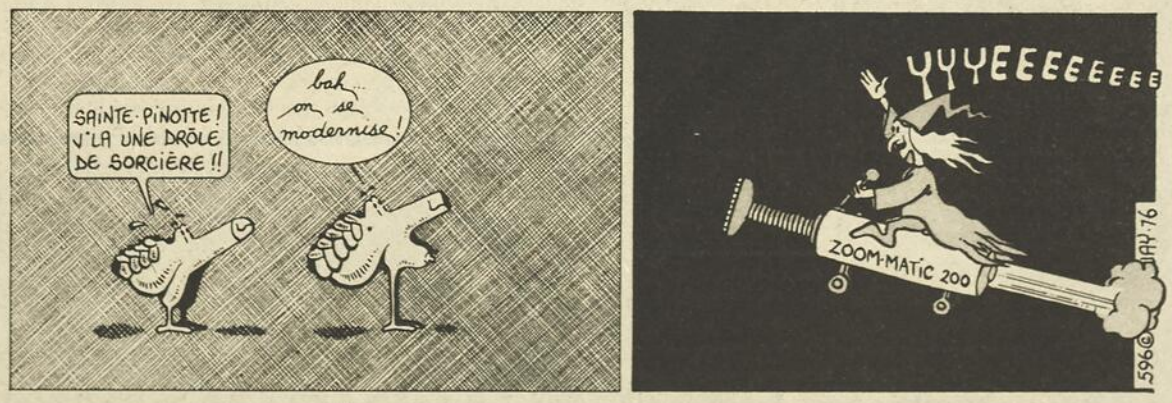

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

Habitation: des mesures d'urgence s'i

Le texte que nous publions ci-dessous est celui du discours prononcé vendredi dernier devant l'Assemblée nationale par M. Marc-André Bédard, porte-parole de l'Opposition en matière d'habitation et d'affaires municipales. Le député de Chicoutimi intervenait en Chambre en réponse au discours inaugural de la session qui vient de commencer. M. Bédard avait intitulé son discours: ''La faillite du gouvernement libéral en matière d'habitation''.

par Marc-André Bédard

J'aborderai un sujet complexe, celui de l'habitation, qui touche tous les citoyens car tous doivent se loger, un sujet qui implique en moyenne le quart des revenus personnels de tous ceux qui travaillent, soit un secteur économique et de consommation qui mobilise environ deux milliards de dollars annuellement.

Sans qu'on s'en doute tellement, il y a un ministre qui est censé s'occuper de l'habitation au Québec, c'est le ministre des Affaires municipales. Evidemment, à l'heure actuelle, les problèmes cruciaux de l'étanchéité des piscines olympiques ou des toilettes chimiques du stade semblent mobiliser toute son attention et ses nombreuses heures de travail.

Sur cette situation du logement au Québec, il faut souligner un fait remarquable: au moment où je parle, jamais nous n'avons eu tant de rapports à ce sujet. Dans un passé récent, il y avait le rapport Charney et celui du Service d'urbanisation de Montréal, les deux étant demeurés lettre morte.

Mais aujourd'hui nous avons devant nous: le rapport Gilbert sur la Société d'habitation du Québec, le rapport Legault sur le logement en général, les schémas d'aménagement des communautés urbaines de Montréal et de Québec. Enfin, depuis deux semaines, le rapport Castonguay dont une partie touche l'habitation. Tous ces rapports confirment la détérioration de la situation en matière d'habitation.

Une situation dramatique

Pour brosser un tableau de la situation du logement au Québec, je vais commencer par un indicateur qui reflète le mieux la crise telle que vécue par la population. Il s'agit du taux de vacance des logements. En partant de 1967, année exceptionnelle à cause de l'Exposition, les taux de vacance à Montréal ont été de 5.0 en 1968, 7.6 en 1969, 8.2 en 1970. C'est l'année de l'arrivée au pouvoir de notre bon ministre: le taux tombe à 7.2 en 1971, 5.7 en 1972, 3.8 en 1973, 1.2 en décembre 1974 et maintenant en dessous de 1%. A Québec, les taux varient ainsi: 1970, 3.8; 1971, 4.8; 1972, 6.5; 1973, 6.3; décembre 1974, 1.6. A Québec, en avril 1975, dans le secteur de la basse-ville, il était de 0.4%. La situation est semblable dans toutes les agglomérations: à Hull ou à Trois-Rivières, par exemple. Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, en octobre dernier, le taux était de 1.1%. Ces chiffres visent les logements locatifs. La vacance normale est de 4%, ce qui signifie que la crise dure depuis 1973 et que les choses, mathématiquement, ne peuvent aller plus bas. Derrière ces chiffres froids, il faut ressentir ce qu'ils témoignent de problèmes humains: il ne reste plus de logements à louer, ou alors à des coûts exorbitants ou des logements minuscules. Des journalistes signalent de plus en plus de cas de marché noir du logement où systématiquement un pot-de-vin au concierge assure la priorité sur un logement libre.

J'aurais aimé que le ministre analyse en conférence de presse ces chiffres de la SCHL, comme il le fait pour le nombre de sièges du stade olympique. En chiffres absolus, il s'agit de dizaines de milliers de logements qui manquent. Par exemple, pour Montréal, le besoin immédiat en logements lucratifs est d'au moins 16,000.

Autre indice important de la détérioration du logement au Québec, la hausse fulgurante des prix, surtout des loyers. Ainsi, alors que de 1969 à 1974, le coût de la construction au pied carré est passé de $13 à $25 pour les édifices à logements, alors que le coût moyen du loyer est passé de $150 à $350, le revenu moyen durant cette même période est passé de $6,300 à $9,200(1).

Le problème est heureusement atténué dans le cas des logements déjà existants à cause de l'effet de dissuasion de la Régie des loyers. Mais cela est bien relatif puisqu'à Montréal par exemple, où la situation est la pire, plus de 180,000 ménages locataires consacrent plus de 25% de leurs revenus à leurs loyers (2). Les statistiques nous apprennent qu'il s'agit là de ménages dont le revenu est de moins de $6,000 par année. Comment s'étonner qu'en 1971, 75,000 logements étaient surpeuplés à Mont réal, c'est-à-dire comprenaient plus d'une personne par pièce?

Dans le cas des maisons familiales, la hausse relative des prix a été fulgurante: de 1972 à 1975, l'indice des prix des maisons unifamiliales neuves a augmenté de 90%, dans la région de Montréal, la seule traitée par Statistique Canada au Québec. Il est certain qu'il en va de même à Québec, Chicoutimi ou Hull. Au total, entre 1971 et 1975, le prix des maisons unifamiliales neuves a augmenté de 77.5% alors que le revenu disponible a cru de 42.5% (3).

Il est facile de dire: oui, mais l'inflation frappe tous les secteurs, c'est normal que l'habitation y passe. Mais ce que ces raisonnements sécurisants oublient, c'est que l'habitation n'est pas un produit de consommation dont on peut se passer: il n'y a pas de substitution possible. Comme les médicaments, il s'agit d'un bien essentiel. Des hausses plus fortes que les hausses du revenu sont donc inadmissibles.

Rareté et augmentation des coûts sont la conséquence de plusieurs phénomènes, dont la hausse remarquable et mal contrôlée des taux d'intérêts hypothécaires; mais je voudrais m'attarder sur deux en particulier.

Peu de mises en chantier, trop de démolitions

D'abord, le nombre relativement bas de logements mis en chantier ces récentes années. Je cite des chiffres tirés du rapport Legault. En 1973, 28,200 logements locatifs ont été construits au Québec. En 1974, seulement 17,700 sont apparus, donc une forte diminution de 37%. Le phénomène est présent partout: dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, alors que 2930 logements étaient mis en chantier ou parachevés en 1974, ce chiffre est tombé à 2489 pour 1975. Comparativement à l'Ontario, la situation est aussi grave et témoigne, avec les taux de chômage ou d'investissements, de l'affaissement relatif de l'économie du Québec: alors que le Québec comprend 78% de la population ontarienne, la part du Québec par rapport à l'Ontario quant aux logements mis en chantier, parachevés ou en construction a été, année par année, depuis 1970, inclusivement de: 61%, 57%, 54%, et finalement 60% en 1974.

Non seulement le Québec ne construit pas assez mais les promoteurs immobiliers qui gèrent l'habitation au Québec en l'absence du gouvernement démolissent allégrement des milliers de logements encore habitables si on les rénovait. Les chiffres des démolitions sont fulgurants: selon le rapport Legault, de 1957 à 1974, 28,234 logements furent démolis à Montréal alors que 65% de ceux-ci, soit 18,350 auraient pu être rénovés. Les démolitions à Montréal ont représenté environ 20% du stock total disponible.

Dans cet échafaudage de statistiques sur ce qui se détruit et sur ce qui se construit, on retiendra les chiffres de 1974 du service des permis et inspections de la ville de Montréal: pendant qu'on construisait 2,528 logements, on en détruisait 2,730 , soit un déficit de 200 logements. A Québec, de 1969 à juillet 1975, 1,423 logements furent démolis. A Hull, de 1969 à 1974, 1,531 logements sont tombés. Le plus incroyable, c'est que les pouvoirs publics sont les premiers agents de ces démolitions: à Hull, 85% des démolitions depuis 1969 ont été faites par la commission de la capitale nationale. A Québec, 84% des démolitions originent du gouvernement du Québec pour ses autoroutes au centre-ville, l'autoroute Dufferin et par le développement de la colline parlementaire. A Montréal, l'autoroute est-ouest ou la Place Radio-Canada constituent des véritables charcuteries de logements.

Une autre dimension majeure de la crise de l'habitation au Québec réside dans les besoins énormes en rénovation de maisons existantes. Selon le rapport Legault, environ 336,000 logements ont besoin d'être restaurés au Québec, alors qu'environ 20,000 à peine sont en cours de restauration. Ceci représentait en 1971, 21% de l'ensemble du stock total de logements. Par ville, ces chiffres révèlent que les besoins existent dans toutes les agglomérations québécoises: 120,000 à Montréal, 12,000 à Québec, 4,000 à Hull. A Sherbrooke ou Trois-Rivières, 22% du stock d'habitation ont besoin de restauration.

Comparativement à ces besoins immenses, regardons l'action de la SHQ qui depuis 1968, a assumé indirectement la rénovation de 2,300 logements, c'est-à-dire un nombre ridicule, sans aucune influence réelle sur la situation. Il est évident que si en parlant de la rénovation urbaine on nous répond en citant la SHQ, il s'agit d'une ignorance des faits qui frise la mauvaise foi.

L'action négative du fédéral

Je dois admettre que l'inertie du ministre n'est pas la seule cause de la faillite gouvernementale complète en rénovation urbaine. Le rapport Castonguay, en effet, rejoint dans cette analyse ce que le Parti québécois a toujours affirmé depuis six ans: toute l'action de la SCHL et du gouvernement fédéral est et demeure indubitablement axée sur d'autres besoins que les nôtres. Non seulement Ottawa ne dépense pas au Québec des montants suffisants en matière d'habitation, comparativement à l'Ontario, mais de plus, le sens même des programmes fédéraux ne correspond pas à nos besoins vitaux: je cite à ce propos le rapport Castonguay, en page 299: ''L'inventaire des programmes fédéraux exprime bien l'omniprésence du gouvernement fédéral dans le secteur de l'habitation. Ces programmes ont généralement correspondu aux aspirations de la classe moyenne canadienne anglaise...''

La discrimination flagrante à l'endroit du Québec de la part de la SCHL fédérale quant à ses politiques s'exerce également en termes quantitatifs, c'est-à-dire en quantité d'argents que le Québec reçoit par rapport à l'Ontario. Le rapport Legault par exemple signale que seulement 7.3% des prêts de la SCHL pour des fins de construction de logements pour personnes âgées ont été consentis au Québec et ce depuis 1946. Les ''statistiques du logement'' de la SCHL nous apprennent aussi que de 1946 à 1974, le Québec a bénéficié de 24.6% des prêts accordés à l'Ontario, de 57% des montants impliqués pour les programmes d'aide aux groupes à faible revenu. Comme le Québec représente 78% de la population ontarienne, il s'agit de $376 millions que les Québécois n'ont pas reçus du fédéral.

Les municipalités sont surchargées

Dans le tableau des causes de la crise de l'habitation, on ne peut passer sous silence les pressions de plus en plus fortes exer-

Photos Antoine Désilets

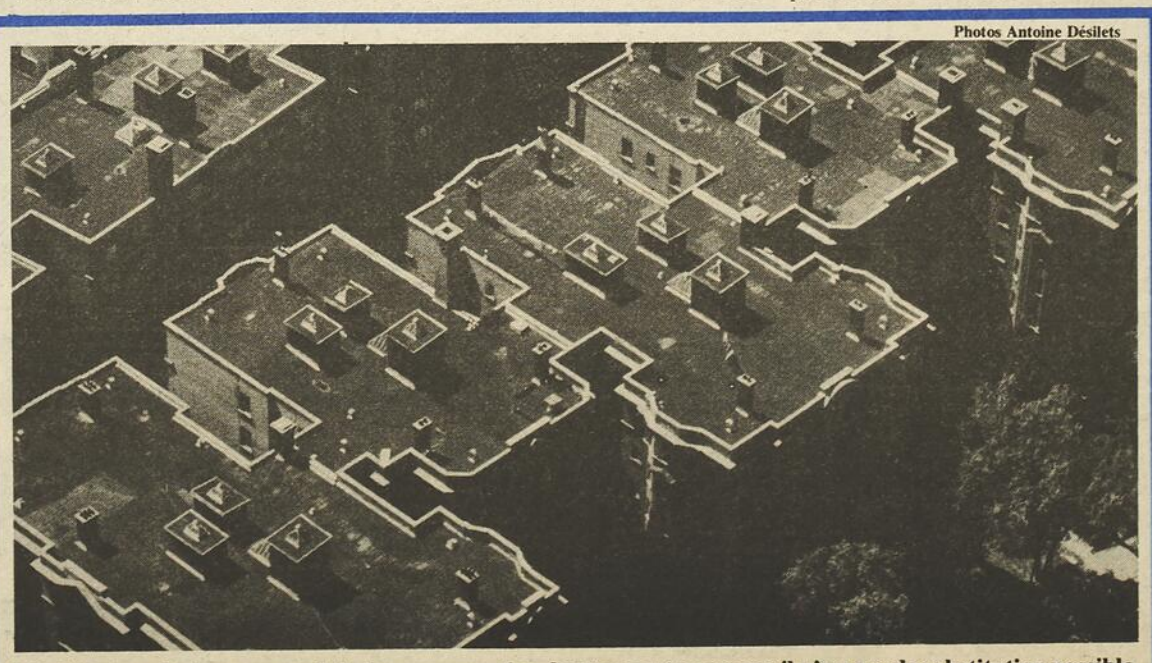

L'habitation n'est pas un produit de consommation dont on peut se passer: il n'y a pas de substitution possible.

s'imposent

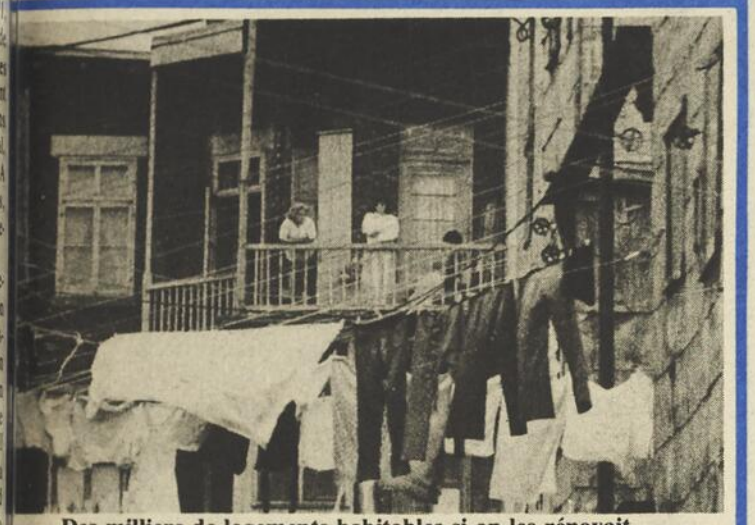

Des milliers de logements habitables si on les rénovait.

par la fiscalité municipale et
ire sur le logement. On
ît particulièrement les haus-
ncroyables qui s'annoncent
presque toutes les municipali-
u Québec. Pour nous, il ne
pas de s'en prendre aux mu-
alités: celles-ci sont devenues
oucs émissaires visibles de la
aise administration du gou-
ement Bourassa. Qu'on songe
e déficit olympique prévu de
millions constitue une somme
fois plus élevée que le service
dette de toutes les municipali-
u Québec pour une année. Le
des Olympiades, auxquelles
dent le même ministre, équi-
à peu près au budget total de
s les municipalités du Québec.

Il est clair que le gaspillage
gle du gouvernement est la
e première des difficultés
cières majeures des municipa-
et celles-ci sont obligées de
enser en augmentant les ta-
donc en taxant davantage
itation.

rvention massive
organismes publics

La situation actuelle exige
e Québec ait enfin une véritable politique d'habitation. Celle-ci reposer sur une intervention cte des organismes publics la construction domiciliaire. e une telle intervention peut ntir à la partie grandissante de e population qui n'est plus enablement desservie par le ché normal du logement, lle trouve à se loger de façon nte, saine et durable à des s accessibles.

L'Etat et les municipalités ent devenir constructeurs bitations mais non plus sur une lle réduite, sans imagination, innovation technique ou archi-rale, sans modification du sys- traditionnel de gérance dans ns d'une participation des oc-nts, comme ils l'ont fait à présent. L'Etat et les mu-alités doivent intervenir de fa- significative en dotant de ens financiers proportionnels esoins une SHQ rajeunie, in-trice.

Pour ce faire, le Québec de-eprendre la maîtrise de ce sec- dans lequel le gouvernement fédéral s'est installé via la SCHL qui impose ses politiques propres sans tenir compte de nos objectifs et de nos besoins.

Quelques mesures à court terme

Mais, dans l'immédiat, compte tenu de la crise en cours, le Parti québécois considère que la situation exige des mesures d'urgence. C'est pourquoi, comme mesures temporaires et transitoires, nous croyons que dès le prochain budget, l'Etat devrait mettre en branle un programme spécial d'aide à l'habitation comportant:

1— la mise sur pied d'un système de crédit d'impôt suivant lequel une partie du loyer ou, dans le cas d'un propriétaire-occupant, des taxes foncières serait déduite de l'impôt sur le revenu, comme la chose existe déjà en Ontario;

2— une subvention directe de $1000 par habitation neuve, comme nous l'avons maintes fois demandé depuis plus d'un an.

Le ministre devrait également concrétiser, avec son colloque du travail, la promulgation du code québécois du bâtiment promis depuis 1971 et qui devait avoir force de loi le premier janvier 1975.

Il devrait aussi relancer les coopératives d'habitation qui, appuyées et secondées sérieusement par l'Etat, sont essentielles à la santé du logement au Québec. Mais tous savent que le gouvernement libéral se méfie des coopératives et que le ministre actuel a présidé à la mort des initiatives de coopératives en matière de logement. Il faudra donc un autre gouvernement que celui-ci pour faire des coopératives la pierre angulaire de toute politique du logement social au Québec.

Le ministre responsable de l'Habitation doit mettre un frein à ces démolitions effrénées dans nos centres-villes pour y construire des autoroutes et édifices à bureaux, démolitions qui sont l'antithèse d'un urbanisme intelligent et humain.

Il faudrait enfin une politique vigoureuse contre la spéculation foncière en milieu urbain.

(1) Source: Réseau, octobre 1975, p. 21 (revue de l'U.Q.)

(2) Source: Rencensement de 1971 in: la Presse, 2 mars 1976

(3) Rapport Castonguay, page 278

Entêtement, frivolité et hésitation expliquent la montée du coût des Jeux

(LE JOUR) — Le "Montreal Star", dans une série d'articles à droits réservés dont la publication a commencé samedi, démontre comment l'entêtement de l'architecte Roger Taillibert et du maire Jean Drapeau, une attitude de grande frivolité à l'égard des coûts, et l'hésitation du premier ministre Bourassa à intervenir malgré les recommandations qui lui étaient faites, expliquent la montée vertigineuse des coûts des installations olympiques.

Dans le principal article d'hier les deux journalistes, Claude Adams et Josh Freed (qui ont consacré deux mois à leur enquête), prennent comme symbole de l'extravagance olympique le viaduc de la rue Sherbrooke, qui à un coût d'environ $180 le pied carré ($14 millions au total) est selon eux le bout de route le plus coûteux jamais construit au Canada, et peut-être dans le monde entier.

Ce viaduc, expliquent les auteurs, a pour fonction avouée de permettre aux automobilistes et aux piétons d'admirer le complexe olympique d'un point qui le surplombe, et aux athlètes de traverser la rue Sherbrooke sans être gênés par la circulation. Selon les ingénieurs, un tel viaduc aurait pu être construit pour $4.5 millions si on avait usé d'un peu de bon sens et si on avait accepté d'être modeste. Mais à ceux qui défendaient des coupures, le maire Drapeau aurait rétorqué: "Je ne veux pas d'un pont de chemin de fer".

Le viaduc s'appuie principalement sur un énorme tétraède (forme pyramidale inversée) qui aurait pu être remplacé par des piliers conventionnels, selon des ingénieurs qui ont parlé au "Star", assurant une économie de $2 millions. Des panneaux décoratifs en béton auraient pu être éliminés: économie de $750,000. Le viaduc a une largeur sensiblement plus grande que ce qu'exigent ses fonctions, et ce pour permettre d'accrocher sous sa structure des lignes du Bell Téléphone qui font partie de la principale ligne du réseau Québec-Montréal: cela venait d'une entente conclue entre la ville et le Bell. Même les bancs circulaires qui orneront le mini-parc au sommet du viaduc ont causé des problèmes: les menuisiers avaient tant de mal à comprendre les dessins géométriques de l'architecte Taillibert pour ces bancs qu'ils passaient des nuits à les étudier, et une partie de la structure des bancs a coûté la somme astronomique de $400 la verge carrée.

Le "Montreal Star" révèle que le véritable "gérant" du chantier olympique, jusqu'à la création de la Régie québécoise l'automne dernier, a été le maire Jean Drapeau lui-même, qui ne jurait que par l'architecte Roger Taillibert et refusait tout conseil tendant à réduire les coûts qui puisse atteindre un iota des conceptions esthétiques de l'architecte parisien. Plus encore, selon le quotidien anglophone, c'est M. Taillibert qui avait le dernier mot à dire sur le choix des entrepreneurs qui réalisaient les installations, et, toujours selon le "Star", c'étaient les émotions de M. Taillibert qui le guidaient dans ce choix.

Hier, le "Star" précisait que selon ses informateurs, le premier ministre Bourassa avait été averti des problèmes graves causés par la gérance directe des travaux par le maire de Montréal *dès la fin de 1973*, mais sa seule décision avait été de demander la nomination d'experts, ce que Montréal ne fit que six mois plus tard en choisissant la firme Lavelin (Lalonde, Valois, Lamarre et Valois). Le "Star" souligne que le premier ministre avait été bien informé de tous les problèmes avant la tenue des deux commissions parlementaires, en février et juillet 1975, bien que rien n'ait transpiré publiquement à ce moment. Le premier ministre aurait craint d'intervenir à cause de la popularité du maire Drapeau auprès de l'électorat montréalais. Il ne s'est résolu à le faire que lorsqu'on lui a prouvé qu'autrement les installations ne seraient pas prêtes, et que même avec l'intervention elles n'avaient que 90% de chances d'être prêtes pour les Jeux.

Entêtement ...

Photo Antoine Désilets

frivolité ...

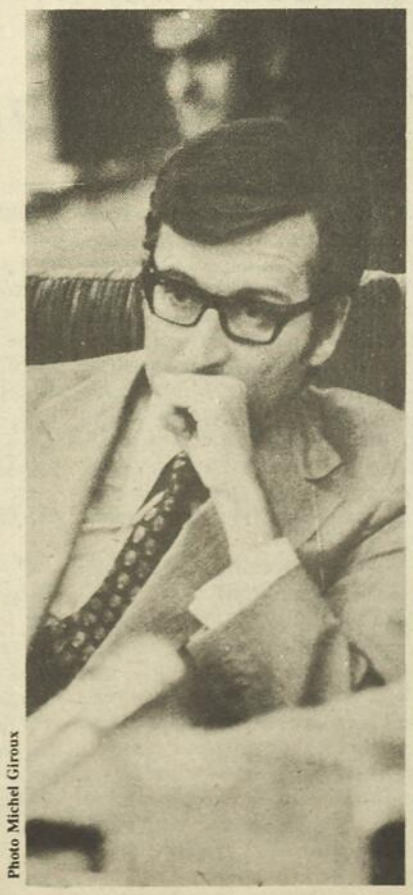

Photo Michel Giroux

et hésitation!

éditorial

par Evelyn Dumas

Ce locataire qu'on oublie

Le dépôt à l'Assemblée nationale du rapport Legault sur l'habitation, arrivant quelques jours après la publication du rapport Castonguay sur l'urbanisation, risque de brouiller dangereusement les cartes quant aux choix politiques que le Québec doit faire dans le secteur urbain. Si tout le monde est d'accord que Québec doit agir d'urgence, les divergences quant aux mesures précises à prendre et à la manière de procéder sont assez importantes pour susciter des inquiétudes sortir de ces études (si le gouvernement libéral ne se sortir de ces études, (si le gouvernement libéral ne se sert pas tout simplement des contradictions entre experts pour se sortir de l'immobilisme juste assez pour commettre des niaiseries).

Il se dégage déjà des deux rapports l'évidence que la politique urbaine et la politique d'habitation sont un élément central des rapports entre le Québec et le Canada: les intrusions indues d'Ottawa, par toute sorte de voies détournées, dans un secteur qui en vertu même de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne le regarde pas du tout, méritent d'être examinées minutieusement. De même il faudra articuler bien mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici ce que l'on entend par une politique proprement québécoise dans le même secteur. Même les groupes qui se consacrent avec persévérance aux luttes urbaines ont encore du chemin à faire dans le sens d'une précision et d'un raffinement de leur pensée.

Mais à l'intérieur de ce cadre général des options d'un peuple quant à sa manière d'occuper et d'habiter un espace, il y a un thème qui ressort facilement, nourri des exemples qu'offrent les deux rapports transmis ces récents jours au gouvernement: les Québécois, contrairement aux Canadiens, sont avant tout des locataires; et l'exploitation des locataires au Québec atteint des proportions caricaturales.

Sans vraiment le dire, on a eu tendance à laisser entendre que la plus grande proportion de locataires au Québec, et notamment à Montréal où elle atteint 80%, était due principalement à l'état de pauvreté et d'exploitation d'une population. Aussi quand on parle d'aider les locataires on se réfère tout de suite aux HLM ou aux allocations de loyer. A-t-on envisagé la possibilité qu'il s'agit aussi, sinon surtout, d'un phénomène culturel particulier? Se pourrait-il que les Québécois, et notamment les Montréalais, préfèrent aux "bungalow" en banlieue un style d'habitat à plus forte densité, avec toutes les différences de mode de vie qu'il entraîne? Car enfin, il est des pays et des villes, qu'on songe seulement à Paris, où la vie en immeuble à appartements (appartements dont l'occupant est du reste très souvent le propriétaire) est le choix de la majorité, sans égard au niveau de revenus. Un indice de telles différences qui tiennent de la mentalité plutôt que des revenus se glisse dans le rapport Legault lorsqu'il souligne que 56% de tous les duplex construits au Canada le sont au Québec.

Au lieu d'analyser soigneusement cette réalité québécoise de la prédominance des bâtiments résidentiels à occupants multiples, le gouvernement du Québec n'a fait que répéter sa foi dans la maison unifamiliale détachée, suivant en cela du reste des politiques fixées administrativement par la Société centrale d'hypothèques et de logement, fédérale, politiques déterminées primordialement en vue de favoriser l'industrie de la construction et inspirées des choix culturels des groupes dominants du Canada. Les politiques de la SCHL fédérale ont été si peu adaptées au Québec que la Société a dû récupérer un nombre imposant de bâtiments dont elle avait financé la construction, de sorte que, comme le révèle le rapport Legault, "elle se trouve donc à administrer présentement environ 15,000 logements, ce qui en ferait le plus gros propriétaire immobilier au Québec" (p.129).

Pendant qu'au Québec, pays de locataires, la SCHL favorisait la construction de l'unifamilial neuf, "en Ontario, les sommes disponibles étaient surtout utilisées pour la construction de logements locatifs, l'accession à la copropriété et l'acquisition de terrains". (p.126)

Le rapport Castonguay avait déjà montré que la taxe de service au logement, qu'il situait aux environs de 25%, était une surtaxe semblable à celle que l'on impose au tabac et à l'alcool, prétendument pour en décourager la consommation.

Les données du rapport Legault montrent aussi, indirectement, que la fourniture d'appartements est non seulement une entreprise profitable, mais qu'elle est à proprement parler une mine d'or, une entreprise de profits spéculatifs semblable aux "penny stocks" de naguère (aux actions de prospection minière) mais à cette différence près que le risque est pour ainsi dire nul.

En effet, un des tableaux du rapport (p. 48) révèle que, de 1971 à 1974, le prix de vente d'un appartement neuf a augmenté de 80%, par rapport à une augmentation d'environ 60% pour la maison individuelle, et que le coût d'occupation mensuelle d'un appartement neuf a augmenté de 100%, par rapport à une augmentation d'environ 80% pour la maison individuelle. (Dans les deux cas il s'agit de logements de 1,000 pieds carrés.)

Ces calculs de coûts tiennent compte du fait que le taux d'intérêt des prêts hypothécaires était de 9.25% en 1971 et de 12% en 1975. Mais pourquoi cet écart si important dans la hausse du coût de construction de chaque type d'habitation? On dira bien sûr que c'est l'inflation, mais l'inflation a le dos un peu trop large.

Le rapport Legault révèle aussi (p. 32) qu'en 1975, environ 240,000 ménages étaient mal logés au Québec et que ce chiffre est établi à partir du nombre de ménages qui consacrent plus de 25% de leur revenu au logement (comparativement à 9.5% pour ceux qui gagnent plus de $10,000 par année). En 1972, dans la région de Montréal, environ 18% des ménages étaient mal logés.

Un peuple de locataires, mal logés, payant trop cher pour ces mauvais logements, et qui sont surtaxés comme locataires plutôt que d'être aidés par les gouvernements... "Habiter au Québec" (c'est le titre du rapport Legault), ce n'est pas un cadeau.

opinion

par Pierre Vadeboncoeur

Négocier pour détruire

Ce n'est pas parce que les syndicats demandent trop ni parce que le gouvernement ne veut pas assez donner que les négociations du secteur public aboutissent à tout coup à une crise. Mais c'est en bonne partie parce que le gouvernement du Québec depuis dix ou douze ans s'est armé de pouvoirs à toutes fins pratiques discrétionnaires: lois spéciales, injonctions dites mandatoires, possibilité d'amendes insensées et de prison, et ainsi de suite. Cela n'a l'air de rien mais cela explique beaucoup.

Toute négociation doit en effet reposer sur une convention tacite par laquelle on admet qu'il faudra faire effort pour rechercher quelque accommodement raisonnable. Un tel esprit serait possible. Un gouvernement le moindrement social en serait capable. Mais le régime s'est mis d'emblée dans la situation de n'avoir aucunement à tenir compte de cet esprit-là. Il a instauré à cet égard une tradition exécrable. Il a augmenté son armement un peu à la façon dont les puissances le font dans les relations internationales, ce qui influence les choses; il a donc adopté comme les pays une stratégie qui non seulement n'a rien qui corresponde à une volonté de négocier mais qui, bien plus, la supprime et place absolument tout sur le plan de la force. Les instruments de contrainte que l'Etat s'est donnés déterminent sa politique de négociation, qui par conséquent n'en est pas une.

Le football de la négociation

Cependant le fait de s'appuyer ainsi sur le pouvoir de dominer introduit un autre élément de perversion. C'est qu'il donne au parti ministériel l'occasion de mettre outrageusement ses propres intérêts dans la balance et de se servir de ces négociations qui n'en sont pas pour son crédit. La logique de la domination pure et simple fait à coup sûr échouer les négociations, ce qui permet de faire intervenir le gendarme et d'apparaître aux yeux de l'électorat comme le restaurateur obligé de l'ordre public. Le gouvernement libéral y trouve d'ailleurs d'autres avantages également politiques, comme de poursuivre son but de discréditer les syndicats et si possible d'en démolir un certain nombre. Les capitalistes bien entendu ne demandent pas mieux et sans doute l'exigent-ils, en plus du fait qu'ils veillent au grain sur les salaires.

Il s'agit de comprendre

Bien des gens, peu informés ou trop peu attentifs, comprennent peu de chose à ce petit jeu sordide et ce n'est guère leur faute. Ces passes-là se cachent sous un déluge de mots ou de gestes fictifs, et elles sont d'une hypocrisie à peu près insondable. Un tas de bourgeois ne les comprennent pas davantage, car ils sont eux-mêmes dans l'hypocrisie. Puis il y a le cas de M. l'abbé Gérard Dion, un cas très spécial: lui, ce n'est pas la mauvaise foi qui l'aveugle, c'est son innocence qui l'éclaire...

vous avez la parole

Discrimination à Dorval

Le 7 mars 1976, vers 14h15, arrivée à Dorval du vol 745 d'Air Canada en provenance de New York.

Parmi les passagers, dont la majorité arrivait de vacances dans le Sud à leur air basané, trois personnes à l'allure louche: un homme de race noire, une femme de race noire et un barbu: moi. Sur les 5 personnes qui furent fouillées minutieusement qui a-t-on choisi? Vous l'avez deviné. Quant aux autres, on avait sans doute d'aussi excellentes raisons de les fouiller. Probablement qu'ils avaient l'air de "fedayins" ou autres louches personnages. Quant aux autres d'apparence "straight", pas de problème pour eux. Et pourtant, à entendre leurs conversations...

Au douanier, à qui je passais la remarque que j'étais fouillé systématiquement pour la 12ème ou 15ème fois consécutive, il me répondit que c'était parce que je visitais des places bizarres??? Je revenais du Carnaval de Rio. Bien, justement,...la "coke"! De la "coke" au Brésil? Peut-être que non, mais en Colombie...J'étais à plus de 3,000 milles de la Colombie. On pourrait être plus fort en géographie, aux douanes.

De toute façon, il y a longtemps que j'ai compris qu'on ne prend pas la chance de passer du "stock" si on est barbu...ou noir. Au fait, ça a l'air de quoi un personnage louche?

Je crois plutôt que ce sont les directives qu'on donne aux douaniers qui sont bizarres! Je doute que ce soit différent à Mirabel.

Bernard Desrosiers

Montréal

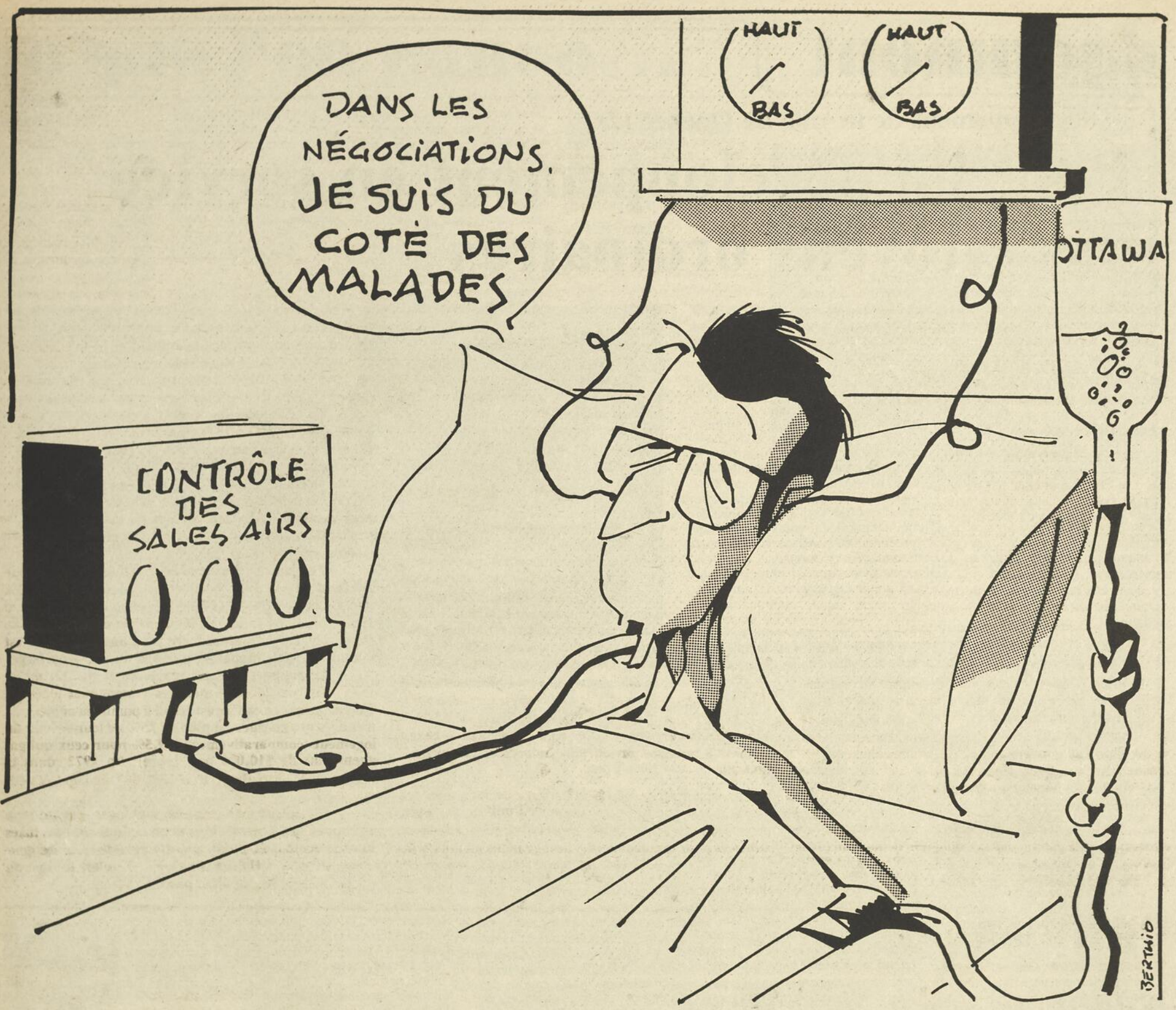

vous avez la parole

"Tous responsables de nos enfants prisonniers...?"

Lizette Gervais, qui écrit ce texte, connaît Réal Chartrand depuis l'époque où il était hospitalisé à l'Institut Philippe Pinel. Madame Gervais, à ce moment, était vice-présidente de l'Association des amis de Pinel. Elle a toujours maintenu les contacts avec Réal Chartrand, lors de rencontres, dans les diverses institutions où il a été détenu, et par échange de lettres.

Réal Chartrand écrivait déjà le 21 mars 1972: "Je lutterai dans la mesure de mes forces; au moins avec la vérité, j'aurai contribué à donner un sens à ma vie. C'est moralement et physiquement très pénible mais j'ai l'avantage de parler au nom de ceux qui ne le peuvent pas et c'est formidable et valorisant pour moi. Peu importe si je ne m'en sors pas personnellement, je serai une cause type et ainsi je contribuerai à apporter une meilleure compréhension. L'ignorance, l'incompréhension et le rejet font des victimes qui ne méritent pas ce châtiment"...

Si le cas Chartrand n'était qu'un cas, ce serait trop simple, on raconterait l'histoire, on y mettrait un point et cela ne dérangerait personne, surtout pas les psychiatres qui connaissaient bien le dossier et qui ont tôt fait de laisser Réal Chartrand aux soins des institutions pénitenciaires plutôt que des instituts psychiatriques. Si le patient Réal Chartrand avait souffert de tout autre chose que de maladie mentale ne serait-il pas aujourd'hui à l'hôpital plutôt que dans un "death-watch" de prison? Comment expliquer qu'à compter du moment où un patient commet un délit (ce qui pourrait être prévisible?) il n'est plus traité comme un malade mais comme une personne entièrement responsable de ses actes?

Que fait Réal Chartrand dans un "death-watch" s'il est toujours malade mental, même si un jugement a été rendu dans le sens qu'il n'était pas un aliéné mental au sens strict de la loi? Aliéné mental au sens de l'article 16 du code criminel, c'est-à-dire incapable de faire la distinction entre le bien et le mal, article 16:

(*une personne est aliénée lorsqu'elle est dans un état d'imbécilité naturelle ou atteinte de maladie mentale à un point qui la rend incapable de juger la nature et la qualité d'un acte ou d'une omission, ou de savoir qu'un acte ou une omission est mauvaise*).

Comment accepter que des notions de bien et de mal (qui sont d'ordre moral) interviennent en psychiatrie contemporaine? L'aliénation mentale se définirait et se décrirait donc différemment, que l'on soit en cour ou dans un cabinet de consultation. Il serait peut-être temps que les spécialistes des sciences humaines, les psychiatres, les psychologues, les criminologues, exigent que l'on ait des normes scientifiques pour définir les maladies. A défaut de quoi il faudra mettre en doute la valeur de leur témoignage comme témoins-experts. Il serait temps que les législateurs modifient les lois, puisque les tribunaux vous diront qu'ils ne sont pas là pour le faire.

Dans le cas précis de Réal Chartrand, un nouveau procès ne s'impose-t-il pas? Je pose la question surtout parce que je crois à l'importance du procès par jury. Cependant, soyons honnêtes et donnons à ces jurés tous les éléments d'une cause et demandons-leur ensuite s'ils choisissent de condamner. Me Michel Proulx, avocat de la défense dans cette cause, n'a pas eu le droit d'utiliser le rapport de l'enquête Clément (celle-ci s'étant tenue à huis clos). Les psychiatres-témoins étaient à la fois juges et parties, etc ...

La vie de Réal Chartrand peut être racontée avec beaucoup de détails, les dossiers sont volumineux. C'est peut-être une cause type, mais la pensée que ce n'est pas un cas unique est obsédante. Combien sont-ils à se détériorer physiquement et psychologiquement? Brisés par le système carcéral actuel, ils seront peut-être plus malades et plus dangereux à la sortie. La population a le droit d'être protégée, elle en a les moyens, mais lui propose-t-on un système pénitentiaire qui la protège vraiment?

Quand on lit l'histoire de Réal Chartrand, on lit d'abord celle d'un enfant. Dans l'ensemble de ce témoignage, c'est ce qui m'a touchée le plus et inquiétée davantage. Il avait fait "les grandes écoles": Mont Saint-Antoine, Boscoville, Bordeaux, etc. Il y a de cela vingt ans. Et pourtant, aujourd'hui même au Québec il y a encore des centres de ce genre, il y a des jeunes qui y sont détenus, il y a même des jeunes détenus dans des prisons pour adultes. Le rapport Batshaw, sur les conditions de vie dans ces milieux, vous dira, en plus, que 90% de ces jeunes n'ont pas commis de délit. Ne sommes-nous pas tous responsables de nos enfants prisonniers? Veut-on en faire des prisonniers à vie? Il est grandement temps de réformer en profondeur notre système judiciaire et pénitentiaire. Il est grandement temps que nous ayons une véritable politique à l'égard de la jeunesse.

Lizette Gervais
Montréal

document

Le développement de la ville de Québec (2)

Pour un développement au service des citoyens ordinaires

(NDLR) Le texte que nous présentons ci-dessous a été préparé par l'exécutif régional du Parti québécois de la région de la capitale nationale. Il s'agit d'un texte de travail qui fut présenté et discuté lors d'ateliers du congrès régional du PQ de la région de Québec, les 6 et 7 mars derniers.
Dans une première partie publiée samedi dernier, le cas de la "rénovation" de la rue Saint Gabriel était exposé, en tant que cas exemplaire des choix de développement urbain jusqu'ici pratiqués à Québec.

(téléphoto: PC)

La Place Royale: un centre-ville "exotique" pour touristes, mais dépossédé de sa vie propre?

Le citoyen de la rue St-Gabriel

Dans tout cela, il n'y a naturellement rien pour le citoyen ordinaire. Il a plus de chance d'être en chômage que ce n'a été le cas depuis longtemps. S'il habite la rue St-Gabriel ou ailleurs dans St-Jean-Baptiste ou Saint-Roch, il a des chances d'être expulsé (la destruction partielle ou totale de St-Jean-Baptiste et de St-Roch enlèverait d'ailleurs une bonne partie du dynamisme du quartier latin et de St-Sauveur qui n'ont guère de sens si on les prive de leurs compléments indispensables comme on l'a fait à Montréal, dans le cas de la Petite Bourgogne).

Où logera-t-on ces expulsés, dans une agglomération où le taux de vacance des logements est depuis un bon moment catastrophique (autour de 1%)? Le mode de destruction-développement de leur quartier les chassera probablement vers la lointaine banlieus, avec la qualité que l'on sait des transports en commun de Québec (ce qui n'empêche pas quelques maires de la CUQ, véritables ténors de démagogie, de s'insurger à chaque année contre le budget de la CTCUQ parce qu'elle coûte trop cher; les mêmes maires sont remarquablement silencieux face à la construction de routes et d'autoroutes qui ne sont pas précisément rentables, pas plus que les égouts d'ailleurs).

Car la banlieue est rendue très lointaine. Et cela illustre bien les priorités à l'envers de nos gouvernements à l'heure actuelle.

Les priorités erronées du développement

En effet, un des arguments clés des administrateurs municipaux est que le coût croissant des services à donner les force à rentabiliser l'espace davantage. Cela pose des problèmes plus globaux qui ne font pas l'objet de ce débat et qu'il convient simplement de souligner au passage: le financement des municipalités et la spéculation foncière. Il y a lieu d'ajouter toutefois que ce n'est manifestement pas sous le régime de laisser-faire actuel que ces problèmes seront réglés.

On démolit donc dans le centre-ville des maisons solides et rénovables qui constituent souvent des ensembles architecturaux remarquables, sans parler du tissu social de ces quartiers, pour construire en hauteur tandis qu'en banlieue, là où rien n'interdit de construire de façon audacieuse, on utilise la formule la moins rentable qui soit, la maison unifamiliale d'inspiration architecturale américaine avec son îlot vert qui l'entoure. Il ne faut pas déduire de cela que l'on préconise de construire en hauteur démesurée en banlieue. Mais on peut construire des immeubles de six à huit étages avec des endroits et des services communautaires dans l'immeuble. De la sorte, on évite le coût prohibitif des services à donner à chaque maison unifamiliale distante l'une de l'autre d'une vingtaine de pieds et l'on crée des conditions propices à l'existence d'un tissu social qui évite que chaque logement soit autant de cages hermétiques à l'environnement immédiat.

En d'autres mots, alors qu'on veut démolir des immeubles de deux à six étages cordés les uns à côté des autres parce qu'on estime qu'il s'agit là d'un phénomène non rentable, on laisse construire bien pire en banlieue où les maisons ont moins d'étages et, règle générale, ne sont pas cordées, utilisant ainsi infiniment plus d'espace par individu que ce n'est le cas dans le centre-ville. A cela se greffe le problème de l'extension des villes au détriment des terres arables dont le Québec ne regorge pourtant pas. Cessez de gaspiller ce que nous possédons qui est notre patrimoine commun, renover et récupérer ce qui existe, voilà d'ailleurs la recommandation principale du rapport **Nora-Eveno.** (1)

Ces immeubles qui jaillissent derrière les rues traditionnelles de la basse-ville...

Un plan pour la rue St-Gabriel

Mais, bien sûr, pour qu'on ait recours à de telles politiques, pour qu'on perçoive la banlieue et ses logements comme un centre d'activités et non comme un dortoir dont on part le matin pour y revenir le soir, par des routes et des autoroutes qui ne suffisent pas avant même qu'elles ne soient ouvertes à la circulation, il faut que le développement urbain, comme le développement économique, soit planifié afin que l'on connaisse le but visé et que l'on détermine les moyens pour y parvenir. Une des bonnes choses que la Communauté urbaine de Québec aura produite est précisément un projet de schéma, fruit du travail de la Commission d'aménagement de la CUQ. Certes imparfait et encore vague, ce rapport risque fort d'avoir été inutile. Pourtant, il propose un aménagement intelligent et une planification d'ensemble. Cela contraste agréablement avec la situation spéculation-destruction-construction, doublée d'erreurs corrigées par d'autres erreurs, que l'on connaît à l'heure actuelle. Le contraste est tellement agréable que les auteurs du schéma ont été remerciés d'office, leurs contrats n'ont pas été renouvelés et la Commission n'existe plus que théoriquement.

Mais d'autres ont également fait des propositions, notamment l'Ecole d'architecture de l'Université Laval pour l'aménagement intelligent du quartier St-Jean-Baptiste. On propose notamment que la rue St-Joachim soit détournée à l'ouest de l'Auberge des Gouverneurs pour y rejoindre le boulevard St-Cyrille, laissant la rue St-Gabriel sous forme d'un parc.

Il est heureux de voir que les architectes se mêlent de la question, puisqu'une politique différente d'aménagement et de logement impliquerait également que l'utilisation des ressources et des talents de nos architectes connaisse une expansion remarquable, situation préférable à celle de les confiner au dessin de boîtes carrées.

Conclusions

Ces idées et d'autres vont dans le sens du véritable progrès, celui qui intégrera l'homme à son milieu urbain. Nous pouvons faire oeuvre de civilisation à Québec et, par là, au Québec. Nous ne le faisons pas à l'heure actuelle.

Des invasions barbares jusqu'aux guerres contemporaines, nous avons assisté à la destruction par l'homme des jalons qu'il avait posés sur la route de la civilisation. D'Athènes et de Rome, des Aztèques et des Egyptiens, il nous reste aujourd'hui l'héritage intellectuel et les monuments souvent en ruines, figés dans le temps.

La modeste civilisation forgée par nos pères sur les rives du St-Laurent et dans la ville de Champlain s'arrêtera-t-elle du fait de sa destruction de l'intérieur, par ses propres éléments, et les monuments classés seront-ils à leur tour figés dans l'histoire? Ou cette civilisation a-t-elle encore des sommets à atteindre, auquel cas il lui faut aller de l'avant car toute civilisation est mouvement selon son propre génie.

Et s'il n'y a pas de civilisation sans mémoire, il est plus que temps que l'on mette fin aux tentatives de ceux qui sont disposés à marchander les manifestations extérieures de notre civilisation néo-française contre quelques billets.

Car les nouveaux jalons vers lesquels tendent les forces vives de la nation, reposent sur ce qui existe et qui doit continuer à exister.

Pour cela, la rue St-Gabriel peut être plus que quelques logements à sauver ou à démolir. Elle peut être le moment du refus où les Québécois qui le sont, décident de sauver leur capitale.

(1) Rapport préparé par M. Nora, ancien bras droit du Premier ministre de France, M. Jacques Chaban-Delmas, et M. Bertrand Eveno, tous deux inspecteurs des finances, l'un des corps d'élite de l'administration publique française, à la demande du Commissariat au Plan du gouvernement français. Ce rapport traite de la question du logement en France.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

24e meurtre?

Aux yeux de certains, l'exemple le plus parfait d'un "titre objectif", c'est une manchette inspirée par une statistique. D'après ces gens-là, un titre objectif serait: "Hausse du prix des aliments de 1.3% au cours du dernier trimestre", tandis qu'un titre sujet à caution dirait à peu près ceci: "Le gouvernement incapable de maîtriser l'inflation dans le secteur de l'alimentation". Il y a du vrai dans cette vision des choses. J'avoue, cependant, éprouver le plus vif malaise devant les titres pourtant "chiffrés" dont se pourfendent les journaux à propos des statistiques criminelles. Quand un quotidien écrit que "Montréal a connu son 24e meurtre", j'ai le sentiment de me trouver devant le plus bel exemple de journalisme tendancieux. A mon grand regret, en effet, ce genre de titre place sa confiance dans la statistique policière plutôt que dans la statistique judiciaire. On prétend à l'objectivité, on prétend souscrire au principe de la présomption d'innocence, mais on considère comme un meurtre ce que la police veut bien classer comme meurtre avant même que se soit enclenché le processus judiciaire.

Elles ont raison

A moins de se considérer comme le propriétaire de sa femme, un homme ne saurait avoir d'objection au plaidoyer du RAIF au sujet de la nouvelle carte d'assurance-maladie. Pourquoi, déclare le Réseau d'action et d'information des femmes, faudrait-il que les cartes distribuées aux femmes contiennent la mention du nom du mari, alors que les cartes de ces messieurs ne font aucun lien entre le mari et l'épouse? Une nouvelle preuve que l'Etat joue la comédie quand il prétend placer la femme sur le même pied que l'homme.

"Du bon butin"

Parce que j'ai vu déjà M. Jérôme Proulx à l'oeuvre dans son comté, je me réjouis grandement de le voir assumer pour une troisième fois la tâche de défendre les couleurs du Parti québécois lors de la prochaine élection. Je me réjouis en outre de ce que M. Proulx ait eu à affronter des adversaires du calibre de MM. Chabot et Brosseau.

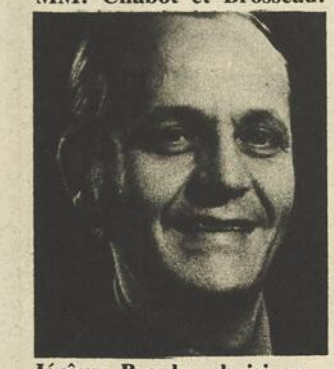

Jérôme Proulx, choisi candidat péquiste dans le comté de Saint-Jean.

Quand un parti possède en surabondance des candidats valables, il ne peut que prétendre au pouvoir. Je me réjouis enfin de ce que le choix du candidat péquiste dans Saint-Jean ait mobilisé 900 membres du Parti québécois. Encore là, signe indéniable de vitalité. M. Proulx? Du bon butin et une promesse de victoire.

Ce joyeux économiste

M. Bourassa, c'est bien connu, s'y connaît en chiffres. Il sait multiplier les emplois créés, soustraire ses ministres aux questions embarrassantes, diviser son temps entre plusieurs postes de radio et additionner d'attaques partisanes chacune de ses attaques contre le Parti québécois. Avec une telle maîtrise des mathématiques, on comprend pourquoi M. Bourassa a vite saisi la faille dans le vote qui a confirmé l'appui que les syndiqués donnent au front commun. En un éclair, le jeune et brillant économiste a compris que, compte tenu des syndiqués qui n'ont pas voté, c'est seulement une minorité des

syndiqués qui a approuvé la stratégie du front commun. Si ces calculs savants n'ont pas complètement épuisé M. Bourassa, pourrait-il nous dire, compte tenu des Québécois qui n'ont pas voté, si le gouvernement libéral a été élu par une minorité? Pourrait-il nous dire également, compte tenu des absents et des électeurs anglophones, quel pourcentage de l'opinion francophone du Québec s'est montré favorable aux libéraux en 1973?

CKAC 73 À la portée de tout l'monde

Le point du jour avec Roger Delorme 14h. à 16h.

Les prouesses du matin avec Jacques Proulx 6h. à 9h.

L'émission Suzanne Lévesque 12h. à 14h.

L'émission Serge Laprade 9h. à 12h.

Montréal en vrac avec Louis-Paul Allard 16h. à 18h.

Bonjour la nuit avec Claude Saucier minuit à 6h.

Les amateurs de sport avec Claude Mailhot 18h. à 19h.

L'émission Jacques Lemieux 19h. à minuit

tout l'monde le fait. fais-le donc!

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 messages

A vendre au Centre de Documentation, 4319 St-Denis, "Pouvoir des femmes et subvertion sociale, $2.00. Poster "Québécoises debouttes" $2.00. Dossier spécial sur l'avortement, $1.00. 288-4057.

"Femme célibataire, 45 ans, cultivée, aimerait connaître homme sympathique, actif et aimant la nature." Ecrire à: Françoise, C.P. 1244, Station "H" Montréal.

Homme 50 ans seule qui s'ennuit désire lier amitié avec dame de l'est de l'Ile de Montréal. Tél.: 581-4619.

Etudiant de 3e année administration veux communiquer avec étudiante anglaise pour améliorer mon anglais. Appelle Michel après 7 heures. Sauf mardi et jeudi. Tél.: 523-8238.

Jolie femme de 20-26 ans cherchez vous un ami, sincère, compréhensif, affectueux: si oui. Pierre Tél.: 525-6679.

J'ai 24 ans, 5'8", et cherche à rencontrer une jeune fille. J'aime le cinéma, la mussique, les promenades et l'amour. Tél.: 844-6004. Pierre.

Messieurs comme moi vous vous ennuyez. Appelez-moi on essaiera de se changer les idées. Demandez Maryse 879-1335 879-1336.

Femme sérieuse de 27 ans recherche professionnel sérieux 5'10" non chauve. Francine Larivée. 2370 Armel-Lasalle.

Célibataire, professionnelle, dans la vingtaine, désire rencontrer jeune homme professionnel, aimant les sports et la campagne. C.P. 153 - Station C Montréal.

Professionnel célibataire, 35 ans, élégant, cultivé, raffiné, généreux. Recherche infirmière, professeur Universitaire. Ecrire Gilles, 8501 Casgrain, Montréal.

Jeune homme marié 25 ans désire rencontrer femmes (18 à 30 ans) pour rencontres occasionnelles. Ecrivez-moi, C.P. 342 Limoilou, Québec.

Femme célibataire 46 ans recherche compagnon de vie. Cultivé, politisé, citadin ou campagnard. C.P. 265 Station Delorimier, Montréal.

Gentil Québécois 34 ans, recherche Gentille Québécoise 21-39 ans pour un peu de ski, de patin, de sorties, d'amour, etc. Si intéressée... écris à Pierre, C.P. 62, Beloeil, Qué.

Homme évolué recherche femme féminine, sensuelle, libérée (20-30 ans) après 7 heures. Tél.: 671-1293.

Universitaire début trentaine, aimerait rencontrer femme 18-35 ans jolie cultivée, raffinée, douce, compréhensive, tolérante, stable, sachant faire des choses coudre, cuisiner, etc... capable de partager, non féministe pour partager vie. Ecrire Jacques Côté 2135 Edouard Monpetit App. 6, Montréal.

51 messages divers

Un peu seule à Québec, j'aimerais correspondre avec homme gentil et intelligent (45-55 ans). Adresser à Marie réf. 211, petites annonces, Journal "Le Jour" 387 boul. Lebeau ville St-Laurent.

J'ai 16 ans et je désirerais travailler dans une ferme québécoise, cet été. Lorraine (514) 625-9278.

Désire rencontrer femme 25-35 ans pour qui liberté et vie à 2 sont compatibles. Claude: 473-6847.

Voyage autour du monde en ballon-dirigeable, intéressé! écris-moi Jean 680 Galt ouest, Sherbrooke. Jean Martineau.

Monsieur cherche compagne en santé 50 à 60 ans, aimant sport, danse voyages. etc... 727-7902.

"Les Vautours" dans Taillon, le 4 avril à 19:30 Hres à l'école Lionel Groulx, 2725 Plessis Longueuil. Entré libre.

51 messages divers

Gars 21 ans aimant sexe, musique, campagne veut tripper avec femme libérée dans trentaine. Chrystian 3e rang. St-Hugles.

Québécois, 32 ans, désire rencontrer femmes mariées, libre le jour pour rencontres. C.P. 402 Surc. Rosemont Montréal.

Jeune Gars (quart de siècle) beau et rieur, poil au menton, cherche gars l'fun. Ecrire à Philippe C.P. 36 succ. Delorimier, Montréal.

Péquiste de coeur, 19 ans, bon gars cherche indépendantiste honnête, québécoise, 18-20 ans. Pour dialogue à double sens. Tél.: 375-6691.

C'est en contrôlant les armes de chasse, que l'on instaure graduellement un état policier. André Bénard: 387-1938.

Aujourd'hui j'admets que la marguerite ne se dorait pas au soleil. Jean Martin: 381-2182.

Je les salue ces pionniers de l'indépendance, faibles par leurs moyens, mais combien grands par leurs idées. André Bénard: 387-1938.

"La pensée de Bou-Bou" incite les Québécois à vivre selon leurs moyens et les Olympiques, alors, qui va les payer? A.L.

Le combat des postiers n'est pas terminé. Il y a encore 28 congédiés et une soixantaine de suspendus.

Vous avez un projet concernant la faune. Dans l'Outaouais, ça m'intéresse. Suis diplômé, guide chasse-pêche. Pierre: 776-2995.

Argent! Argent! Argent. Succès! Succès! Succès! À qui la chance? Jane ou Thérèse: 678-2738.

Bravo L. Laplante! Bravo Morgentaler! Vive la Libération de l'homme! Avec de tels zéros, les hommes n'auront plus à prendre leurs jambes à leur cou pour fuir leurs responsabilités S.L.

Jeune fille recherche homme libre 30-35 ans. Raffiné avec maturité. Lettre et photo s.c.p. C. Reictcher. Jules Bergeron.

101 propriétés à vendre

Si vous avez fait l'option tranquilité et air pur, j'ai ce qu'il vous faut. A vingt minutes du centre-ville, maison de style, 6 pièces, salle à dîner, vaste leaving avec foyer, grand terrain paysagé, complexe résidentiel intégré avec golf, centre récréatif. Comptant minimum requis. Informations: 866-0268. Mme Wallett.

Superbe maison style nordique, 7 pièces, 4 chambres, foyer, plafonds style cathédrale, revêtement extérieur de cèdre, terrain gazonné, et paysagé, immense patio terrasse, en bordure immédiate de terrain de golf. Comptant minimum $6,000. Informations: 866-0268. - F. Aubry.

St-Valérien, 12 milles de St-Hyacinthe, maison stylisée et renovée, 11 pièces, garage. Aubaine. 651-0123.

147 terrains à vendre

ST-EDMOND 50 MILLES DE MONTREAL
Idéal pour chalet, 80 milles p.c. grand terrain boisé, retiré, et 400 pi. façade, prix $2,000 comptant $300 balance facile. — 103 milles pi. ca. bord de ruisseau, prix: $2,700. termes.
IMM.LABROSSE C. 672-7990.

211 appartements et logements à partager

Homme partagerait grande maison avec personne(s), but strictement financier. Homo s'abstenir. Soir 671-1293 Jean-Guy.

222 logements chauffés meublés à louer

BOUCHERVILLE. Logement 4½ pièces, chauffé, meublé. Pour personne qui travaille à l'extérieur. 655-0479.

224 logements demandés

Une fille et ses 2 amoureux cherchent grand 7½ Plateau Mont-Royal $150. Pas chauffé. Jean-Pierre 733-1457. Claude 271-7684.

Jeune couple avec chien recherche 4½ et plus. Gérard 288-9046.

302 ameublement

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Mobilier de salle à diner, en noyer - bahut - vaissellier-table - 4 chaises - Fauteuil. Joliette 756-0511 après 5.45 heures.

ENTREPOT DE MEUBLES Mobilier 3 pièces, chambre 3 pièces: bureau, miroir commode et lit double. Cuisine: table et 4 chaises. salon: sofa, fauteuil, 2 tables et 2 lampes. Le tout $395. 274-5519.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

305 antiquités à vendre

1 ensemble de chambre (85 ans) et autres meubles antique, 918-293-5362.

316 articles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

330 matériaux de construction

PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM: Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Manteau genre tweed, col renard noir, 12-14 ans, comme neuf $35.00 Mme F. Lachance 731-3158.

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album Phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944 à 1975 à vendre à prix exceptionellement bas. Particulier. 279-5276.

Accumulations de timbres-poste de plusieurs pays à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

379 divers à vendre

Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Secrétaire ferait tout genres de travaux de dactylo chez moi. Cueillette et livraison si désiré. Tél.: 669-5310.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

DISQUES
Usagés recherchés, payons comptant, allons chercher, demandé Louis Tél: 374-1276.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

455 impôts - tenue de livres

CLINIQUE D'IMPÔT GRATUITE du 5 au 10 Avril inclusivement Cegep de rosemont 6400 16e Avenue. Tél.: 376-1620.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou hucau. Travail garanti. Yves Rozand. 76-4823

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

638 remerciements

Remerciement à Jean XXIII

830 hommes - femmes demandés

Avons besoin d'animateurs pour une école libre, type Summerhill. Bénévole, 1 à 2 jours par semaine. Communiquez à 522-1282.

830 hommes - femmes demandés

Agence d'illustration photographique recherche photographe pouvant assuré prise de vue ou possédant archive sur loisirs, tourisme, animaux, nature, vie humaine, beauté etc... Ecrire à ADIP C.P. 1966 Montréal, Place d'Armes. H2Y 3L9.

Etant 2e au Québec parmi les meilleurs vendeurs, je cherche meilleures conditions dans la vente, 871-6085.

845 emplois demandes

Secrétaire mise à pied, cause: coupures budgétaires gouvernementales. Cherche patron moins pogné financièrement... et politiquement, demande Myriam: 873-6804.

Travail temps partiel, garderie, école ou autre pour Rive-Sud. Ai D.E.C. en Assistance sociale, 655-2495.

Intelligente, adulte, responsable, cherche travail de bureau ou réceptionniste. Disponible 1er avril. Marie-Michèle Cholette, 872-6480 (jour).

Cherche emploi dans laboratoire photographique professionnel - expérience: 5 ans. 727-6506.

Cherche travail animateur socioculturel, organisateur communautaire, éducateur, tél. Charly 731-1010.

Traducteur pigiste. Anglais vers français. Tarif spécial pour amis du Jour. demandez André (514) 347-1810.

Recherche emploi permanent, région St-Jérôme, D.E.C. terminé, expérience dans services publics, contacts avec clientèle, références. 438-6735.

Etudiant CEGEP cherche emploi dans traçage de plans (électricité) Pierre Lord 321-8033.

Jeune homme recherche un emploi manuel à temps plein se pratiquant à l'extérieur, Merci bien. 326-9732.

Je cherche un travail artistique n'importe quoi de l'fun et de fou de drôle, niaiseux mais pas plate mon Dieu (après 6h.). 336-5686.

Neuf années expérience dans une bibliothèque recherche emploi recherchiste ou documentaliste exigence salariale $12,000 par an 347-5301 loc. 333.

Etudiant, éd. perm. cherche emploi matin ou p.m. dans centre-Sud. tél. vers midi ou minuit 844-8523.

845 emplois demandes

Cherche travail dans maison privée (gardienne) quartier Chomedey St-Martin, Ste-Dorothée et environs. Satisfaction. 689-4068.

Cherche travail ou contrats en graphisme, illustration, photographie Entre 10h00 et 17h00 524-8350.

Jeune comédien en chômage cherche la tête de l'emploi, 26 ans 2 ans cons. de l'expérience 6'1" 526-2747.

Graphisme et photographie - travaillerais à la pige ou à temps partiel. 1-514-258-4223.

Cherche travail de fleuriste ou travail horticole intéressant à Montréal, après 18h, 273-0569.

918 motocyclettes

Cyclomoteur Yamaha "Le Québécois" 1975, presque neuf, 4 vitesses — 49 CC, incluant 2 casques protecteurs et support pour automobile. 663-2094 après 6:00 heures.

Mobylette 40VL à vendre. - Cause: voyage - Prix: $225.00 - M. Coulombe, 722-6085.

Kawasaki 100CC, toute équipée, comme neuve 1975, 4 mois d'usure. Appeler André: 392-7691.

985 autobus

Renault? Confier la à M. Michel et vous épargnerez sur pièces et temps de pose. Lise Dazé 651-1391.

999 autos à vendre

Peugeot 73, 504, 4 vitesses, radio, michelin. Marchand 323-1900.

Peugeot 73, 504, automatique, radio, michelin. Marchand 323-1900.

Toyota Celica ST 1973, 45mm, 1 seul propriétaire, 4 Michelins, plus pneus d'hiver. Raison de vente: auto fournie. $2,200. Tél.: 256-3200.

Peugeot 1974, excellente condition, 40mm, toit ouvrant, radio AM-FM stéréo, cassette, bleue métallique. Demander Guy 672-2720. Concessionnaire.

Ford Falcon 1970, 8, 2 portes, très bonne condition, prix à discuter 866-3816 ou 728-1653.

MICHEL PINARD vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, $1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

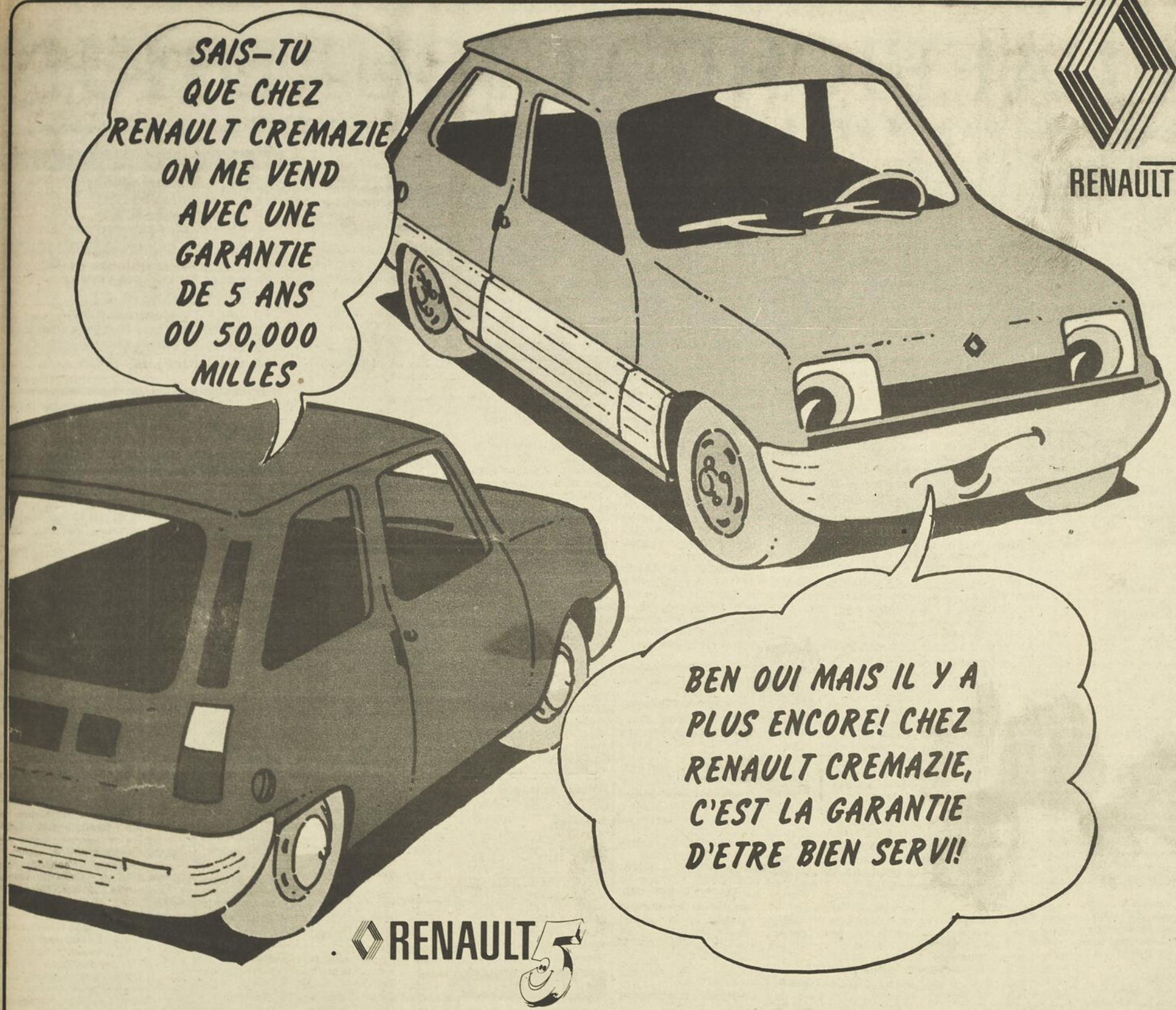

Renault Cremazie offre à ses clients une garantie de 5 ans ou 50,000 milles sur le moteur, la transmission et le differentiel, pièces et main d'oeuvre à 100% sans supplément de prix sur toutes les voitures neuves (même les '75).

Si vous voulez une Renault 75...
On a de très bonnes affaires à vous proposer!

RENAULT

Crémazie Ltée

350 EST CREMAZIE MONTREAL – TEL 387-3781

METRO CREMAZIE

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.
ATWATER 2 (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "I Will, I Will for Now:" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.10
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Fanny Hill Meets Dr. Erotico": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Man And Wife": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Le vent de la violence": 2.25, 6.10, 9.55 "Les nuages entre les dents", 12.40, 4.20, 8.05
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mardi: "La vie de famille": 7.00 et 9.00 Mercredi: "Kaseki": 7.30
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 2.30, 6.00, 9.30 "Le roi du Kong Fu attaque": 12.50, 4.20, 7.55
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La faille": 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Rollerball": 3.00, 7.15, "Rosebud": 5.05, 9.25. Vendredi et samedi: "Five Easy Pieces" à minuit.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Terreur sur le Britannique": 7.30, dim: 3.05, 7.30, "Rollerball": 9.30. Sam: 5.05, 9.30. Dim: 12.45, 5.05, 9.30
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "No Deposit, No Return": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "La flûte enchantée": 7.00, 9.30 sam & dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30. **Salle MacLaren.** "Le chat et la souris": 7.30, 9.30 sam & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Cousin cousine":7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00 (sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Né pour l'enfer": 2.30, 6.00, 9.35 "Lady Tourbillon": 12.40, 4.10, 7.40 Sur semaine, dès 6.00 **Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 3:** "Bobbie Jo and the Outlaws": 6.00, 7.50, 9.40 sam. & dim: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 samedi dernier spectacle à 11.35 **Salle 4:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Emmanuelle Antivirgin": 1.15, 2.45, 4.15, 5.50, 7.25, 9.00
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116 "Gorgo": 9.30, sam. et dim: 3.15, 6.30, 9.30. "Les clameurs se sont tues": 8.00, sam. et dim.: 1.30, 4.45, 8.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les dents de la mer": 7.10, 9.35 sam. & dim.: 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Hustle": 1.05, 5.05, 9.20 "Klansman": 3.00, 7.15
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: "On disait que c'était notre terre": 3e et 4e partie, d'Arthur Lamothe' 7.00
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Bobbie Jo and the Outlaws": 1.15, 3.00, 4.50, 6.45, 8.40
PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2** "Seven Beauties": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25 **Salle 3** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 **Salle 4** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Prémonition": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.25
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Robin and Marion": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Down the Ancient Stairs": 1.10, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylone": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 **Salle 2:** "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Emmanuelle Anti-virgin": 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.30
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Next Stop, Greenwich Village": 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "The Adventure Of Sherlock Holmes Smarter Brother": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un après-midi de chien": 8.00, sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.30 "Le verdict": 6.15, 10.00 sam. & dim.: 3.40, 7.40
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis. 842-9786. "On en a soupé" (documentaire sur la crise d'octobre 1970). Tous les soirs à 8.00. Entrée libre.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Vendredi le 26 mars: "Cérémonie" de Nagisa Oshima: 8.30
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 30 mars: "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Breault: 12.30, 3.30, 7.30
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 31 mars, "L'amour l'après-midi" d'Eric Rohmer: 7.00 et "Un homme et une femme" de Claude Lelouch: 8.45
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 30 mars: "Corral" de Colin Low, "Matin sur la lièvre" de Daird Bairstow, "Notre univers" de Roman Kroitor et Colin Low, et "Capitale de l'or" de C. Low et Wolf Koenig. A midi et 8.00 Entrée libre.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mardi: "Au hasard Balthazar" de Robert Bresson (France 1966): 8.30
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Mardi: "Hollywood Cartoons": (Walt Disney): 7.30 "La vie heureuse de Léopold Z" de Jean-Claude Labrecque: 8.30 en plus: "Manger", "Patinoire" et "Patte mouillée".

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault. Du mardi au dimanche, à 20 h.
THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER 76: "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux.
THÉÂTRE DU TRIDENT: Palais Montcalm, Québec, (418) 692-2202. Commençant le 30 mars: "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva: Sarah Ménard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain, avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson.
LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Sur semaine: 20h30 samedi 18h30 et 21h30 Relâche le lundi.
THEATRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, (Salle Louis Fréchette). Les 29 et 30 mars, la Cie Jean Duceppe présente "Les Vilains", à 20h30.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 rue Ste-Catherine est. 523-1131. "Il" de Denys St-Denis, avec Pascal Desgranges. Semaine et dimanche à 20h. Samedi: 9h30 et 21h30 Jusqu'au 4 avril.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare. Vendredi: 19h30, sam: 20h30 lundi et mardi: 14h30 mercredi et jeudi: 19h30.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai.
SOIRÉE D'ACTIONS COLLECTIVES: Le groupe de la Veillée, (un atelier de recherche sur le travail de l'acteur) organise à toutes les deux semaines (vendredi soir) des soirée d'actions collectives, au 5785, boul. Monk. Ce ne sont ni des ateliers techniques ni des représentations. Le 26 mars, 9 et 23 avril et 7 mai. Renseignements: 522-2764 ou 652-2349.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Tabaslak", avec Jean-Guy Moreau, à 21h. Entrée: $3.00. Fin de semaine: $4.00.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche.
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Relâche.
L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Pierre Landry", mardi, merc. jeudi et dim.: 22h et minuit, vend. et sam.: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Clémence Desrochers".
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Le Pouls", à 22h30 et minuit.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 Lundi, mardi et mercredi: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h.
CAFÉ DES BERGES: 1830 rue St-Antoine, Lachine, 637-4621. Relâche.
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76". Semaine et dimanche: 20h samedi: 19h et 23h.
L'ESKABEL: 407 rue St-Nicolas, coin St-Paul 842-4916. Chambre noire pour demi-voyant (travail collectif) jeudi, vendredi et samedi à 21h. Jusqu'au 10 avril. Sur réservations seulement.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Peter Bournaki", à 21h. Dimanche: "Francine Lacroix", pianiste.
CAFE DU PORT: 356 rue Berri, 845-8765. De vendredi à dimanche: "Jean Marcoux" chansonnier québécois, à 21h et 23h.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mercredi et jeudi, de 20h à 3h: Soirée-rencontre de joueurs d'échecs.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest. Relâche.
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). "Nana Mouskouri", à 20h.

Télévision

●9.00
4 Au bout du fil
6 The friendly giant — Enfant
7 Informa 7
12 Romper room
●9.15
6 Mon ami — Enfant
7 Mini-shopping
●9.30
2 (9) (11) 13 Les Oraliens
5 6 Quebec school telecasts
7 Sans détour - Magazine
12 Kareen's yoga
●9.45
2 (9) (11) 13 En mouvement

●10.00
2 (9) (11) 13 Les Chiboukis
5 6 Canadian school telecasts
7 10 30 Pour vous mesdames
12 The community

●10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute!
●10.25
12 Take kerr "Stir-fried vegetables".

●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan and Co. - Magazine
30 A la bonn'heure
●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette - Juliette prépare à Angèle Arsenault une tourte aux escargots
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street - Education
12 The Joyce Davidson show
●11.30
2 (11) Images du Canada
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking "Potage de palourdes".
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les enfants de l'archipel
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les Coquelluches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time "Proud stallion"
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9)(11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - "Quelles sont en 1976 les valeurs que vous estimez essentiel de transmettre à vos enfants?".
●2.00
4 Cinéma - "Scotland Yard au parfum".
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-mardi - "Terreur a Silver City".
17 Les oraliens
●2.30
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - jeu.
17 Les 100 tours de centour
●2.45
17 Autonomie
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - téléroman.
17 En tant que femmes
24 Paul et Virgine 10e épisode.
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fusée XL-5
12 Celebrity dominoes - Jeu.
●4.30
2 (9) (11) 13 Le grenier
5 6 The electric company
7 10 Patofville - Enfant
12 Definition - Jeu
17 Ce coin de pays
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure
4 Sam Cade
5 6 Just for fun
7 10 Le Justicier - Western
(9) 13 Cinéma de 5 heures "Pépé".
12 It's your move - Jeu
17 Histoire sur le vif
30 Les sentinelles de l'air
●5.30
5 6 The Partridge family
12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
12 Pulse - Information
17 Rythmes - "La Yougoslavie"
●6.30
5 6 The city
(11) Nouvelles locales
17 Marmitons
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
●7.00
2 Le monde merveilleux de Disney
4 Aujourd'hui le 30 mars
7 Juxe Box
12 The Bobby Vinton show
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur
30 Le Quotidien - Information
●7.30
4 7 10 30 Hawaii 5-0
5 6 Celebration
12 The Bionic Woman
(9) 13 Jinny - Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait "Le garage coopératif d'Asbestos".
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine - Téléroman de Michel Faure.
5 6 Happy days
17 L'age de la parole - "Ronde des colloques".
●8.30
2 (11) 13Vedette en direct - En vedette: Ginette Ravel.
4 7 10 30 Symphorien
5 6 This is the Law
12 John Allan Cameron
(9) Robinson suisse
17 Télé-ressources
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons - Téléroman de Mia Morisset.
4 7 10 30 Les arpents verts
5 6 The Toronto Symphony in Concert
12 The Rookies "Lamb to the slaughter".
30 Mannix "Dernier des trois".
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60 - Magazine d'information
4 Mission impossible
7 10 Les incorruptibles
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●10.00
5 6 City of Angels
12 The sweeney
30 Les arpents verts
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) 13Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Rencontres
4 La météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
(9) 13 Ralliement des créditistes
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui.
●11.05
4 Dialogue
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Trafic de filles".
13 Ciné-soir - "Alie le dragueur".
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
2 (11) Propos et confidences
6 Montreal Tonight
30 Cinéma - "Opération dans l'ombre".
●12.00
2 9 (11) Les grandes batailles "La bataille de Moscou".
6 Ciné-six - "1001 Nights
8 (13) Midnight at the movie "Five million years to earthy".
12 The 12 midnight movie - "Edward my son".
●12.30
4 Musique Marc Legrand
●12.45
7 Informa7
10 Le 10 vous informe
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.00
2 Le téléjournal

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Lançant un 2e disque qui s'appelle "Je veux chanter"

'J'veux pas chanter', déclare Baillargeon

par Bruno Dostie

Paul Baillargeon vient de lancer son deuxième disque de chansons, toujours sur étiquette **Barclay.** Si l'album a pour titre **"Je veux chanter"** du nom de sa première chanson, sur des paroles de **Luc Plamondon,** Baillargeon déclare d'emblée: "C'est pas vrai, j'veux pas chanter moi". Et il dira aussi: "Pour moi, faire un disque de chanteur, c'est facile; je peux toujours dire que je ne suis pas un chanteur si ça ne marche pas". Il attache en fait beaucoup plus d'importance à un projet d'oeuvre instrumentale qu'il caresse depuis longtemps et qui, justement, lui paraît beaucoup plus difficile, compromettant, stressant.

Des paroles pour le son

Mais Paul Baillargeon a beau se donner l'air de faire peu de cas de la chanson, il en discutera abondamment avec les journalistes présents à son lancement. "Le drame, au Québec, dit-il entre autres, c'est que les chanteurs ne savent pas phraser. Ça n'est pas une question de technique, c'est une question d'éducation. Un gars comme **Stevie Wonder,** il a été élevé dans le jazz et dans le blues; nous autres, on a été élevés dans le reel et dans **Piaf.**"

Et c'est sur un sujet qui est d'une certaine façon le même que Baillargeon dira: "Avec mon premier album, je me suis fait reprocher d'avoir fait des mixes américains, qu'on n'entendait pas toutes les paroles. Celui-ci, c'est un mixe français, on entend tout... et de toute façon je prononce mieux".

"Je me produis moi-même, fait ensuite remarquer Baillargeon, c'est donc plus difficile d'être objectif. Rendu au moment de faire le mixage, on se dit, bon, où est-ce qu'on met la voix? Si je m'écoutais, je la mettrais en sourdine. Et **Claude Demers,** l'ingénieur qui fait le mixage avec moi réagit pareil. Le problème, c'est que toi, ça fait peut-être 400 fois que tu écoutes ça et que tu sais les paroles par coeur, donc tu les entends toujours. C'est pour ça que je demande toujours à quelqu'un de l'extérieur et que je vise le minimum de voix pour qu'il puisse comprendre".

Et toujours sur cette question des paroles et de la voix, Paul Baillargeon dira encore qu'il y a "des paroles pour le son et des paroles pour le message", et l'on comprend que celui qui chante "Je veux chanter" sans vouloir chanter a opté pour le son. "Moi, dit-il, les deux tounes que je préfère, c'est **"Onésime est fou"** et **"C'est des Baleines".** Ce sont des chansons de feeling. A New York, où j'ai fait écouter mes bandes, ce sont les deux qu'on a préférées. Ici, elles ne passent pas".

Spinoza

Questionné sur l'évolution de la musique, Baillargeon répondra: "Aux Etats-Unis, ce qui était hip il y a sept ou huit ans, c'est devenu le middle of the road aujourd'hui. Le nouveau son américain, le nouvel underground, on ne le connaît pas encore ici". (Mais il fera aussi cette réserve qu'il n'a de toute façon ni beaucoup le temps ni beaucoup le goût d'écouter des disques. "Chez nous, dit-il, j'écoute du classique. **Bach** ou **Brel,** je peux les écouter sans essayer de rien prouver, mais la musique contemporaine, je l'écoute pas, je l'analyse".)

Mais Baillargeon a quand même l'impression qu'on commence à évoluer au Québec, surtout du côté des paroles, du phrasé et de ce qu'il appelait des textes pour le son. Un bon exemple en est **Fabienne Thibeault,** selon lui. Mais il ajoute: "La musique, elle, elle est pareille comme il y a dix ans".

Pour son deuxième disque, Paul Baillargeon s'est entouré d'une équipe qui compte beaucoup d'étrangers. Sur dix chansons, une est signée de lui seul, deux ont été faites en collaboration avec **Luc Plamondon** pour les paroles, et les sept autres l'ont été avec le parolier français **Pierre Grosz.** Selon ce qu'affirme Baillargeon, Grosz est le Plamondon français. Il a travaillé avec **Michel Legrand** et **Michel Polnaref** et il est en train de faire des chansons pour **Nicole Croisille.** Baillargeon et Grosz se sont connus en France l'été dernier où Grosz a manifesté l'intention de travailler avec lui après avoir entendu son premier disque qu'il trouvait plus américain que ce qu'on fait en France.

Quant à la rythmique, elle est due à **David Spinozza** pour la guitare, **Stuart Woods** pour la basse et **Barry Lazarowitz** pour la batterie. Paul Baillargeon explique qu'il avait connu Spinozza à l'époque du **"Soleil"** de **Jean-Pierre Ferland,** qu'il l'admire beaucoup, et qu'il est venu avec ses deux camarades quand il le lui a demandé. "Ils ont passé dix jours chez nous (dans son studio de La Marguerite à Repentigny) et on a travaillé douze heures par jours".

Hollywood

Musicien de studio réputé, très recherché à Los Angeles où il est une manière de "star" dans le monde des studios, Spinozza est demandé pour des commerciaux dans sa patrie New York. C'est le destin de Paul Baillargeon qui dit: "A Montréal, je suis juste ti-cul, tout le monde me connaît, je suis démystifié. A l'étranger, je suis le même ti-cul, et que personne ne connaît en plus, mais on est plus disposé à prendre un risque sur moi". Paul Baillargeon lorgne donc vers ces capitales où se présente autre chose que des "gingles" et des "Monsieur B". "Mon ambition dans la vie, affirme-t-il, c'est de faire de la musique de films à Hollywood". Quant à son nouveau disque, que Barclay-Polydor compte abondamment promouvoir en France, il paraît intéresser Baillargeon surtout dans la mesure où il lui permettra de placer ses chansons. Il dit moi je ne veux pas chanter parce qu'il veut être chanté par les autres.

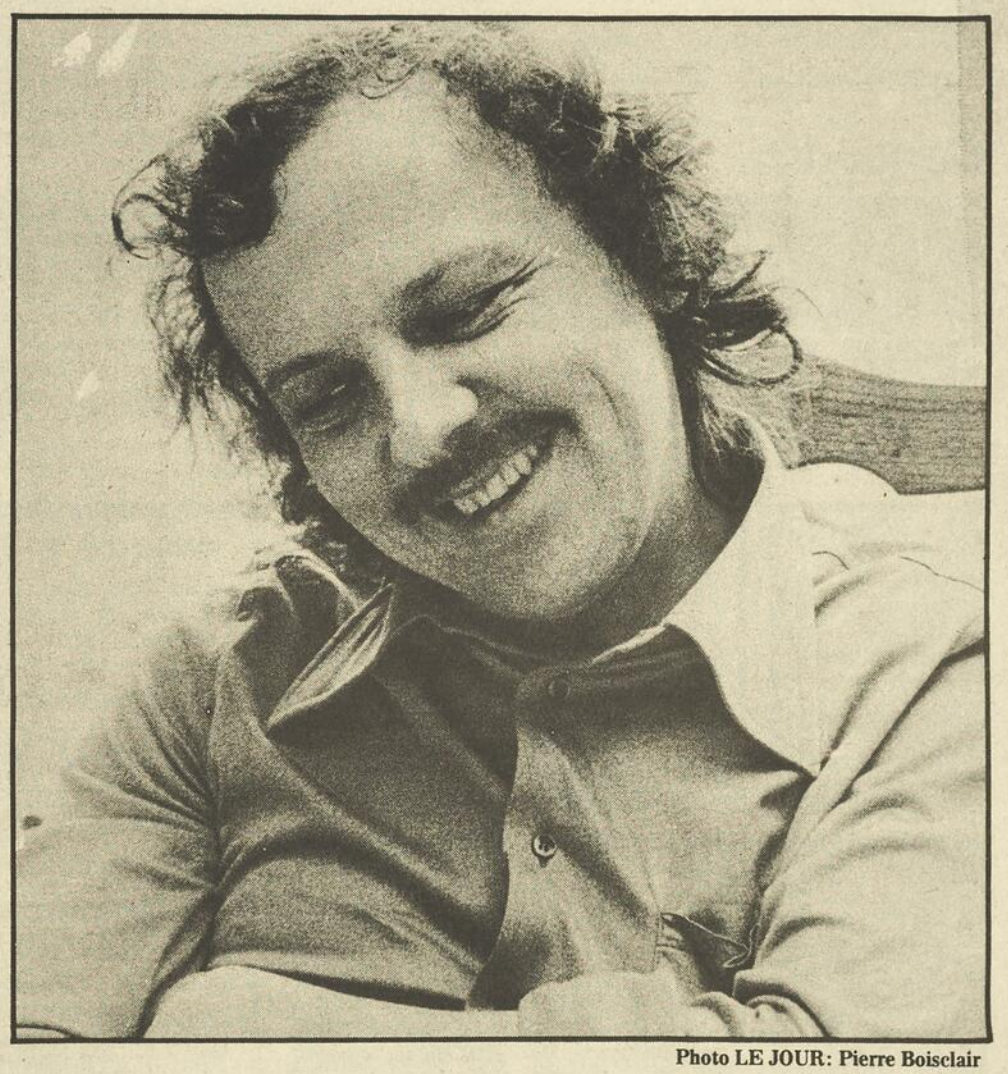

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

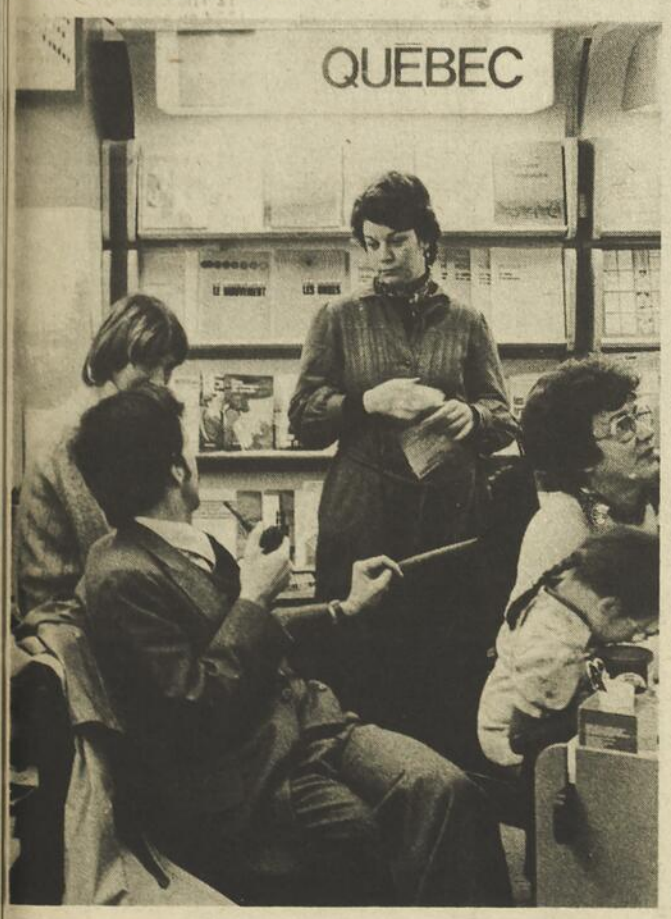

Le Québec à Bruxelles

Contrairement aux années précédentes, où les éditeurs québécois exposaient au stand canadien, le Québec avait cette année son propre stand à la foire internationale du livre de Bruxelles. Parmi les 1,500 exposants venus de 17 pays, 30 éditeurs québécois présentaient les derniers-nés de notre littérature. Du plus récent recueil de poèmes de Claude Gauthier aux affiches représentant les diverses disciplines olympiques, sans oublier les nombreux livres didactiques, les visiteurs pouvaient faire un rapide tour d'horizon de l'édition québécoise.
C'est grâce au Conseil supérieur du livre en collaboration avec le ministère québécois des Communications et de la délégation du Québec de Bruxelles qu'a pu être réalisée cette première.

poterie bonsecours
CENTRE DE CÉRAMIQUE
COURS DE POTERIE
Initiation à la Céramique
Tournage - Façonnage
Composition des Glaçures
Inscription immédiate pour les sessions débutant le 12 avril et le 5 juillet, 1976
A LA
POTERIE BONSECOURS
433 est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal
844-6253 - 844-6165
Permis No. Culture personnelle 749-885

Rimouski: R.-C. s'installe via Télémédia

par Jacques Morin

Le principe du double service de télévision assuré par Télémédia aurait fait son chemin au niveau supérieur à Ottawa comme à Radio-Canada,par-delàles têtes des commissaires du CRTC et des directeurs du service de la planification de Radio-Canada. C'est ce que prétend le journaliste Sandy Burgess dans la livraison de mercredi de l'hebdomadaire ''Echo-progrès'' de Rimouski.

M. Burgess ajoute que Radio-Canada serait prêt à mettre de l'argent dans cette opération, ce qui, indirectement, viendrait aider financièrement Power Corporation puisqu'il est de notoriété publique que ce trust n'a pas été remboursé majoritairement au plan financier, à la suite de la transaction qui a fait passer un certain nombre de stations de radio et de télévision sous la coupole de Télémédia.

Donc nous avons un autre dossier à suivre dans le domaine des communications, dossier qui vient s'ajouter à celui de la câblodistribution et qui, vraisemblablement, se dénouera en même temps.

Concours

VEDETTES EN TÊTE...

Weetabix®

CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER EN BISCUIT...

sur les ondes de CJMS 1280 MONTRÉAL

Serge Bélair
6h00-9h30

Émile Genest
9h30-11h30

À CHAQUE VEDETTE SON NUMÉRO-SECRET!

ÉCOUTEZ CJMS LA RADIO DES VEDETTES!

André Robert
11h30-13h00

Edward Rémy
11h30-13h00

Claude Poirier
00h00-24h00

Huguette Proulx
13h00-14h30

Jacques Duval
14h30-17h00

Rocky Brisebois
17h30-18h30

Paul Vincent
18h30-21h00

Pierre Couture
21h00-24h00

Jean Duceppe
09h00-13h00
samedi

Donald Lautrec
13h00-17h00
samedi

Robert Lauzon
11h00-12h00
dimanche

René Homier-Roy
13h00-17h00
dimanche

Jusqu'à $18,000. EN PRIX

Tous les jours de la semaine, 24 heures par jour, CJMS diffusera le numéro-secret attribué à chacun des animateurs-vedettes dont les photographies apparaissent à la gauche.

Notez les numéros-secrets et gagnez!

PRIX EN TÊTE

— 390 billets de Loterie Olympique (maximum)

— 18 télécouleurs

— 1 automobile RENAULT 5 1976

COUPON DE PARTICIPATION

Concours "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél.: _____

Âge: _____
jour mois année

Inscrivez le numéro-secret de vos animateurs-vedettes

Serge Bélair ____	Huguette Proulx ____	Jean Duceppe ____
Émile Genest ____	Jacques Duval ____	Donald Lautrec ____
André Robert ____	Rocky Brisebois ____	Robert Lauzon ____
Edward Rémy ____	Paul Vincent ____	René Homier-Roy ____
Claude Poirier ____	Pierre Couture ____	

Faites parvenir ce coupon à:
CONCOURS "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX, 1700 rue Berri, Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer, notez et inscrivez sur le coupon de participation le numéro-secret des quatorze (14) animateurs-vedettes. Puis complétez-le et faites-le parvenir à:
   "Concours Vedettes en tête Weetabix"
   CJMS/1700 rue Berri, Montréal, Québec
   Des coupons de participation sont aussi disponibles de 9h00 à 17h00 à CJMS, 1700 rue Berri.
2. Chaque jour, sept (7) jours par semaine, du 1er mars au 8 avril 1976, dans tout le courrier reçu, cinq (5) coupons seront pigés. Ces gagnants recevront un billet de Loterie Olympique.
3. Si les gagnants ont joint une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé à leur coupon de participation, ils auront deux (2) minutes à la suite de la mention de leur nom en ondes pour composer 844-1280, et mériter un deuxième billet de Loterie Olympique.
4. Les 8, 15, 22, 29 mars, 5 et 9 avril 1976 nous procéderons à la pige de trois (3) coupons parmi les gagnants de la semaine précédente qui auront joint à leur envoi une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé. Ces trois (3) gagnants recevront un téléviseur couleur.
5. À la fin du concours, dans tout le courrier reçu, nous pigerons le coupon d'une personne et qu'elle ait joint ou non une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé elle gagnera une Renault 5 1976.
6. Vous pouvez participer aussi souvent qu'il vous plaira. Chaque coupon dûment rempli doit être posté dans une enveloppe séparée et suffisamment affranchie ou déposée à CJMS, 1700 rue Berri.
7. Tous les coupons de participation devront être reçus à CJMS au plus tard le 8 avril 1976 à minuit, date limite du concours.
8. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
9. Les prix devront être acceptés tels que décernés et aucune substitution en argent ne sera accordée. Les gagnants devront également répondre à une question d'habilité.
10. Tous les résidents du Canada peuvent participer au concours, à l'exception du personnel de Weetabix, de ses agences de publicité et de CJMS ainsi que les membres de leur famille.
11. Tous les coupons de participation deviennent la propriété de CJMS. Tous ceux qui participent doivent permettre l'utilisation de leur nom, adresse et/ou photographie à des fins publicitaires ou promotionnelles.
12. Aucune achat n'est requis pour participer au concours.
13. CJMS se réserve unilatéralement le droit d'interrompre le concours pour quelque raison que ce soit.

le jour théâtre

par Pierre Vallières

Jean Duceppe fait entrer le théâtre d'été au Port-Royal

''Le dernier des Don Juan'' que présente comme fin de saison la Compagnie Jean Duceppe est une comédie de moeurs sans grande portée. On dirait que, pendant dix ans ou plus, Neil Simon a noté sur fiches une série de gags et qu'ensuite il en a fait un choix pour émailler de réparties faciles les aventures d'un Don Juan qui n'est rien d'autre qu'un mari exemplaire, conformiste et bon chrétien, en mal temporairement d'un plaisir ''interdit''. Plaisir que d'ailleurs il ne goûtera pas.

Bref, une comédie semblable à celle qu'affectionnent les théâtres d'été...et les amateurs de divertissements ''où l'on ne se casse pas la tête à tenter de comprendre le message de l'auteur''. Car, de message, il n'y en a pas.

Mais, rassurez-vous, la Compagnie Jean Duceppe va remplir le Théâtre Port-Royal avec cette pièce. Dès le soir de la première , Duceppe-Don Juan a eu droit à une ovation. Il faut dire que Duceppe offre une belle performance d'acteur et qu'il paraît en très grande forme. Mais il s'agit pour lui d'un rôle facile. Il en a vu bien d'autres.

Monique Miller, Véronique Le Flaguais et Marjolaine Hébert font d'excellents numéros d'acteurs. En particulier, Véronique Le Flaguais dont le jeu égale celui d'une Louisette Dussault.

Mais la virtuosité d'acteurs chevronnés ne suffit pas à faire un spectacle qui compte. Les gens rient à chacun des gags de Simon, adaptés à la québécoise par René Dionne. Une fois les rires terminés, dans la rue, il ne reste qu'à continuer à vivre sans aucune idée nouvelle dans la tête et surtout sans aucune question.

Métro, boulot, dodo...et, de temps en temps, avant le dodo...la comédie au Port-Royal au lieu de l'habituel écran de télévision. Tant qu'à investir autant d'argent dans la promotion du théâtre, Jean Duceppe devrait nous éviter ce genre de productions qui se suffisent bien de Sun Valley.

''Moto-Plus''

Dans le cadre d'Opération-théâtre, la Nouvelle compagnie théâtrale présente, jusqu'au 12 mai prochain, une création de Claude Roussin, ''Moto-Plus''.

Cette pièce est surtout destinée aux étudiants du secondaire (I et II) et est présentée au Gésu, du mardi au vendredi, à 11h ou / et 13h30.

Ecrit d'après un scénario de Roussin et de Claude Des Landes, **''Moto-Plus''** raconte l'histoire de Jacques et de Lynda, qui se retrouvent par inadvertance dans le décor de **Macbeth** (présenté sur la même scène en soirée). Ne pouvant résister aux pétarades d'une moto qui se déchaîne, Jacques part à la conquête de sa ''royauté'', victime de l'illusion du théâtre auquel il ne croit pas. Il parcourt donc le long chemin de l'ambition, long pour lui, mais court pour d'autres, comme l'on sait.

Peur et sommeil

A compter du 1er avril, à minuit, l'Atelier de la NCT, présentera, au Gesù toujours, ''J'écoute ma peur...puis je m'endors'' d'Yvan Lelièvre, avec Denise Daudelin, Réjean Guénette, Louise Lahaie, Jeanne Ostiguy, Jacques Piperni et Réjean Robidoux de la troupe L'Atrium.

''La nef des sorcières'' est jouée en dernière semaine au Théâtre du Nouveau Monde. Il y aura une supplémentaire le 3 avril à 17h.

Le texte de cette création collective a été édité par les Editions Les Quinze.

Ti-Guy-Doux

Dans une semaine débutera au Patriote-en-Haut un ''cartoon humain'' de Jacqueline Salvas, ''Ti-Guy-Doux''. Ce divertissement se situe dans le prolongement de ''Ti-Guy Love Ginette'' déjà présenté au Patriote.

''Ti-Guy-Doux'' se présente comme un commentaire social formulé par deux enfants qui, encore tout imprégnés de leur innocence, se retrouvent avec les pièces d'un grand puzzle qu'on appelle la vie.

les choix du jour

Télévision

'emme d'aujourd'hui (R.C.) 13h35: "Quelles sont en 976, les valeurs que vous esimez essentielles pour vos nfants?" 200 invités, réparis à travers le Canada participeront à cette 2000e émision de Femme d'aujourd'hui animée par Aline

Si on s'y mettait R.Q.) à 19h30: Ce soir, Mihèle Delorme parle du gaage coopératif d'Asbestos ue des citoyens ont fondé our tenter de contrer les aux abusifs des compagnies étrolières.

Où va le front commun? (R.C.) 21h: Émission spéciale, animée par Bernard Derome, qui fera le point sur les négociations en cours entre le gouvernement du Québec et les trois centrales syndicales regroupées dans le front commun. On parlera plus particulièrement des problèmes soulevés dans les secteurs scolaire et hospitalier. Des représentants de tous les groupes intéressés participeront à cette émission.

Les grandes batailles (R.C.) à minuit: "La bataille de Moscou". Documentaire réalisé par Daniel Costelle (France 1968)

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: Nouvelle Lib: une expérience unique. — Le programme de perfectionnement des maîtres en français est-il compromis? — La femme et le Parti québécois.

Portraits (CBF FM,100,7) à 16h30: **"Jean-Jules Richard"**; un écrivain "hobo" qui a dénoncé l'aliénation des Québécois dans des livres comme "Ville Rouge" et "Journal d'un hobo".

Théâtre

Au Théâtre du Trident (Palais Montcalm, à Québec) une création de Jean-Claude Germain, **"Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva: Sarah Ménard par eux-mêmes"**, avec une époustouflante Nicole Leblanc qui est accompagnée au piano par Gaston Brisson. Au Théâtre-Midi Du Maurier, une comédie légère de François Beaulieu **"Septième ciel"**, avec Carole Chatel et Daniel Simard, dans une mise en scène de Jean-Louis Roux.

Variétés

À l'Évêché cette semaine c'est "Tabaslak", avec **Jean-Guy Moreau,** sur des textes de Jacqueline Barrette; exceptionnellement, il n'y aura qu'un spectacle par soir, pour permettre la représentation de "Tabaslak" en entier, soit à 21h. Au Patriote, c'est **Clémence Desrochers** avec quelques nouveaux monologues dont "L'acheteuse", un petit bijou.

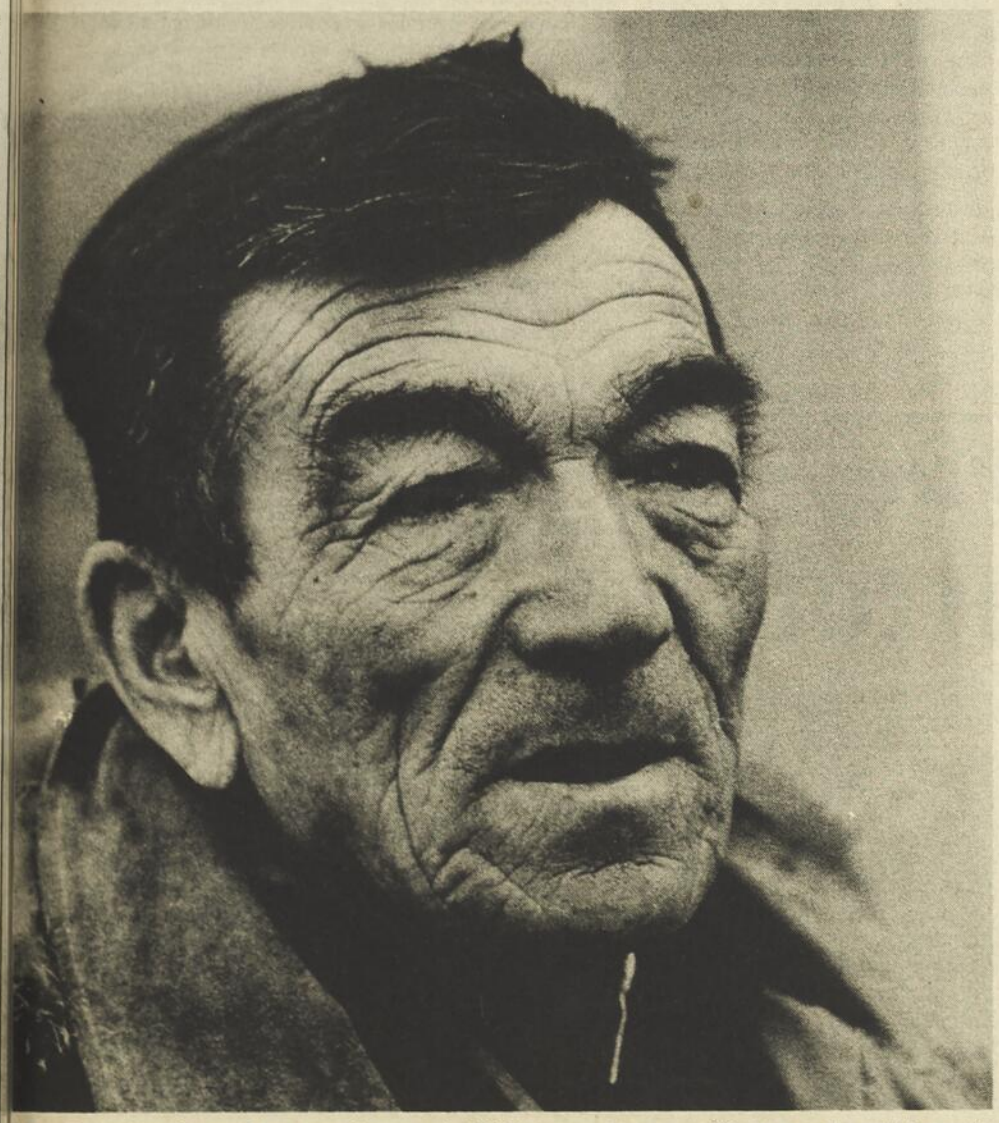

Le cycle Arthur Lamothe se termine ce soir à l'Outremont par un débat auquel participeront, outre le réalisateur Arthur Lamothe, Marcel Jourdain, un Indien Montagnais et principal intervenant de la série Ntesi Nana Shepen, Rémy Savard, anthropologue, ainsi que plusieurs membres de l'équipe de production et des représentants de l'Association des Indiens du Québec et du Conseil des bandes de Sept-Iles. On verra auparavant, les 3ème et 4ème parties de Ntesi Nana Shepen.

Un Rembrandt authentifié

UTRECHT (Reuter) — Une toile de Rembrandt jusqu'alors inconnue, que l'on croit être l'une des premières oeuvres du maître hollandais, a été découverte aux Pays-Bas, a annoncé le Musée archiépiscopal d'Utrecht.

"Le baptême de l'eunuque" fut découvert pour la première fois il y a deux ans, dans une maison néerlandaise, parmi des portraits de famille.

La toile a été examinée aux rayons X pendant deux ans par des experts, avant que son authenticité ne soit établie.

Elle a été acquise, pour un montant non révélé, par le Musée archiépiscopal d'Utrecht avec le soutien financier de la Société Rembrandt des Pays-Bas.

La plus ancienne toile connue de Rembrandt est datée de 1625. La nouvelle toile est datée de l'année suivante. Elle dépeint le baptême à Gaza de l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, par le diacre Philippe.

Les années-lumières de Stelio Sole

par Jean-Claude Leblond

PARIS) — On a maintes fois comparé l'approche d'une oeuvre d'art au lever d'un rideau de scène. Entre le regardeur et le regardé, il existe toujours un écran, ne serait-ce que d'ordre psychologique qu'il incombe au regardeur, unique participant de la mise en présence, de faire tomber. On utilisera cette même métaphore pour parler de l'oeuvre récente de Stelio Sole.

En supposant donc qu'il s'agisse d'un rideau de scène et qu'il se lève. Il nous révèle un décor qui serait à la fois l'action; il nous ouvre sur un espace qui n'en est plus tout à fait un, de même que sur un temps qui n'est plus un non plus. C'est comme si le temps et l'espace ne formaient plus qu'un tout pour lequel on ne possède pas de mot sinon le "OM" dont parle Herman Hesse dans Siddhartha, qui pour être le silence constitue le son ultime de la vie qui traverse simultanément le temps et l'espace. Et ce n'est pas pour rien que Stelio Sole a intitulé une série de sept toiles: 350 millions d'années-lumières.

Sept grandes surfaces de deux mètres par deux, monochromes, striées en un endroit et selon une tangente à peu près analogue à une raie blanche, comme une comète qui laisserait derrière elle un trait de lumière. Mais plus qu'une zone lumineuse dans un espace sans frontière, il s'agit d'une véritable ouverture sur un autre type d'espace-temps, circonscrit celui-là dans l'éternité. On peut comprendre pourquoi Sole cite souvent Lucio Fontana qui, ouvrant d'un coup de couteau la surface blanche de sa toile, lui donnait une dimension spatiale non suggérée mais effective, puisque la toile gondolée révélait une plaie béante qui fascinait, ouvrait un espace par-delà la toile.

Quelque part également dans cet espace-temps, éternité sans nom: des carrés, quelques-uns, deux par toile généralement; des carrés vides, simplement inscrits sur la toile. Sole les appelle les îles: points de repère, refuges, éléments d'historicité de civilisations qui passent, circonscrites dans l'immensité éternelle, de quelque côté qu'on l'aborde. S'il parle d'ailleurs d'un dialogue formel avec l'espace en créant et écoutant comme il dit, les silences d'une oeuvre, il ne peut pas lui dissocier le temps. Chercherait-il à en organiser formellement une synthèse? De fait, son but s'annoncerait double: la synthèse formelle de l'espace-temps et simultanément, une recherche d'ordre plus métaphysique. Que signifient une strie de lumière et quelques îles perdues dans l'immensité, sinon une bien grande relativité du phénomène humain à la surface d'une planète à une période donnée?

Cette prise de conscience entraîne diverses attitudes dont celle du silence dit-il. Si Malévitch, avec son carré blanc par exemple, remplit l'espace de son tableau, moi je veux le vider ce carré, atteindre le point zéro. C'est impossible mais il faut y tendre."

Né en Argentine de parents italiens, Stelio Sole arrive au Canada en 1955. Il a étudié avec Marino Marini à Milan et Mark Rothko à New Yord. Son exposition, au Centre culturel canadien de Paris, coïncide avec un séjour qu'il effectue actuellement à la Cité internationale des Arts, grâce à une bourse du ministère des Affaires culturelles du Québec. L'exposition se termine le 23 avril.

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUEL

UN CHEF D'OEUVRE

BERGMAN MOZART

POUR TOUS

La Flûte Enchantée

Film d'INGMAR BERGMAN

Salle Renoir

Sem.: 7.00 - 9.30
Sam.-Dim.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle McLaren

CLAUDE LELOUCH réunit MICHÈLE MORGAN et SERGE REGGIANI

POUR TOUS

"LE CHAT ET LA SOURIS"

PROSPEC présente

POUR TOUS

LINO VENTURA

Adieu Poulet

un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE

Aussi cinéma Capitol Drummondville

PARISIEN
480 Ste-Catherine O. 866-3856
1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40,

RIVOLI
St-Denis - Bélanger 277-3125
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00,

LAVAL
Centre Laval 688-7776
SUR SEMAINE A 7.00 & 9.00

UNANIME ! 14 ANS

—Newsweek

UN FILM REMARQUABLE SUPERIEUR, SAISISSANT, PUISSANT ET TRES EMOUVANT. Un film poignant, techniquement brillant. Un large tableau de décadence et de vulgarité. HÂTEZ-VOUS DE LE VOIR —N.Y. News

UN FILM FASCINANT! Un jeu d'acteurs sans pareil. —NBC-TV

MEMORABLE... GRANDIOSE Un film passionnant. Un travail superbe de réalisation —ABC-TV

"★★★★!" FAITES-TOUT POUR LE VOIR ! —Magazine Vogue

UN FILM D'UNE ORIGINALITE PERÇANTE, à la fois exubérant, tempétueux, gai et puissant —Gannett Newspapers

En vedette GIANCARLO GIANNINI MARIANGELA MELATO

UN FILM d'AMOUR et d'ANARCHIE

VERSION ORIGINALE ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

un film de LINA WERTMULLER

Sur sem: 7.15 9.30

FLEUR DE LYS
858 est, Ste-Catherine 288-3303

le sport

Ambitieux programme pour les espoirs olympiques

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne d'athlétisme a fait connaître hier un programme ambitieux d'entraînement en Californie pour les espoirs olympiques ainsi qu'une campagne de souscription afin de combler les problèmes financiers qui menacent la préparation complète en vue des J.O.

Le directeur Ken Twigg a déclaré que 127 athlètes et instructeurs participeront au camp qui comprendra au moins 13 rencontres en vue des J.O. tout en permettant aux athlètes d'atteindre le standard olympique.

Le camp aura lieu à l'université Long Beach en avril et mai.

Toutefois, l'Association a encore besoin de $450,000 pour compléter l'entraînement de 55 athlètes en vue des J.O.

"L'argent actuel en caisse suffit pour le camp de la Californie, mais il n'est pas suffisant pour une compétition européenne et la fin des camps d'entraînement au Canada, d'autant plus que ce manque d'argent pourra bien priver l'équipe canadienne des services de deux instructeurs.

L'équipe a reçu un don anonyme de $50,000 depuis l'an dernier, mais le public en général n'a pas capté le message. Il est à craindre que le manque d'argent nuise à la phase finale de l'entraînement.

Invitations

Le Canada a été invité à participer à une rencontre Pologne-Angleterre au début de juillet, mais ne pourra y aller en raison du manque de fonds. Cela aurait été une occasion unique pour parfaire l'entraînement des athlètes canadiens.

Le Canada compte 42 athlètes de calibre olympique et plusieurs autres pourront atteindre ce calibre en Californie ou bien au cours des essais olympiques à Québec les 29 et 30 mai et à Montréal les 12 et 13 juin.

Environ 80 pour cent des membres de l'équipe proviendront du camp de la Californie, tandis que les 20 autres pour cent s'entraîneront par leurs propres moyens.

Selon Twigg, l'entraînement californien sera excellent pour les équipes à relais.

Composition

Parmi les Canadiens qui se rendront en Californie, on note les Québécois suivants:

Hugh Fraser, d'Ottawa, dans le 100 mètres; Dave Hill, de Trois-Rivières, dans le 1,500 mètres; Dane Taillor, de Laval, Pat Fogarty, de Montréal, et Tony Nelson, de LaSalle, dans le 110 mètres-obstacles; Den Bauck, de Montréal, dans le saut en hauteur; Doug Vine, d'Ottawa, dans le triple saut; Bruce Simpson et Bill Fisher, d'Ottawa, dans le saut à la perche; Francine Gendron, de Montréal, dans les 400 mètres; Brigitte Bittner, d'Ottawa, dans le saut en hauteur; Bishop Dolegiewicz, de Montréal, dans le lancer du poids; Ain Roost, de Montréal, dans le lancer du disque; André Lajoie, de LaSalle, dans le lancer du javelot; Jane Haist, de Montréal, dans le lancer du poids; Louise Béland, de Saint-Léonard, dans le lancer du javelot.

Un échange en vue
Seaver contre Sutton

NEW YORK (AP) — Si les Mets de New York peuvent convaincre Don Sutton d'accepter leur contrat, Tom Seaver pourrait bien retourner en Californie où il a commencé sa carrière.

Seaver était un lanceur-étoile avec l'université de la Californie du Sud avant d'accepter les termes des Mets en 1966. Depuis, le solide droitier a présenté une fiche de 168-96 pour les Mets tout en méritant le trophée Cy Young à trois reprises et conduisant les Mets à deux championnats de la LN.

Mais Seaver n'a pas signé son contrat 1976, ce qui inquiète beaucoup les Mets, qui auraient consenti à un échange avec les Dodgers de Los Angeles impliquant Sutton et Joe Ferguson ou John Hale en retour de Seaver.

Le directeur-gérant des Mets, Joe McDonald, a refusé hier de confirmer ou nier le marché sous prétexte qu'il ne veut pas mentionner des joueurs d'un autre club.

Toutefois, McDonald, qui tente de conclure des échanges avec deux clubs impliquant Seaver, a déclaré que la direction des Mets n'aimait pas l'idée de renouveler le contrat de Seaver automatiquement.

"La direction est d'autant plus courroucée qu'elle a toujours bien payé ses joueurs dans le passé, sans faire face à un tel problème".

Seaver, qui a empoché $170,000 en 1975, demande $800,000 pour trois ans.

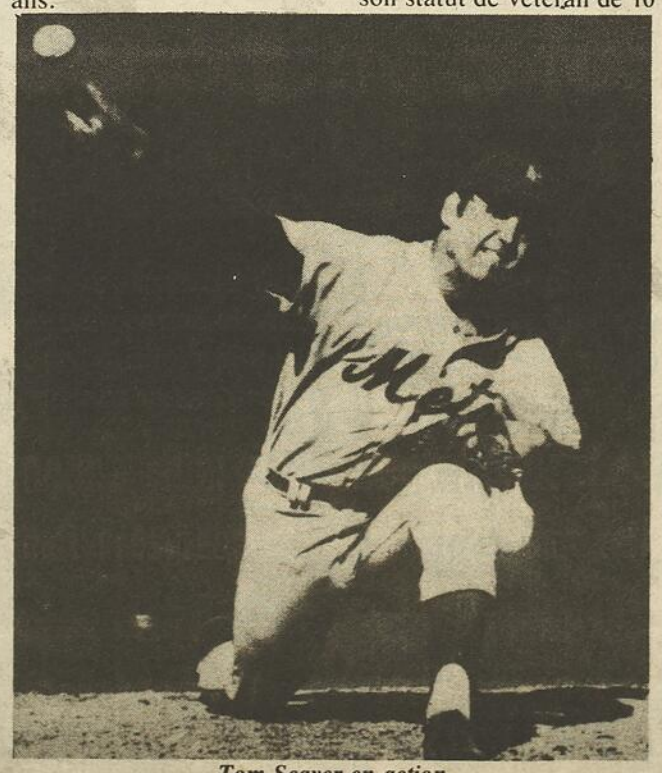

Tom Seaver en action

Al Campanis, directeur-gérant des Dodgers, après avoir parlé à McDonald pendant la journée de dimanche, a conclu que les Mets ne voulaient pas échanger Seaver.

Par ailleurs, Sutton a le droit d'approuver ou rejeter le marché en raison de son statut de vétéran de 10 saisons, dont cinq consécutives avec le même club.

L'agent de Sutton est entré en communication avec la direction des Mets. Ceux-ci ont consenti à l'échange et veulent maintenant obtenir le consentement de Sutton.

Sutton a présenté une fiche de 155-26 en 10 saisons avec les Dodgers.

"Je ne suis guère entiché par l'idée de jouer à New York, a dit Sutton hier. Au cours de l'hiver, j'ai rejeté l'échange qui m'aurait envoyé avec Jerry Royster aux Mets en retour de John Matlack".

Pour sa part, Seaver n'est guère entiché lui non plus par l'idée de retourner en Californie en raison de ses contrats de télévision à New York, mais, s'il doit être échangé, il préférerait les Dodgers à tout autre club.

Il est possible que les pourparlers ne soient qu'une manoeuvre pour obliger Seaver à signer avec les Mets, car Seaver pourrait bien devenir agent libre à la fin de 1976.

Dans un tel cas, les Mets ne recevraient rien en retour de Seaver tandis qu'un échange immédiat leur permettrait de recevoir quelqu'un en retour.

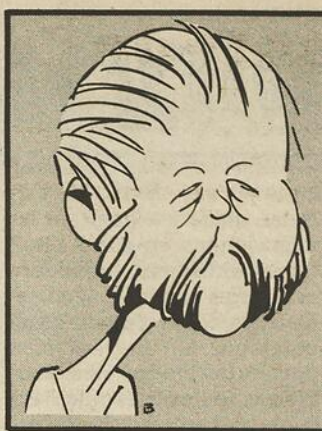

Eh bien voici...

Ces jours-ci, le volume de publicité accordé aux Jeux olympiques et à Montréal dans les journaux étrangers augmente sensiblement, mais il semble qu'on n'ait pas encore compris à l'extérieur des frontières du Québec ce que signifiera pour nous cette super-orgie de deux semaines.

Comme il nous a fallu au moins deux ans avant d'ouvrir les yeux sur le gigantisme démentiel que nous réservait le maire Drapeau, il y a fort à parier qu'aucun journaliste ou visiteur étranger n'arrivera d'ici la fin des Jeux à percer l'aura de grandeur sympathique qui semble se dégager du premier magistrat montréalais lorsqu'il accorde des entrevues à la presse internationale.

Le New York Times le qualifiait en fin de semaine dernière de "powerful", entreprenant, contesté, bref à peu près les mêmes qualités que l'on reconnaissait à un certain petit caporal autrichien durant l'entre-deux guerres en Allemagne ...

La grande majorité des journaux européens, y compris le Monde et l'Équipe qui ont consacré à Drapeau et son stade de longs articles, n'ont rien saisi de l'ampleur de la catastrophe financière qui nous attend une fois les Jeux terminés.

On dirait qu'au sortir de chaque rencontre avec Drapeau, les chroniqueurs étrangers doivent pontifier sur le traitement injuste réservé au "pôvre" maire par la presse locale. De même, apprenions-nous dans cette même édition du New York Times, que tous les quotidiens de Montréal se montraient maintenant favorables à l'endroit de Drapeau.

On se demande si le reporter newyorkais nous faisait part des désirs du maire ou s'il avait lu effectivement les journaux locaux. D'autant plus que depuis samedi dernier, le Montreal Star publie les résultats d'une enquête fouillée et approfondie qui a duré plus de deux mois et à laquelle on a assigné deux journalistes qui font présentement état des incroyables dépenses qu'a autorisées le diabolique tandem Taillibert-Drapeau. Dans n'importe quelle autre administration, ces deux hommes auraient été internés avec interdiction de paraître en public et électrochocs quotidiens.

Les chiffres qu'on trouve dans cette enquête et le puissant jeu de coulisses mené par le maire et son architecte font frémir. Que Montréal se retrouve au bord de la faillite, que ses citoyens aient été trompés pendant des années, que le sport ait servi une fois de plus de prétexte à ériger des monuments à la gloire d'un despote sur son déclin, toutes ces évidences criardes ne trouvent pas de sympathie auprès des journalistes étrangers.

Et pour cause. Tout ce qui compte pour les milliers d'invités qui envahiront Montréal cet été, c'est que les Jeux aient lieu et que la tradition se perpétue. Le reste ne les regarde pas et il ne faudra pas compter sur l'aide ou la reconnaissance des pays membres du Comité international olympique lorsqu'arrivera le moment de régler l'addition.

Ainsi, cette superbe promenade d'où nous pourrons admirer le stade dans toute sa splendeur aura coûté $180 le pied carré, soit plus cher que n'importe quelle route du monde... et ce n'est pas une route. So what? Drapeau ne voulait pas qu'on admire son stade du haut d'une quelconque galerie. Lorsque des ingénieurs montréalais lui ont suggéré quelques moyens de réduire les coûts de cette promenade imaginée par Taillibert, Drapeau a répliqué: "Je ne veux pas avoir une passerelle de chemin de fer!"... Du même coup, il a engouffré $2.4 millions pour un trottoir de béton... et la liste de ces grandioses prodigalités effectuées sur le dos des citoyens de Montréal s'allonge de jour en jour à mesure qu'on distingue les cernes autour de la baignoire qui n'en finit plus de se vider.

C'est une image que seuls les Montréalais peuvent comprendre.

Jean-Marc Desjardins

sport amateur

(LE JOUR-CSQ) — La suprématie du Québec est des plus évidentes à la suite des **championnats canadiens intérieurs de patinage de vitesse** disputés, en fin de semaine dernière à Kitchener, en Ontario. Un palmarès de 66 médailles, soit 12 de plus que l'an dernier, sur un total de 135, sept championnats de catégorie sur 10, le championnat national pour un club (les Elites régionales de Québec) et le championnat par province viennent confirmer la puissance du Québec sur les autres provinces canadiennes dans cette discipline olympique. Beau tableau de chasse que celui-là!

Granby chez les filles et **Iberville** chez les garçons ont remporté le championnat provincial cadet de handball. Les jeunes filles de **Granby** ont vaincu l'équipe de **Drummondville** 14-9 pour s'adjuger la palme de leur catégorie, **St-Jean** terminant deuxième et **Drummondville** troisième. Chez les garçons, un tournoi à la ronde disputé à Marieville a déterminé le grand vainqueur qui, en vertu d'un triomphe de 19-12 aux dépens des porte-couleurs de **St-Jean,** remportait ainsi son deuxième championnat après que les représentants benjamin **d'Iberville** aient eux aussi capturé les honneurs de leur catégorie voilà 15 jours. **St-Jean** a terminé deuxième tandis que **Granby** remportait la médaille de bronze.

Sylvain Proulx a causé une surprise à l'occasion du championnat provincial de judo pour la catégorie "junior-sénior de ceinture marron et noire en battant en finale des 139 livres le réputé **Daniel Hardy,** du CJC de Québec. **Michel Jacob** (154 lbs), **Yves Landry** (176 lbs), **Serge Lafond** (205 lbs) et **Jean-Guy Laviolette** (plus de 205 lbs) ont également remporté les honneurs de leur catégorie respective.

Les clubs de St-Bruno, Rouyn-Noranda et **Lachine** ont remporté les finales des championnats provinciaux de basketball de catégories benjamin filles et cadet garçons et filles. **St-Bruno** a battu **Montréal** 52-18, **Rouyn-Noranda** a vaincu **Châteauguay** 51-41, et **Lachine** a défait **Snowdon** 51-43. Par ailleurs, les collèges **Dawson** et **John Abbott** ont divisé les honneurs des championnats provinciaux de basketball inter-collégial. Les filles de **John Abbott** ont battu en finale celles de **Dawson** tandis que chez les garçons l'inverse se produisait.

Les Athlétiques de **Montréal** chez les dames et le **Yamaska** chez les hommes ont remporté, dimanche, le championnat provincial intermédiaire de ballon sur glace, devant plus de 2,000 personnes assemblées au centre Mgr Bonin de **Mégantic.** Les **Athlétiques** ont vaincu en finale le **"Caisse Pop"** de **Victoriaville** par le pointage de 2-0 et le **"Mon homme"** de **Yamaska** a pour sa part défait 3-1 les représentants de **Ville Emard** en finale chez les hommes.

Patty Hetman, Line Boisvert, Jennifer Brass, Johanne Coulombe, Marc Lévesque, Jamie Kitching Barbara Wong, Jean-Denis Martin et **France Mantas** ont remporté la médaille d'or de leur catégorie respective, dimanche au Centre Paul-Sauvé où s'étaient rendus plus de 2,000 spectateurs pour assister à la finale de la compétition invitation de patinage artistique de la Palestre nationale.

Les deux Lucille, **Lucille Lessard** et **Lucille Lemay** se sont livré un duel de titan lors des championnats provinciaux de tir à l'arc, disputés au Pavillon des congrès du parc de l'exposition de Québec. Malgré une fiche identique de 541 points, la résidente de Loretteville **Lucille Lessard** est sortie victorieuse pour une troisième année consécutive, ayant réussi trois centres de plus. Mais le mari de **Lucille Lemay, Roger,** a été plus chanceux que son épouse en remportant la palme chez les messieurs avec ses 563 sur un total possible de 600. Chez les juniors, la victoire est allée à **Pierre Jackson** chez les garçons avec un dossier de 555 points et à **Marie-Claude Pitre** chez les demoiselles avec 518 points.

Nancy McDonald de Toronto a terminé première au 2ème essai olympique de gymnastique tenu à Mississauga en Ontario. **Thérèse McDonald,** la soeur de **Nancy,** a pris la seconde position suivie de **Lise Arseneault,** une Québécoise résidant maintenant à Toronto.

La première Québécoise à apparaître au classement, **Sylvie St-Laurent,** du club **Immaculée-Conception,** a terminé en cinquième position.

Des gymnastes représentant 10 pays ont participé, dimanche, à New York, à la coupe des Amériques. **Bart Connor** des Etats-Unis et **Nadia Comaneri** de la Roumanie ont terminé en première position. **Nadia** a réussi des performances parfaites (10 points sur 10) au cheval-sautoir et aux exercices au sol. **Owen Walstrom** était le seul représentant du Canada et s'est classé loin derrière les meneurs.

Une inauguration officielle pour le plaisir de la faire

par André Chartrand

Branle-bas de combat hier après-midi au 1415 est, rue Jarry, à Montréal. Après avoir passé l'aspirateur de fond en comble, on a astiqué, ciré, pendu des rideaux, paré les corridors feutrés de luxuriantes plantes vertes, puis dissimulé la cafétéria, située tout près de l'entrée de l'édifice, derrière de lourdes tentures.

Tout ça pour l'inauguration officielle du Secrétariat des organismes de loisir(s) du Québec (SOLQ) pour laquelle étaient réunis les "parrains" du loisir québécois.

On avait cru bon en haut lieu — c'est le ministre responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, qui recevait au nom du gouvernement québécois les invités — d'inaugurer officiellement ce secrétariat 14 mois après sa mise en place (!), ce qui a fait rigoler plusieurs des 500 permanents à l'emploi du secrétariat. Ils se demandaient cependant si l'aménagement intérieur, somme toute amusant, allait demeurer là après la cérémonie, eux qui avaient remis quelque temps auparavant un rapport critiquant leurs conditions matérielles de travail.

Mais l'esprit était à la fête et pour la plupart des convives, cette inauguration n'était que l'occasion de s'amuser un peu, comme nous y a fait penser l'un des hauts dignitaires invités quand, au départ de la tournée des lieux, il s'est exclamé: "Ah, nous pouvons apporter notre verre!"

Bien que les orateurs, en l'occurrence MM. Phaneuf et Louis Chantigny, président du conseil d'administration, n'aient pas osé s'aventurer à parler du nouveau ministère des Loisirs qui devrait démarrer au plus tard au début de l'an prochain, nous avons pu apprendre de la bouche même du ministre responsable du HCJLS qu'il jouait toujours au tennis à l'âge de 42 ans et que le sport amateur existait grâce aux bénévoles.

Poursuivant son allocution, M. Phaneuf a déclaré qu'il n'avait jamais pu dissocier le loisir du sport, le sport du socio-culturel et qu'il n'avait pas le goût de changer quoi que ce soit au monde du loisir au Québec — ce qui stigmatise très bien l'absence de politiques cohérentes du loisir au Québec...

Pour tout dire, il suffit de mentionner que le SOLQ est un organisme privé qui met ses différents services à la disposition de plus d'une centaine d'organismes des secteurs du plein air, socio-culturel et sportif et qu'il est subventionné en totalité par le HCJLS.

Photo Pierre Boisclair

Des inaugurations officielles, ça finit toujours par la bouffe. Et cette demoiselle, au centre, semble penser à l'endroit de son voisin à lunettes: "Tu y donnes la claque, mon gros!"

HONDA CIVIC

LE CHOIX DE K. WITTMER 5 FOIS

Champion du Rallye du Québec

HONDA DE SIGI

Exclusivement VENTE — SERVICE — HONDA CIVIC

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DE L'EST DU CANADA qui fut acclamé pour l'EXCELLENCE DE SON SERVICE par le magazine ROAD and TRACK (1 juillet 1975)

879-1550 LIVRAISON IMMÉDIATE 861-6110

1124 rue BLEURY, MONTRÉAL — 37 BLVD. ST-ROSE, ST-ROSE, LAVAL

NO 1 AU QUEBEC

Honda Civic

À PARTIR DE $3159.

35 M/G avec transmission 4 vitesses

ATTENTION

D'APRÈS LE LIVRE ROULEZ SANS VOUS FAIRE ROULER, HONDA EST RECONNU EXCELLENT DANS SES SERVICES APRÈS VENTE ● HONDA A RECU AUSSI DE TRÈS BONS POINTS DANS LE GUIDE DE L'AUTO 1976 DE JACQUES DUVAL

C'EST POUR QUAND TA HONDA!

Tournoi du printemps
Hunter et Read, à nouveau en tête
Blackburn, quatrième

ST-SAUVEUR (LE JOUR-PC) — Les spécialistes de la descente Jim Hunter et Ken Read de l'équipe canadienne de ski, ont accaparé les deux premières places dans le slalom d'ouverture du Tournoi du printemps qui a débuté hier à St-Sauveur.

Hunter a inscrit un temps combiné de 88.36 secondes pour les deux manches, soit 75 centièmes de seconde devant son coéquipier Ken Read.

Dave Murray, un autre membre de l'équipe nationale, a terminé au troisième rang avec un temps combiné de 89.35 secondes, tandis que le Québécois Yvon Blackburn, spécialisé en slalom, a pris la quatrième place en 90.29 secondes.

Chez les dames, Patricia Hellman et Tania Tutt, toutes deux membres de l'équipe nationale américaine, ont raflé les deux premières places respectivement. Helmann a réussi un temps de 96.82, 14 centièmes de seconde avant sa compatriote.

Susan Clifford a été la première canadienne au classement avec une troisième place et un temps combiné de 97.34 secondes, soit un centième de seconde devant April Gerard et 26 centièmes de secondes devant Susan Aslett, une autre membre de la formation canadienne.

Kathy Kreiner, gagnante de la médaille d'or en slalom des J.O. d'Innsbruck n'a pu faire mieux qu'une neuvième place et un total de 99.14 secondes, soit un retard de presque trois secondes sur la gagnante.

Quatre membres de l'équipe des Etats-Unis se sont classés dans les 10 premiers chez les hommes. Neil McNealus a réussi un chrono de 91.83 pour une sixième place derrière un autre Canadien, Jack Woods, qui a totalisé un 91.86.

Le Tournoi du printemps prend fin aujourd'hui avec un autre slalom combiné.

La Nationale lorgne aussi vers Toronto

TAMPA (LE JOUR—PC) — La Ligue nationale de baseball a envoyé une requête hier au commissaire du baseball Bowie Huhn lui demandant de freiner l'expansion à Toronto que se propose d'entreprendre la Ligue américaine et ce, "dans les meilleurs intérêts du baseball".

Le président de la LN, Chub Feeney a fait part de cette résolution à l'issue d'une réunion des 12 propriétaires du circuit qui a duré plus de quatre heures. On sait que pour décider d'une expansion dans la Ligue américaine, il suffit d'obtenir le 3/4 des votes des proprios tandis que dans la Ligue nationale, la majorité absolue est requise. Le circuit américain a décidé la semaine dernière d'accorder des concessinons aux villes de Seattle et de Toronto, tandis que la Ligue nationale, à qui le groupe de Toronto s'était d'abord adressé, n'a pu en venir à une unanimité.

Le président des Expos de Montréal, John McHale, a confirmé la nouvelle selon laquelle ce sont les Reds de Cincinnati et les Phillies de Philadelphie qui s'opposent à l'entrée de Toronto dans leur circuit.

Même si la direction des Expos favorise l'entrée de Toronto dans la Ligue nationale en raison de la rivalité évidente entre les deux villes canadiennes, John McHale a intercédé au cours de cette réunion, en faveur du groupe de la brasserie Labatt's à qui la Ligue américaine a accordé la concession vendredi dernier.

Ftorek, Américain et bon hockeyeur

TORONTO (PC) — Robbie Ftorek n'est peut-être pas bien connu dans les familles pour la simple raison que son nom est difficile à prononcer.

Mais, après plusieurs saisons d'obscurité dans les filiales des Red Wings de Détroit, Ftorek a trouvé refuge à Phoenix.

Un des rares joueurs nés aux USA, Ftorek occupe le quatrième rang des compteurs dans l'AMH.

Ftorek a porté les couleurs de l'université St.Mary's de Halifax et d'un club junior de Halifax avant de porter celles de l'équipe olympique des USA en 1971-72.

Sa stature était loin d'attirer l'attention, d'autant plus que la vedette de l'équipe était nul autre que Mark Howe, âgé de 16 ans seulement.

CJMS EN TÊTE...

CJMS 1280 MONTRÉAL

Fournisseur officiel des Jeux Olympiques de 1976

la radio au service des gens de chez nous

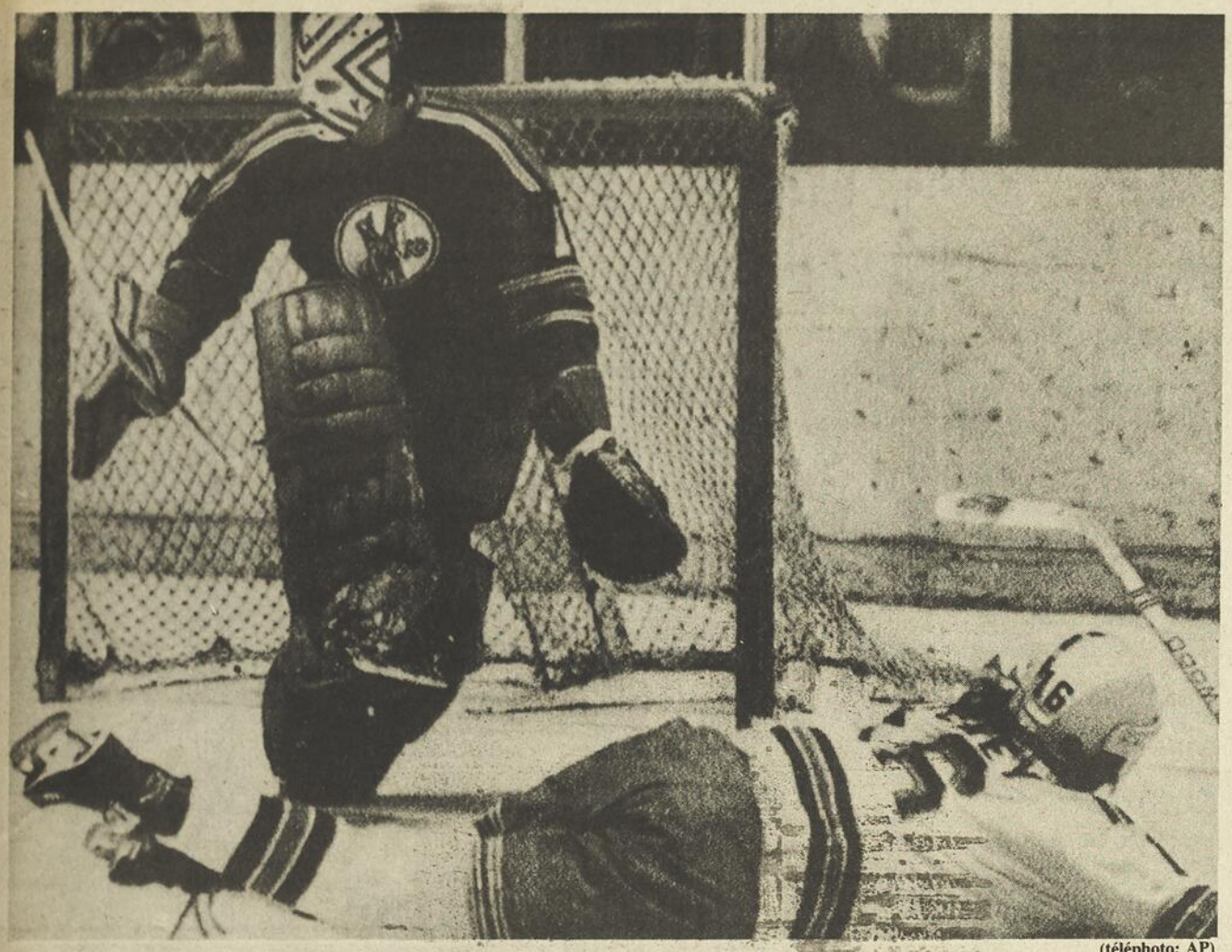

(téléphoto: AP)

Pat Hickey, des pauvres Rangers de New York, s'écrase de tout son long sur la glace, après avoir reçu un petit coup défendu de la part d'un des membres des, tout aussi pauvres, Scouts de Kansas City. Et le gardien Dennis Herron n'a pas eu trop de difficultés à faire l'arrêt, lors de la rencontre disputée dimanche et qui s'est soldée par un gain de 4-2 des Rangers.

hockey

Ligue nationale

Section Patrick

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi.	76	49	11	16	331	198	114
Isl.	75	40	19	16	278	178	96
Atl.	77	33	33	11	252	232	77
Ran.	77	27	41	9	255	322	63

Section Smythe

Van.	77	31	32	14	257	266	76
Chi.	77	30	30	17	238	253	77
St. L.	76	28	35	13	238	275	69
Minn.	77	20	51	6	188	292	46
K.C.	76	12	52	12	177	327	36

Section Adams

Bos.	76	47	14	15	301	222	109
Buff	76	44	20	12	321	227	100
Tor.	76	33	29	14	281	259	80
Cal.	77	26	41	10	241	267	62

Section Norris

Mont.	**77**	**55**	**11**	**11**	**320**	**165**	**121**
Pitt.	76	34	30	12	322	281	80
L.A.	76	35	32	9	246	252	79
Dét.	76	26	41	9	211	279	61
Wash.	76	9	57	10	209	371	28

Samedi

Montréal 8, Kansas City 2
Rangers 6, Chicago 5
Philadelphie 4, Boston 4
Détroit 8, Atlanta 0
St-Louis 6, Minnesota 3
Buffalo 4, Toronto 2
Los Angeles 7, Vancouver 3

Dimanche

Rangers 4, Kansas City 2
Atlanta 3, Washington 1
Montréal 2, Boston 2
Pittsburgh 3, Détroit 0
Chicago 5, Minnesota 3

Hier

Philadelphie à Islanders
Pittsburgh à Toronto

Aujourd'hui

Buffalo à Boston
Détroit à Washington
Los Angeles à Kansas Cityy
St. Louis à Minnesota
Californie à Vancouver

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	**52**	**64**	**116**
Clarke, Phi.	30	82	112
Barber, Phi.	45	61	106
Perreault, Buff.	42	64	106
Mahovlich, Mont.	**33**	**67**	**100**
Ratelle, Bos.	33	66	99
Pronovost, Pitt.	50	45	95
Sittler, Tor.	40	56	96
D. Potvin, NYI	29	59	88
Trottier, NYI	27	61	88

Association mondiale

Section canadienne

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	76	50	25	2	332	239	102
Qué.	**76**	**45**	**27**	**4**	**336**	**300**	**94**
Cal.	77	39	34	4	296	274	82
Edm.	78	26	47	5	258	328	57
Tor.	75	24	46	5	318	364	53

Section est

N.-A.	77	32	38	7	247	281	71
Indi.	76	33	37	6	235	235	72
Clev.	75	32	38	5	254	265	69
Cin.	77	34	42	1	275	325	69

Section ouest

Hou.	75	49	26	0	313	249	98
Phoe	77	38	33	6	288	269	82
S.D.	76	34	36	6	292	276	74

Samedi

Québec 6, Calgary 4
Phoenix 5, San Diego 2

Dimanche

Houston 7, Phoenix 4
Winnipeg 6, San Diego 1
Indianapolis 3, N.-Angleterre 1
Calgary 5, Toronto 4

Aujourd'hui

Toronto à Calgary
San Diego à Houston
Edmonton à Québec

Les compteurs

	B	A	P
Tardif, Qué	**67**	**71**	**138**
Hull, Winn.	46	70	116
Nillsson, Winn.	38	74	112
Ftorek, Winn.	40	70	110
Hedberg, Winn.	50	54	104

L.J.M.Q.

Séries quart-de-finales, 4 de 7

Dimanche

Montréal 7, Cornwall 1 **(Montréal mène 2-0)**
Sorel 6, **Québec 4**
(Série égale 1-1)
Hull 7, Sherbrooke 5 **(Série égale 1-1)**
T.-Rivières 12, Chicoutimi 2
(T.-Rivières mène 2-0)

Hier

Sorel à **Québec**

Aujourd'hui

T.-Rivières à Chicoutimi
Hull à Sherbrooke
Montréal à Cornwall

bref sport

Guy Lafleur

Toujours (et encore) Lafleur

Encore trois matches à jouer et la saison régulière sera terminée pour les Canadiens de Montréal. Champions de leur division, et premiers au classement combiné, les Canadiens auront effacé quelques records d'équipes. Sur le plan individuel, Guy Lafleur est devenu le premier joueur de l'équipe à marquer 50 buts ou plus lors de deux saisons. Il est rendu à 52 buts en 75-76 et il s'achemine vers le titre des pointeurs.

Au classement de la coupe Molson, Lafleur, déjà vainqueur de deux tranches, se dirige vers une troisième victoire. Au cinquième et dernier chapitre, il a présentement 30 points, 15 de plus que Bob Gainey et il serait surprenant que ce dernier puisse le déloger de la tête.

Six autres joueurs ont 10 points et peuvent aspirer au deuxième rang, soit Shutt, Lemaire, Robinson, Jarvis, Cournoyer et Lambert.

Au classement cumulatif, Lafleur a encore augmenté son avance. Il a 140 points, soit 70 de plus que Ken Dryden, Guy Lapointe et Steve Shutt, passé de la cinquième à la deuxième place. Si le premier rang est déjà déterminé, là encore, il sera intéressant de surveiller la lutte pour la deuxième place.

Dans la dernière semaine du calendrier, les Canadiens joueront contre Pittsburgh, Détroit et Washington.

Une lutte très serrée

MONTREAL — Il semble bien qu'il faudra attendre l'issue des dernières rencontres de l'Association mondiale de hockey pour connaître les champions de la division est.

En effet, les Racers d'Indianapolis dominent le classement avec 72 points en 76 parties, un point de plus que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, qui ont une partie en main sur les Racers.

Les Crusaders de Cleveland et les Stingers de Cincinnati partagent la troisième place avec chacun 69 points, trois de moins que les meneurs.

Wadsworth à la place de Campbell

TORONTO — Un ancien porte-couleurs des Argonauts de Toronto, Mike Wadsworth, est parmi les candidats à la succession de Clarence Campbell à la présidence de la Ligue nationale de hockey.

Agé de 32 ans, Wadsworth, un avocat de Toronto, a été invité à se présenter devant le comité de sélection du président, le 6 avril.

Duvillard, le meilleur et de loin

SUN VALLEY, Idaho — Vainqueur de la coupe de ski professionnel lancé à Sun Valley, le Français Henri Duvillard a porté ses gains de la présente saison de ski alpin à $62,400.

Agé de 27 ans, Duvillard a été l'incontestable vedette cette année du "cirque blanc" professionnel qui se terminera samedi prochain à Vail, dans le Colorado.

En deuxième place, chez les boursiers du ski professionnel, se trouve le Suisse Josef Odermatt qui a gagné $29,000.

Matches repris en juin

WELLINGTON — L'Australie et la Nouvelle-Zélande termineront le 19 juin à Nottingham, en Angleterre, leur rencontre pour la coupe Davis interrompue au début du mois à Brisbane, à cause du mauvais temps. Au moment de l'arrêt de la rencontre, l'Australie menait 2-1.

Les deux derniers simples opposeront l'Australien John Newcombe à Brian Fairlie, de Nouvelle-Zélande, et le Néo-Zélandais Onny Parum à l'Australien Ross Case.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT

SAAB
La voiture suédoise parfaite pour le Canada.

Traction avant, servo-freins à disque aux quatre roues, carrosserie du type cage de protection, siège du conducteur à chauffage électrique ... la SAAB est la voiture parfaite pour le Canada. Et pour vous.
Venez essayer la SAAB.

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
1430, boul. St-Martin
Chomedey, Laval —
667-4960
(Dépositaire de SAAB — B.M.W.)

Prendre autoroute des Laurentides, sortie 6E, situé cinq minutes du Centre Laval.

Nous voulons non seulement vous vendre votre nouvelle voiture, mais aussi vous assurer d'un service après-vente inoubliable...

roulez en douceur...

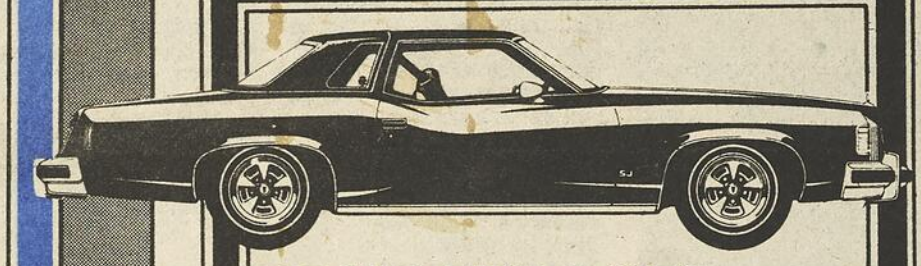

GRAND PRIX J 1976

No d'inventaire: 6805

Servo-freins, servo-direction, transmission turbo hydramatic, moteur 400 po. cu., 2 barils, extérieur noir, intérieur blanc, demi-toit landau, vitres teintées, tapis caoutchouté avant et arrière, miroirs sports, pneus radiaux ceinturé d'acier GR 78"x15", sièges baquets, dégivreur arrière électrique, volant sport, AM/FM stéréo, lumières de courtoisie, feux de recul, insonorisation spéciale, moulures latérales protectrices, miroir vanité, roues alvéolées, cadran indicateur type rallye, suspension ultra-robuste, bandes protectrices de pare-chocs.
PRIX PÉDALE DOUCE

"prix pédale douce"

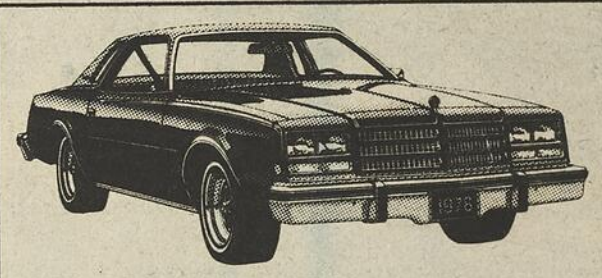

CENTURY 1976

No d'inventaire: 6598

2 portes, coupé, extérieur gris métallique, intérieur fini tissus, suspension ultra-robuste, transmission turbo hydramatic, pneus GR 78"x15" ceinturé d'acier, haut parleur arrière, dégivreur arrière, freins à disques, batterie à grand débit, lumières de groupe, miroir extérieur contrôlable, grands enjoliveurs de roues de luxe, radio AM, briquet, ceinture de sécurité, pare-soleil rembourré, bandes protectrices de pare-chocs avant et arrière, antenne dissimulé dans le pare-brise, essuie-glace à deux régimes, feux de recul.
PRIX PEDALE DOUCE

"prix pédale douce"

$50.00
c'est pas beaucoup, mais pourquoi le payer quand on peut le garder!

rocheleau met la pédale douce!

11,251 EST, RUE NOTRE-DAME (coin Broadway) **645-1651**
PONTIAC / BUICK / CAMIONS GMC

REÇU LE
29 MARS 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC